

Direction générale des territoires Direction de la programmation, des ressources et des opérations Service de coordination des affaires autochtones, de l'archéologie et du développement nordique

# EXPERTISES ARCHÉOLOGIQUES (AUTOMNE 2012) TRAVAUX DE CARACTÉRISATION DES SOLS

# PROJET DE RELOCALISATION ET DE RECONSTRUCTION DE LA ROUTE 138 DANS LE SECTEUR DE L'ANSE DES DUNES, MUNICIPALITÉ DE BLANC-SABLON (N° 154-05-0307)



DÉSIRÉE-EMMANUELLE DUCHAINE, CONSULTANTE EN ARCHÉOLOGIE

### EXPERTISES ARCHÉOLOGIQUES (AUTOMNE 2012)

#### TRAVAUX DE CARACTÉRISATION DES SOLS

PROJET DE RELOCALISATION ET DE RECONSTRUCTION DE LA ROUTE 138 DANS LE SECTEUR DE L'ANSE DES DUNES, MUNICIPALITÉ DE BLANC-SABLON (N° 154-05-0307)

(N° de permis de recherche archéologique au Québec : 12-FORN-01)

(N° de contrat du ministère des Transports du Québec : 850834826)

#### Rapport présenté au :

Service de coordination des affaires autochtones, de l'archéologie et du développement nordique Direction de la programmation, des ressources et des opérations Direction générale des territoires Ministère des Transports du Québec

#### Rapport présenté par :

Désirée-Emmanuelle Duchaine, consultante en archéologie 24, rue Sainte-Ursule, app. 2 Québec (Québec) G1R 4E2

Téléphone: 418 806-4872

Adresse de courriel : desiree duchaine@hotmail.com

Mai 2013

## TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES	ii
LISTE DES FIGURES	iii
LISTE DES TABLEAUX	
LISTE DES PHOTOGRAPHIES	vi
ÉQUIPE DE RÉALISATION	X
1. INTRODUCTION	1
1.1 Mandat	3
1.2 Méthodologie	3
1.2.1 Recherche documentaire	3
1.2.2 Déroulement des travaux de terrain	4
1.2.3 Évaluation des sites archéologiques	4
2. CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL ET CULTUREL DE LA RÉGION À L'ÉTUDE	
2.1 Contexte paléogéographique	
2.2 Contexte environnemental actuel	
2.3 Occupation humaine ancienne	
2.4 État des connaissances en archéologie	10
A EXPERIMENTAL A DOLLÉGI A CIALIES	20
3. EXPERTISES ARCHÉOLOGIQUES	20
3.1 Projet n° 154-05-0307, municipalité de Blanc-Sablon, relocalisation et reconstruction de	20
la route 138 dans le secteur de l'anse des Dunes	
3.1.1 Résultats	
3.1.1.2 Site EiBh-133 (N51 26' 13.7" W57 12' 34.4")	
3.1.1.2 Site EiBh-h (N51 25' 54.2" W57 12' 11.4")	
3.1.1.4 Chemin des Français	
3.1.2 Discussion	
5.1.2 Discussion	00
4. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	83
+. COIVELEGIOIVET RECOMMENDATIONS	03
BIBLIOGRAPHIE	88
ANNEXE 1 : CATALOGUE DES PHOTOGRAPHIES	91
ANNEXE 2 : INVENTAIRE DES ARTÉFACTS PROVENANT DU SITE EiBh-133	
ANNEXE 3 : INVENTAIRE DES ARTÉFACTS PROVENANT DU SITE EiBh-h	
ANNEXE 4 : FICHES DES SITES ARCHÉOLOGIQUES	121

## LISTE DES FIGURES

Figure 1	Localisation générale du projet routier (Ministère des Transports du Québec [extrait])
Figure 2	Courbe d'émersion de la région de Blanc-Sablon, Basse-Côte-Nord (Bigras et Dubois 1987)
Figure 3	Localisation des sites et des interventions archéologiques réalisées à proximité du projet n° 154-05-0307, municipalité de Blanc-Sablon, relocalisation et reconstruction de la route 138 dans le secteur de l'anse des Dunes (Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, 1986, 12P/06, Blanc-Sablon, 1:50 000, [extrait])
Figure 4	Localisation du projet n° 154-05-0307, municipalité de Blanc-Sablon, relocalisation et reconstruction de la route 138 dans le secteur de l'anse des Dunes (Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, 1986, 12P/06, Blanc-Sablon, 1 : 50 000, [extrait])
Figure 5	Localisation sur photo aérienne du projet n° 154-05-0307, municipalité de Blanc-Sablon, relocalisation et reconstruction de la route 138 dans le secteur de l'anse des Dunes (Ministère des Terres et des Forêts, Service de la Photogrammétrie et de la Cartographie, 1 : 15 840, 1966, Q66367-43 et 44 [extrait])22
Figure 6	Secteur 1 du projet n° 154-05-0307, municipalité de Blanc-Sablon, relocalisation et reconstruction de la route 138 dans le secteur de l'anse des Dunes (Ministère des Transports du Québec)
Figure 7	Secteurs 2 à 5 du projet n° 154-05-0307, municipalité de Blanc-Sablon, relocalisation et reconstruction de la route 138 dans le secteur de l'anse des Dunes (Ministère des Transports du Québec)
Figure 8	Secteurs 5 à 8 du projet n° 154-05-0307, municipalité de Blanc-Sablon, relocalisation et reconstruction de la route 138 dans le secteur de l'anse des Dunes (Ministère des Transports du Québec)
Figure 9	Secteurs 8 et 9 du projet n° 154-05-0307, municipalité de Blanc-Sablon, relocalisation et reconstruction de la route 138 dans le secteur de l'anse des Dunes (Ministère des Transports du Québec)
Figure 10	Secteurs 9 et 10 du projet n° 154-05-0307, municipalité de Blanc-Sablon, relocalisation et reconstruction de la route 138 dans le secteur de l'anse des Dunes (Ministère des Transports du Québec)

Figure 11	Secteur 10 du projet n° 154-05-0307, municipalité de Blanc-Sablon, relocalisation et reconstruction de la route 138 dans le secteur de l'anse des Dunes (Ministère des Transports du Québec)	52
Figure 12	Secteurs 10 et 11 du projet n° 154-05-0307, municipalité de Blanc-Sablon, relocalisation et reconstruction de la route 138 dans le secteur de l'anse des Dunes (Ministère des Transports du Québec)	53
Figure 13	Secteurs 11 à 13 du projet n° 154-05-0307, municipalité de Blanc-Sablon, relocalisation et reconstruction de la route 138 dans le secteur de l'anse des Dunes (Ministère des Transports du Québec)	54
Figure 14	Limites du site EiBh-133	55
Figure 15	Séquences stratigraphiques observées sur le site EiBh-133	59
Figure 16	Carte de l'établissement du sieur François Martel de Brouague à la baie de Phélypeaux (ca. 1735) (Carte anonyme, APC, PH/340/Phélypeaux, s.d. [extrait])7	78
Figure 17	Tracé du « Chemin par ou L'on và aux Sablons » reporté sur une photo aérienne (Ministère des Transports du Québec, Service de l'arpentage foncier, L17, 1 : 8 000, MTQ-7807, nos 60 à 62)	79

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1	Sites archéologiques connus à proximité du projet n° 154-05-0307, municipalité de Blanc-Sablon, reconstruction et relocalisation de la route 138 dans le secteur de l'anse aux Dunes	.15
Tableau 2	Les classes technologiques des artéfacts provenant du site EiBh-133	.70
Tableau 3	Surveillance archéologique de sondages géotechniques – Synthèse des activités – Projet n° 154-05-0307, municipalité de Blanc-Sablon, relocalisation et reconstruction de la route 138 dans le secteur de l'anse des Dunes	.81
Tableau 4	Recommandations par secteur.	.86

## LISTE DES PHOTOGRAPHIES

Photo page co	<b>Duverture</b> Vue générale du secteur 6 localisé entre les chaînages 1+620 et 1+700, vers le nord (DUCD-0307-12-092)
Photo 1	Vue générale du secteur 1, vers le sud-est (DUCD-0307-12-226)23
Photo 2	Séquence stratigraphique type observée dans le secteur 1, vers le nord (DUCD-0307-12-006, sondage PU-11, chaînage 0+480)
Photo 3	Structure de pierres (St-1) localisée à la hauteur du chaînage 0+098, vers le sudouest (DUCD-0307-12-223)
Photo 4	Monticule de pierres (St-2) localisé à la hauteur du chaînage 0+308, vers le nord- nord-est (DUCD-0307-12-057)
Photo 5	Vue générale du secteur 2 entre les chaînages 0+610 à 0+680, vers l'est (DUCD-0307-12-013)
Photo 6	Vue générale du secteur 2 entre les chaînages 0+680 à 0+740, vers le nord (DUCD-0307-12-026)
Photo 7	Séquence stratigraphique type observée dans le secteur 2, vers l'ouest (DUCD-0307-12-017, sondage PU-18, chaînage 0+640)
Photo 8	Vue générale du secteur 3, vers l'est (DUCD-0307-12-039)
Photo 9	Séquence stratigraphique type observée dans le secteur 3, vers le nord (DUCD-0307-12-037, sondage PU-28, chaînage 0+790)
Photo 10	Vue générale du secteur 4, vers le nord-ouest (DUCD-0307-12-053)30
Photo 11	Séquence stratigraphique type observée dans le secteur 4, vers le sud-ouest (DUCD-0307-12-049, sondage PU-34, chaînage 1+040)
Photo 12	Séquence stratigraphique type observée dans le secteur 4, vers le sud-ouest (DUCD-0307-12-050, sondage PU-35, chaînage 1+090)
Photo 13	Vue générale du secteur 5, vers le nord (DUCD-0307-12-063)
Photo 14	Séquence stratigraphique type observée dans le secteur 5, vers le nord (DUCD-0307-12-067, sondage PU-43, chaînage 1+440)
Photo 15	Monticule de pierres (St-3) localisé au chaînage 1+468, vers le sud-est (DUCD-0307-12-068)

Photo 16	Vue générale du secteur 6, vers le nord (DUCD-0307-12-092)	.34
Photo 17	Séquence stratigraphique type observée dans le secteur 6, vers l'ouest (DUCD-0307-12-089, sondage PU-52G, chaînage 1+690)	.34
Photo 18	Vue générale du secteur 7, vers le sud (DUCD-0307-12-103)	.35
Photo 19	Séquence stratigraphique type observée dans le secteur 7, vers l'ouest (DUCD-0307-12-275, sondage PU-58G, chaînage 1+750)	.36
Photo 20	Paroi nord d'un sondage manuel effectué près du chaînage 1+760, vers le nord (DUCD-0307-12-102, sondage manuel, chaînage 1+760)	.36
Photo 21	Possible structure de pierres (St-4) localisée près du chaînage 1+703, vers le sud (DUCD-0307-12-088)	.37
Photo 22	Possible structure de pierres (St-5) localisée près du chaînage 1+722, vers le sudest (DUCD-0307-12-090)	.38
Photo 23	Possible structure de pierres (St-5) localisée près du chaînage 1+722, vers le sudouest (DUCD-0307-12-091)	.38
Photo 24	Vue générale du secteur 8, vers le sud (DUCD-0307-12-107)	.39
Photo 25	Séquence stratigraphique type observée dans le secteur 8, vers l'ouest (DUCD-0307-12-109, sondage PU-67, chaînage 1+840)	.40
Photo 26	Vue générale du secteur 9, vers le nord (DUCD-0307-12-145)	.41
Photo 27	Possible structure de pierres (St-6) localisée à la hauteur du chaînage 2+370, vers l'ouest (DUCD-0307-12-138)	.42
Photo 28	Champ de pierres, vers le nord-ouest (DUCD-0307-12-143)	.43
Photo 29	Possible structure de pierres (St-7) localisée à la hauteur du chaînage 2+453, vers l'ouest (DUCD-0307-12-140)	.43
Photo 30	Vue générale du secteur 10, vers le nord (DUCD-0307-12-187)	.44
Photo 31	Séquence stratigraphique observée à l'extrémité ouest du secteur 10, vers l'est (DUCD-0307-12-146, sondage PU-84, chaînage 2+500)	.45
Photo 32	Séquence stratigraphique observée dans le secteur 10, entre les chaînages 3+900 et 4+020, vers le nord (DUCD-0307-12-148, sondage manuel, chaînage 2+529)	.46

Photo 33	Séquence stratigraphique observée dans le secteur 10, entre les chaînages 2+580 et 3+900, vers le nord-ouest (DUCD-0307-12-167, sondage PU-88, chaînage 2+590)
Photo 34	Vue générale du secteur 11, vers le nord (DUCD-0307-12-257)48
Photo 35	Séquence stratigraphique type observée dans le secteur 11, vers l'est (DUCD-0307-12-259, sondage PU-132, chaînage 4+170)
Photo 36	Paroi sud d'un sondage manuel réalisé près du chaînage 4+180, vers le sud (DUCD-0307-12-260, sondage manuel)
Photo 37	Fondations en béton localisées à proximité du chaînage 4+120, vers le sud-est (DUCD-0307-12-263)
Photo 38	Aire perturbée en association avec les fondations en béton localisées à proximité du chaînage 4+120, vers l'ouest (DUCD-0307-12-264)
Photo 39	Vue générale du secteur 12, vers le nord (DUCD-0307-12-270)51
Photo 40	Séquence stratigraphique type observée dans le secteur 12, vers le nord (DUCD-0307-12-256, sondage PU-134, chaînage 4+270)
Photo 41	Vue générale du secteur 13, vers le nord (DUCD-0307-12-244)52
Photo 42	Séquence stratigraphique type observée dans le secteur 13, vers le nord (DUCD-0307-12-241, sondage PU-147G, chaînage 4+600)53
Photo 43	Concentration de pierres (St-8) localisée à la hauteur du chaînage 4+573, vers le nord-ouest (DUCD-0307-12-238)
Photo 44	Concentration de pierres (St-9) localisée à la hauteur du chaînage 4+586, vers le nord-ouest (DUCD-0307-12-236)
Photo 45	Concentration de pierres (St-10) localisée à la hauteur du chaînage 4+636, vers le nord-ouest (DUCD-0307-12-234)
Photo 46	Poteaux de bois et pierres (St-11) localisés à la hauteur du chaînage 4+644, vers le sud-est (DUCD-0307-12-233)
Photo 47	Concentration de pierres (St-12) localisée à la hauteur du chaînage 4+655, vers le nord-ouest (DUCD-0307-12-232)
Photo 48	Vue générale du site EiBh-133, vers le nord-ouest (DUCD-0307-12-217)66
Photo 49	Vue générale du site EiBh-133, vers le nord-est (DUCD-0307-12-161)66

Photo 50	Paroi sud-ouest de la sous-opération EiBh-133-1A (PU-85), vers le sud-ouest (DUCD-0307-12-152)	67
Photo 51	Paroi nord-est de la sous-opération EiBh-133-1E, vers le nord-est (DUCD-0307-12-202)	68
Photo 52	Ébauches en quartzite (1A99-1 et 1E3-1) et en grès (1E3-2) mis au jour sur le site EiBh-133	72
Photo 53	Nucléi en quartzite (1A99-2 et 3) mis au jour sur le site EiBh-133	72
Photo 54	Vue générale du site EiBh-h, vers le nord-est (DUCD-0307-12-318)	74
Photo 55	Séquence stratigraphique type observée dans les limites du site EiBh-h, vers le nord (DUCD-0307-12-377)	75
Photo 56	Éclat utilisé en quartzite de Ramah (1A99-1) mis au jour sur le site EiBh-h	76
Photo 57	Alignement de pierres à la hauteur du chaînage 3+723, vers l'est (DUCD-0307-12-339)	77
Photo 58	Alignement de pierres à la hauteur du chaînage 3+732, vers l'ouest (DUCD-0307-12-343)	77

## ÉQUIPE DE RÉALISATION

## MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

Direction territoriale de la Côte-Nord Service des projets

Michel Ménard, ingénieur

Direction générale des territoires Direction de la programmation, des ressources et des opérations Service de coordination des affaires autochtones, de l'archéologie et du développement nordique

Frank Rochefort, archéologue

Ghislain Gagnon, archéologue

Anne Sasseville, archéologue

## DÉSIRÉE-EMMANUELLE DUCHAINE, CONSULTANTE EN ARCHÉOLOGIE

Désirée-Emmanuelle Duchaine, prestataire de services, assistante-archéologue

Nicolas Fortier, archéologue chargé de projet

François Pellerin, cartographe

#### LVM INC.

Mario Trudel, technicien

#### CONSTRUCTION FHD INC.

René Dumas, opérateur de pelle mécanique

#### 1. INTRODUCTION

Ce rapport présente les résultats d'expertises archéologiques réalisées dans le cadre de travaux de caractérisation des sols effectués dans l'emprise du projet n° 154-05-0307 visant la relocalisation et la reconstruction de la route 138 dans le secteur de l'anse des Dunes, dans les limites de la municipalité de Blanc-Sablon, sur le territoire de la Direction territoriale de la Côte-Nord du ministère des Transports du Québec (MTQ) (figure 1). Ces expertises archéologiques ont été réalisées sur une période de 18 jours, soit entre le 23 novembre et le 10 décembre 2012. Les objectifs de ces interventions archéologiques étaient de s'assurer que la réalisation de ces travaux n'ait pas d'impact sur les sites archéologiques connus et ceux potentiellement présents dans les limites de l'emprise du projet. En effet, bien qu'aucun site archéologique connu ne soit localisé avec certitude dans l'emprise de ce dernier, la région de Blanc-Sablon est reconnue pour sa richesse archéologique. Des dizaines de sites archéologiques témoignent de la présence dans le secteur, aux cours des périodes préhistorique et historique, d'Amérindiens, de Paléoesquimaux, de Basques, de Français, d'Anglais et de Canadiens. En somme, il s'agissait d'une part, de protéger les sites archéologiques connus et d'autre part, de vérifier la présence ou l'absence de nouveaux sites archéologiques dans l'emprise du projet visé et, le cas échéant, d'en assurer la protection et d'évaluer l'impact des travaux sur ces derniers. Dans le cas de la découverte de nouveaux sites archéologiques dans les limites de l'emprise du projet, ces derniers devaient faire l'objet d'une évaluation qualitative et quantitative, si les conditions météorologiques le permettaient. Cette approche préventive appliquée par le MTQ vise à protéger les ressources patrimoniales du Québec.

Ces expertises archéologiques ont également permis d'observer les différentes séquences de sols en place dans les limites de l'emprise et par conséquent, d'évaluer sommairement le potentiel archéologique des différents tronçons du tracé projeté de la voie de contournement de la route 138. À la lumière des informations ainsi recueillies, des recommandations quant à la planification de futures expertises archéologiques dans les limites du projet ont ainsi pu être émises.

Le rapport est subdivisé en quatre chapitres. Le mandat du consultant est exposé dans le chapitre 1 ainsi que la méthodologie appliquée lors des différentes étapes de la recherche. La première partie du chapitre 2 dresse pour sa part le contexte environnemental, passé et présent, de la région de Blanc-Sablon alors que la seconde partie expose l'évolution de l'occupation humaine de ce territoire, de la préhistoire à aujourd'hui. Un état des connaissances acquises jusqu'à ce jour en archéologie y est également présenté. Le chapitre 3 fait état des résultats de l'intervention qui sont exposés pour chacun des secteurs identifiés. Ces derniers sont accompagnés de figures et de photographies. Ce chapitre se termine par une discussion qui porte principalement sur l'interprétation des résultats. Dans la conclusion qui correspond au chapitre 4 du rapport, les principaux résultats sont repris et des recommandations sont émises.

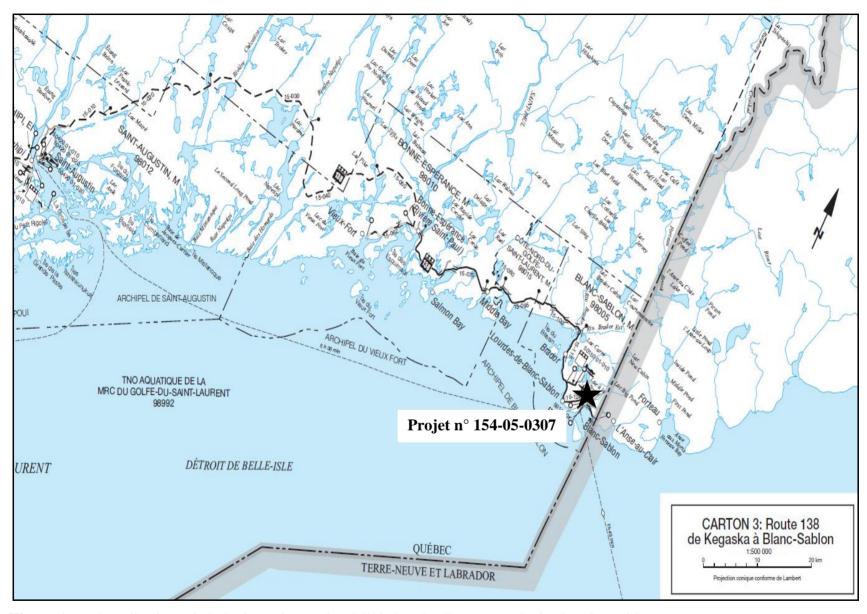


Figure 1 Localisation générale du projet routier (Ministère des Transports du Québec [extrait])

#### 1.1 Mandat

Le mandat confié au consultant est le suivant:

- Réaliser une surveillance archéologique de sondages géotechniques (travaux de caractérisation des sols) afin de s'assurer de la protection des sites archéologiques préhistoriques et historiques amérindiens ainsi qu'historiques dans l'emprise du projet nº 154-05-0307 visant la relocalisation et la reconstruction de la route 138 dans le secteur de l'anse des Dunes, dans les limites de la municipalité de Blanc-Sablon;
- Réaliser l'excavation de sondages archéologiques en périphérie des sondages géotechniques lorsque des biens archéologiques sont mis au jour. Les sondages archéologiques sont réalisés manuellement et systématiquement lors des travaux de surveillance archéologique;
- Évaluer qualitativement et quantitativement ainsi que documenter tout vestige archéologique mobilier ou immobilier mis au jour lors des travaux de surveillance archéologique;
- Réaliser une inspection visuelle complète du corridor où les sols doivent être perturbés par la machinerie utilisée pour la réalisation des sondages géotechniques;
- Le cas échéant, définir des secteurs où la machinerie peut circuler afin de protéger l'intégralité des sites archéologiques où des biens archéologiques sont susceptibles d'être détruits par la réalisation des travaux;
- Implanter des piquets en périphérie de tous les sites archéologiques mis au jour dans l'emprise du projet lors de l'inventaire. Les piquets devront être peints au moyen d'une peinture de couleur rouge vif afin de les rendre facilement repérables et porter une identification spécifique au marqueur noir;
- Produire un rapport de recherches archéologiques.

#### 1.2 Méthodologie

#### 1.2.1 Recherche documentaire

Une recherche documentaire supplémentaire dans l'Inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ) et dans divers rapports et publications en archéologie a été effectuée afin de localiser et définir la nature des occupations anciennes connues pour la région de Blanc-Sablon. Ces informations ont servi à établir le contexte environnemental et archéologique de la région à l'étude ainsi qu'à déterminer la présence de zones à potentiel archéologique dans les limites de l'emprise du projet.

#### 1.2.2 Déroulement des travaux de terrain

Préalablement à l'excavation des sondages géotechniques, une inspection visuelle couvrant l'ensemble de l'emprise du projet a été réalisée. L'objectif était de déceler des indices, vestiges mobiliers ou architecturaux, liés à une occupation humaine ancienne. Dans le cadre d'une découverte, le consultant avait la responsabilité de s'assurer du repositionnement des sondages géotechniques problématiques et de proposer un itinéraire afin de déplacer la pelle mécanique sans perturber un éventuel site archéologique.

Bien que la majorité des sondages géotechniques ont été effectués sur le centre-ligne, plusieurs d'entre eux ont été excavés à 10 m de part et d'autre de celui-ci. Les sondages étaient distancés les uns des autres de 10 à 50 m. Les dimensions de ces sondages variaient en fonction des besoins et la profondeur variait selon les besoins ou l'atteinte du roc en place. L'excavation de douze sondages (entre les chaînages 1+740 et 1+800) a nécessité le recours à une pelle mécanique de type John Deere 892 ELC alors que les autres ont pu être excavés à l'aide d'une pelle mécanique de type CAT 315L. En plus d'effectuer la supervision de l'excavation des sondages, les archéologues ont vérifié le contenu des déblais à l'aide de truelles, de pelles et de binettes afin de s'assurer de la stérilité archéologique des sols.

Dans certaines zones considérées comme recélant un fort potentiel archéologique, des sondages manuels de 0,30 m de côté ont été réalisés préalablement aux sondages géotechniques. La profondeur de ces sondages variait entre 0,30 et 0,80 m. Par ailleurs, aussi bien dans le cas des sondages mécaniques que manuels, les sols de surface tels que l'humus n'ont pu être examinés convenablement en raison du gel.

Les données qui ont été colligées dans un carnet d'arpentage portaient sur le relief général du terrain, le type de flore environnante ainsi que la nature des sols qui formaient la séquence stratigraphique observée dans chacun des sondages. Les dimensions des sondages et l'épaisseur des couches ont été mesurées approximativement étant donné l'importante profondeur de certains sondages. Ces informations ont été complétées par des photographies des différents secteurs de l'emprise et des parois les plus significatives des sondages qui ont fait l'objet de la surveillance. De plus, des coordonnées latitude-longitude (NAD 83) ont été prises à l'emplacement de tous les sondages manuels et mécaniques.

De la même façon, l'identification d'une possible structure ou d'un élément d'intérêt archéologique lors de l'inspection visuelle de surface a mené à la description de ce dernier qui a également été photographié et localisé à l'aide d'un GPS (coordonnées latitude-longitude) ainsi que par triangulation. Lorsque cela s'est avéré possible, des sondages ont été effectués à proximité afin de confirmer la nature anthropique de l'élément d'intérêt et pour le dater.

#### 1.2.3 Évaluation des sites archéologiques

Lorsqu'un site archéologique était découvert, un inventaire au moyen de sondages manuels était effectué afin d'établir les limites de celui-ci. À la suite de la découverte d'artéfacts dans un sondage géotechnique, des sondages manuels de 0,50 m de côté étaient effectués à la truelle à 5 m de ce dernier. Dans le cas où ces sondages s'avéraient négatifs, des sondages disposés en

quinconce étaient effectués à 2,5 m du sondage géotechnique positif. L'enregistrement des données recueillies au cours de l'inventaire comprenait la prise de photographies ainsi que de notes faisant notamment état des interprétations préliminaires, la réalisation de croquis en plan et en coupe et la récolte d'artéfacts le cas échéant. Ces données archéologiques ont été consignées dans un carnet d'arpentage et dans un catalogue photographique. Les parois les plus significatives de tous les sondages ont été photographiées et la séquence stratigraphique des sols en place enregistrée. Les sondages étaient ensuite localisés sur un plan à l'aide d'un niveau d'arpenteur. Des coordonnées ont également été prises à l'aide de GPS afin de localiser l'emplacement de chacun des sondages manuels. Enfin, les sondages positifs ont été identifiés à l'aide de piquets peinturés et identifiés par un numéro. Les sondages ont été identifiés selon le système Tykal (opération 1, sous-opérations A à T et le numéro de lot).

Quant aux artéfacts, ils ont été nettoyés, inventoriés et emballés selon le système en usage au ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCC). Cette étape a permis de documenter la nature de l'occupation et de proposer le type d'intervention à prévoir sur le site. Ces artéfacts ont été conservés et déposés à la Réserve d'archéologie du Québec du MCC.

## 2. CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL ET CULTUREL DE LA RÉGION À L'ÉTUDE

#### 2.1 Contexte paléogéographique

Il y a plus de 12 000 ans avant aujourd'hui (AA), la région de Blanc-Sablon est recouverte par les glaces. Le retrait de l'Inlandsis laurentidien survient entre 12 700 et 12 600 ans AA (Parent et coll. 1985). Toutefois, ce n'est qu'à partir de 11 000 ou 10 000 ans AA que ce secteur est habitable par l'Homme.

Comme le font remarquer Dubois et Perras (1998), la transgression marine qui s'en suivit ne laisse que peu de sédiments glacio-marins ou marins fins d'eau profonde. De tels dépôts ne sont observables que dans les dépressions des rivières. L'altitude maximale du niveau d'eau durant la transgression marine est de 148 à 152 m (NMM) (figure 2) (Bigras et Dubois 1987; Grant 1969; De Boutray et Hillaire-Marcel 1977; Dubois et coll. 1984; Groison et coll. 1985). La régression marine occasionnée par le relèvement isostatique a par la suite libéré les terres. C'est ainsi que le niveau des eaux a atteint les 30 m il y a 8 200 ± 600 ans AA et un niveau de 15 m, vers 6200 ± 900 ans AA (Dubois et Perras 1998). En l'absence de preuve d'un niveau marin plus bas que l'actuel ou de transgression dans les derniers millénaires, nous devons considérer que le niveau marin a par la suite continué à baisser jusqu'à aujourd'hui.

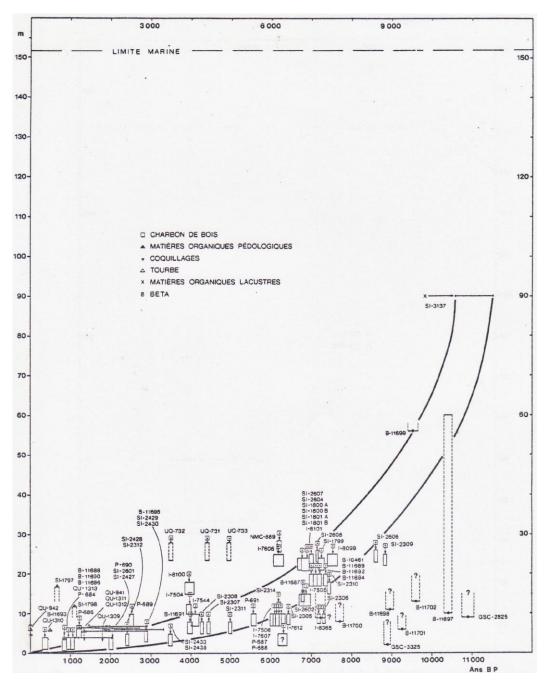
Entre 10 500 à 9 000 ans AA, une toundra herbacée s'installe sur le territoire. Celle-ci va évoluer vers une toundra arbustive au cours des quatre millénaires qui suivent. La toundra forestière qui couvre actuellement la région de Blanc-Sablon se met en place à partir de 5 000 ans AA (Pintal 1998).

#### 2.2 Contexte environnemental actuel

Un climat de type continental froid à influence littorale est responsable des étés courts et humides et des hivers longs mais faiblement enneigés. Toutefois, le courant froid du Labrador, traversant le détroit de Belle Isle, confère à la région de Blanc-Sablon un climat de type hémi-arctique (Plumet et coll. 1994). Près du littoral où se situe le projet, l'écart de température entre les saisons est moins important qu'à l'intérieur des terres. Toutefois, de violentes tempêtes provenant du nord-est surviennent entre 3 et 5 jours par mois (Environnement Canada 2007). La moyenne de température y est d'environ 0°C (Dubois et Perras 1998).

Le relief observable entre Brador et Lourdes-de-Blanc-Sablon est caractérisé par une succession de buttes arrondies et de plateaux sub-horizontaux espacés les uns des autres et recouverts de champs de blocs. Le passage du glacier a érodé les sommets les plus élevés de la région si bien que plus de 50% de la surface du territoire se situe sous les 30 m d'altitude (NMM) (Tecsult 2007). Entre ceux-ci, des terrasses ensablées et des cordons littoraux ont été déposés par le retrait de la mer au cours des derniers millénaires. Dans l'emprise du projet, des dépôts marins d'eau peu profonde (mer de Goldthwait) de 1 à 15 m d'épaisseur couvrent le socle rocheux (Dionne 1984; Grant 1986). La moitié sud-est de l'emprise du projet se distingue toutefois par des champs de dunes. Ces dernières sont constituées de sable d'origine fluvio-marine et formées par les forts vents qui balaient régulièrement la région. Les dépressions sont parcourues par de petits

ruisseaux et remplies par des petits lacs, des étangs et des tourbières. Seule la rivière Blanc-Sablon se démarque par son débit élevé (Pintal 1998).



**Figure 2** Courbe d'émersion de la région de Blanc-Sablon, Basse-Côte-Nord (Bigras et Dubois 1987)

Le socle rocheux gneissique appartenant au Bouclier canadien (province géologique de Grenville) est attribué au Précambrien. Au sud de la faille de Brador, le socle est recouvert de formations datant du Paléozoïque et liées aux basses-terres du Saint-Laurent (formations de Brador et de Forteau). Alors que le socle renferme des pierres comme du gneiss, des gabbros, du quartz et des quartzites, les dépôts supérieurs recèlent principalement de pierres de grès et de calcaire (Dubois et Perras 1998).

La végétation qui prévaut actuellement correspond à une toundra forestière dominée par de la mousse et des lichens alors que de petits conifères (*krummholz*) comme des épinettes noires, des épinettes blanches et des sapins croissent lentement dans les dépressions et les versants à l'abri des vents. Vers l'intérieur des terres, la forêt boréale, composée d'épinettes noires, d'épinettes blanches, de sapins, de mélèzes et de bouleaux, prend graduellement place (Pintal 1998).

Par ailleurs, la faune terrestre de la Basse-Côte-Nord est peu variée. Bien qu'on y retrouve des ours, des orignaux et historiquement des caribous, ce territoire est surtout peuplé de quelques espèces de mammifère de petite (marmotte, loutre de rivière, vison, belette, écureuil, souris et campagnol) et de moyenne taille (loup, lynx, renard, porc-épic et castor) ainsi que des gallinacés et de la sauvagine (Pintal 1998). La présence de la couleuvre rayée, du crapaud d'Amérique, de la grenouille du Nord, de la grenouille léopard, de la grenouille verte, de la salamandre à deux lignes, de la salamandre à points bleus et de la rainette crucifère est également attestée dans la région élargie (Fortin 2005). Les lacs et les rivières sont pour leur part colonisés par des poissons d'eau douce comme le touladi, le grand brochet, le corégone et l'omble chevalier alors que des poissons migrateurs comme le saumon et l'omble de fontaine peuplent les cours d'eau majeurs qui se jettent dans le golfe du Saint-Laurent. D'autre part, le golfe est riche en ressources marines. On y retrouve des baleines, des rorquals, des phoques du Groenland, des phoques communs, des mollusques et diverses espèces de poissons (morue, saumon, capelan et hareng) (Pintal 1998).

#### 2.3 Occupation humaine ancienne

Après avoir peuplé la région des Grands-Lacs, la Nouvelle-Angleterre, la partie méridionale du Québec et les provinces maritimes, des groupes amérindiens ont commencé à fréquenter la partie orientale de la Basse-Côte-Nord il y a environ 9 000 ans AA (Pintal 1998 et 2010). Les sites attribués à l'Archaïque maritime ancien sont principalement localisés sur ce qui devait être le littoral de la mer de Goldthwait. Les ressources marines pouvaient par conséquent être l'attrait principal par rapport à un hinterland austère ne présentant vraisemblablement qu'une faune rare et une flore peu diversifiée. Durant la période qui s'étend de 8 000 à 7 000 ans AA, bien que le territoire occupé s'agrandisse considérablement, s'étendant de la baie des Moutons au Labrador central, seul le littoral et les berges des premiers lacs sont habités (Pintal 1998). Les sites n'indiquent également qu'une diversité limitée d'activités qui s'y déroulent. On y observe la présence de sites domestiques, d'ateliers de taille et des sites liés à l'exploration du territoire et à l'acquisition des ressources (Pintal 1998). À la fin de cette période, une régionalisation culturelle semble s'installer par rapport aux autres régions du Québec. Les données provenant de la zooarchéologie démontrent qu'on y chasse le morse, le phoque, la morue, le caribou ainsi qu'une variété d'oiseaux terrestres et migrateurs. Ce régime alimentaire prévaudra pendant les millénaires qui suivront. Alors que le début de la période est caractérisé par des visites de courte

durée, la découverte de traces d'habitations témoignant de séjours de plus en plus prolongés (jusqu'à 50 m de longueur vers 4 000-3 500 ans AA) démontre une implication grandissante des groupes lors de l'établissement (Pintal 1998). Les sites témoignant de cette période sont associés au complexe Blanc-Sablon.

Les complexes La Tabatière et Bonne-Espérance évoluent parallèlement durant la période suivante. Le complexe La Tabatière, semblable au complexe *Rattler's Bight*, se démarque par la fabrication de pièces bifaciales lancéolées à long pédoncule en quartzite de Ramah et en cherts de Terre-Neuve (Pintal 1998). Le complexe Bonne-Espérance se caractérise plutôt par le façonnage de pièces bifaciales encochées latéralement près de la base. Les quelques sites qui y sont assignés sont surtout localisés près de l'embouchure des rivières.

La réorganisation socio-territoriale qui se met en branle à la fin de l'Archaïque, c'est-à-dire vers 3 500 ans AA, a des répercussions sur la culture matérielle mise au jour sur les sites témoignant de cette époque (Pintal 1998). En effet, à la période post-Archaïque, la production des artéfacts de la Basse-Côte-Nord est davantage influencée par celle de la péninsule Québec-Labrador et de Terre-Neuve plutôt que par celle du sud du Québec et de la Nouvelle-Angleterre. Ce réalignement se traduit, entre autres par une utilisation d'une variété grandissante de matériaux lithiques. Ceux-ci proviennent du Labrador, de Terre-Neuve et de sources locales (Pintal 1998). Seul un réseau d'échange fort développé a pu permettre l'acquisition de matières premières issues d'un si vaste territoire

Entre 3 500 et 2 500 ans AA, l'influence de la culture Meadowood, originaire de l'Ontario et de l'état de New York, se fait ressentir dans la production d'outils tels que les pointes, les forets-perçoirs et les grattoirs-racloirs. Les pièces bifaciales présentent désormais des encoches latérales. À l'opposé, un enracinement grandissant se fait ressentir durant le millénaire qui suit puisque les artisans-tailleurs se rabattent de plus en plus sur des matériaux locaux alors que les habitations longues comportent d'imposants foyers témoignant d'un désir d'occuper sur une longue période de temps les campements. La poterie fait son apparition sur ce territoire et les pièces bifaciales sont caractérisées par un pédoncule plutôt que par des encoches (Pintal 1998).

Durant la période s'étendant de 2 800 à 2 200 ans AA, la région de Blanc-Sablon est visitée par les Paléoesquimaux du Groswater. Les sites démontrent une exploitation des ressources maritimes entre les mois d'avril et juin. Ces populations occupent intensivement des sites domestiques et des points de guet situés surtout sur des îles. Malgré la découverte de quelques sites attribués au Dorsétien moyen (2 200 à 1 500 ans AA), il y a un net désintéressement des Paléoesquimaux pour la région (Pintal 1998).

Par la suite, vers 1 100 ans AA, un nouveau changement culturel survient. Les matières lithiques locales perdent de l'importance aux yeux des Amérindiens et la base des pièces bifaciales présente désormais des encoches latérales ou en coin. Les liens socio-économiques avec les groupes amérindiens de la vallée du Saint-Laurent et de Terre-Neuve se renforcent. La dimension des camps de base s'accroît également. On y retrouve principalement des habitations semi-circulaires associées à de nombreux foyers et des espaces destinés à la taille de la pierre et à la transformation des produits de la chasse ou bien encore des habitations sub-rectangulaires allongées dans lesquelles un foyer rempli d'os calcinés occupe habituellement la partie centrale.

Les sites attribués à l'intervalle 1 100-400 ans AA sont associés au complexe Anse Morel (Pintal 1998).

Dans l'état actuel des connaissances, la période de contact est plutôt mal connue. Quelques rares sites attribués aux Amérindiens ont fourni des artéfacts de facture européenne (Pintal 1998). Les premiers Européens à fouler le sol de la Basse-Côte-Nord sont des morutiers et des baleiniers basques et français (Bretons et Normands) explorant de façon ponctuelle le détroit de Belle Isle dès le XVI<sup>e</sup> siècle. Par la suite, l'attribution de terres par le roi de France (comme le poste de Brador fondé au début du XVIII<sup>e</sup> siècle par de Courtemanche) donne des droits exclusifs d'exploitation aux seigneurs (Frenette 2009). Après la Conquête, des compagnies anglaises se voient octroyer le monopole du commerce dans la région.

Le mode de peuplement de la Basse-Côte-Nord change radicalement à la suite de la faillite de la Compagnie du Labrador en 1820 et de la Compagnie de la Baie d'Hudson en 1852 (Frenette 2009). Pour la première fois, les pêcheurs et les engagés ont l'occasion de prendre possession de terres et de postes de pêche. Ainsi, peu après 1820, des postes de pêche sont acquis par des propriétaires d'origines diverses. Puis, entre 1830 et 1855, l'accroissement démographique se poursuit avec l'arrivée de Canadiens français dans la région (Gendron et Charest 1984). À partir de 1860, de nombreuses familles d'anglophones en provenance de Terre-Neuve viennent s'établir dans la région et y fondent de nombreux villages (Frenette 2009). La pêche au loup-marin se voit alors remplacée par la pêche à la morue.

### 2.4 État des connaissances en archéologie

Selon le registre de l'Inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ) du ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCC), 39 sites archéologiques sont actuellement connus dans une zone d'étude d'environ 875 m de part et d'autre du centre-ligne du projet (figure 3; tableau 1). D'autre part, sept inventaires archéologiques ont été réalisés dans les limites de cette même zone (Groison, D. 1980, Mills, S. 1980, et Pintal, J.-Y. 1989, 1996h, 2001c, 2005b et 2012c). Ces inventaires ont tous été effectués à proximté de l'actuelle route 138 (figure 3). Par ailleurs, le Répertoire du patrimoine culturel du Québec (RPCQ) indique qu'aucun bien immobilier reconnu, cité ou classé n'est localisé dans la zone d'étude.

Au mois de juin 1980, le Service de l'Environnement du MTQ confie à D. Groison le mandat de réaliser des inventaires archéologiques entre Brador et Blanc-Sablon (Groison 1980). Dans la zone d'étude, trois bancs d'emprunt et quatre tronçons de la route 138 ont fait l'objet de sondages (figure 3). Plusieurs sites ont été découverts et inventoriés durant ces travaux. Au cours de la même année, S. Mills effectue, lui aussi pour le compte du MTQ, une campagne de reconnaissance qui a parfois été suivie de fouilles, le long de la même route, entre l'anse des Dunes et la baie de Brador (Mills 1980). Les sites EiBh-27, 31 et 54 ont alors fait l'objet d'interventions.

À l'occasion de recherches en archéologie préhistorique menées dans la région de Blanc-Sablon en 1988, J.-Y. Pintal a mis au jour le site EiBh-79 (Pintal 1989). Il a également profité de l'occasion pour procéder à quelques interventions ponctuelles qui ont mené à la récolte

d'artéfacts dans les limites du site EiBh-72. Ce dernier n'ayant pu être circonscrit avec exactitude, nous estimons qu'il pourrait en partie être localisé dans l'emprise du projet dont il est question dans ce rapport.

Préalablement à la réfection de divers tronçons de la route 138 entre Brador et Blanc-Sablon, des inventaires archéologiques ont été réalisés à l'été 1996 (Pintal 1996h). La zone actuellement à l'étude comprend deux aires ayant fait l'objet d'une telle expertise. L'extrémité nord de l'anse des Dunes a tout d'abord été couverte par 20 sondages manuels s'étant avérés négatifs. Toutefois, une inspection visuelle de surfaces érodées a mené à la découverte de deux concentrations d'artéfacts qui ont été associées au site EiBh-70, découvert quelques années auparavant (Pintal, J.Y. 1980). Plus au sud, 28 sondages effectués en bordure de la route 138 n'ont pu confirmer l'occupation du secteur durant la préhistoire. Nous pouvons toutefois signaler la découverte fortuite du site EiBh-122.

Un inventaire archéologique réalisé pour le compte du MTQ en 2005 a permis de sonder l'emprise de six ponceaux localisés de manière éparse le long de la route 138, entre la rivière Tortue et Blanc-Sablon (Pintal, J.-Y. 2005b). L'un de ces ponceaux chevauche un ruisseau situé un peu au nord de Lourdes-de-Blanc-Sablon. L'intervention n'a mené à l'identification d'aucun nouveau site archéologique.

Enfin, dans le cadre de la réfection de ponceaux situés dans les limites de la municipalité de Blanc-Sablon, le long de la route 138, neuf ponceaux ont fait l'objet d'un inventaire (Pintal, J.-Y. 2012c). L'un des ponceaux inventoriés est situé à l'extrémité nord de la zone d'étude, à proximité du chaînage 0+225. Cette intervention, qui comprenait une inspection visuelle et la réalisation de quatre sondages manuels, a couvert une emprise de 60 m de longueur sur une largeur de 30 m de chaque côté de la route 138. Ces travaux n'ont toutefois pas conduit à la découverte de nouveaux sites archéologiques.

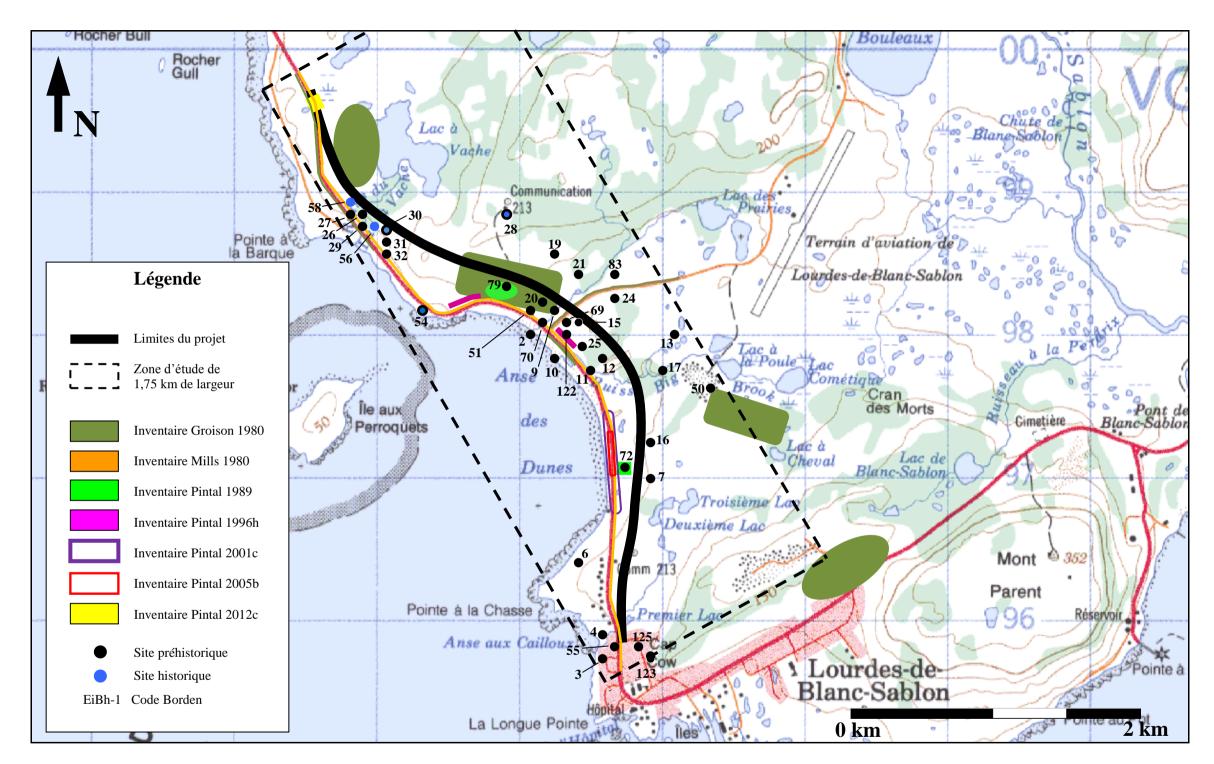


Figure 3 Localisation des sites et des interventions archéologiques réalisées à proximité du projet n° 154-05-0307, municipalité de Blanc-Sablon, relocalisation et reconstruction de la route 138 dans le secteur de l'anse des Dunes (Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, 1986, 12P/06, Blanc-Sablon, 1:50 000, [extrait])

**Tableau 1** Sites archéologiques connus à proximité du projet n° 154-05-0307, municipalité de Blanc-Sablon, reconstruction et relocalisation de la route 138 dans le secteur de l'anse aux Dunes

Site	Identification culturelle	Fonction du site	Localisation informelle	Bassin hydrographique	Altitude (m)	Références
EiBh-2	Amérindien préhistorique archaïque maritime (8 000 à 3 000 ans AA) Amérindien préhistorique post-archaïque moyen (2 500 à 1 100 ans AA)	N.D.	Au fond de l'anse des Dunes, près de la route 138 à Lourdes- de-Blanc-Sablon		6	Lévesque, R. 1972 et 1976; McGhee, R. et Tuck, J.A. 1975; Groison, D. 1980c; Loring, S. 1987; Pintal, J.Y. et al. 1985; Niellon, F. 1984b; Pintal, J.Y. 1992a et 2010d
EiBh-3	Amérindien préhistorique indéterminé (12 000 à 450 ans AA) Inuit paléoesquimau (3 800 à 1 000 ans AA)	N.D.	Longue-Pointe, à l'ouest du village de Lourdes-de-Blanc- Sablon		7	Lévesque, R. 1972 et 1976; Niellon, F. 1984b; Pintal, J.Y. 2010d
EiBh-4	Inuit paléoesquimau récent (dorsétien) (2 000 à 1 000 ans AA)	N.D.	Longue-Pointe, à l'ouest du village de Lourdes-de-Blanc- Sablon	Saint-Paul	10	Lévesque, R. 1972 et 1976; Pintal, J.Y. <i>et al.</i> 1985; Niellon, F. 1984b; Pintal, J.Y. 2010d
EiBh-6	Amérindien préhistorique archaïque maritime (8 000 à 3 000 ans AA)	N.D.	Sur la pointe à la Chasse, au nord- ouest du village de Lourdes-de-Blanc- Sablon		10	Lévesque, R. 1972 et 1976; Pintal, J.Y. <i>et al</i> . 1985; Niellon, F. 1984b; Pintal, J.Y. 2010d
EiBh-7	Amérindien préhistorique indéterminé (12 000 à 450 ans AA) Amérindien préhistorique post-archaïque (3 500 à 450 ans AA)	N.D.	Partie sud de l'anse des Dunes, au nord- ouest du village de Lourdes-de-Blanc- Sablon		12	Lévesque, R. 1972 et 1976; Pintal, J.Y. <i>et al.</i> 1985; Niellon, F. 1984b; Pintal, J.Y. 2010d
EiBh-9	Amérindien préhistorique indéterminée (12 000 à 450 ans AA) Amérindien préhistorique post-archaïque récent (1 100 à 450 ans AA)	N.D.	Au nord de l'anse des Dunes	Saint-Paul	5	Lévesque, R. 1972 et 1976; Groison, D. 1980c; Pintal, J.Y. et al. 1985; Niellon, F. 1984b; Pintal, J.Y. 2010d
EiBh-10	Amérindien préhistorique archaïque récent (5 500 à 3 000 ans AA) Amérindien préhistorique post-archaïque moyen (2 500 à 1 100 ans AA)	N.D.	Partie centrale de l'anse des Dunes	Saint-Paul	7	Lévesque, R. 1972 et 1976; Groison, D. 1980c; Pintal, J.Y. et al. 1985; Niellon, F. 1984b; Pintal, J.Y. 2010d
EiBh-11	Amérindien préhistorique indéterminé (12 000 à 450 ans AA) Amérindien préhistorique post-archaïque (3 500 à 450 ans AA)	N.D.	Partie centrale de l'anse des Dunes	Saint-Paul	6	Lévesque, R. 1972 et 1976; Groison, D. 1980c; Niellon, F. 1984b; Pintal, J.Y. 2010d

**Tableau 1** Sites archéologiques connus à proximité du projet n° 154-05-0307, municipalité de Blanc-Sablon, reconstruction et relocalisation de la route 138 dans le secteur de l'anse aux Dunes (suite)

Site	Identification culturelle	Fonction du site	Localisation informelle	Bassin hydrographique	Altitude (m)	Références
EiBh-12	Amérindien préhistorique archaïque moyen (7 000 à 5 500 ans AA) Amérindien préhistorique post-archaïque (3 500 à 450 ans AA)	N.D.	Partie centrale de l'anse des Dunes	Saint-Paul	7	Lévesque, R. 1972 et 1976; Pintal, J.Y. <i>et al</i> . 1985; Niellon, F. 1984b; Pintal, J.Y. 2010d
EiBh-13	Amérindien préhistorique archaïque maritime (8 000 à 3 000 ans AA)	N.D.	0,5 km à l'est du centre de l'anse des Dunes	Saint-Paul	17	Lévesque, R. 1972 et 1976; Pintal, J.Y. <i>et al.</i> 1985; Niellon, F. 1984b; Pintal, J.Y. 2010d
EiBh-15	Amérindien préhistorique archaïque maritime (8 000 à 3 000 ans AA)	N.D.	Partie centrale de l'anse des Dunes	Saint-Paul	6	Lévesque, R. 1976; Pintal, J.Y. et al. 1985; Niellon, F. 1984b; Pintal, J.Y. 2010d
EiBh-16	Amérindien préhistorique indéterminé (12 000 à 450 ans AA)	N.D.	Partie nord de l'anse des Dunes	Saint-Paul	12	Lévesque, R. 1976; Pintal, J.Y. et al. 1985; Niellon, F. 1984b; Pintal, J.Y. 2010d
EiBh-17	Amérindien préhistorique archaïque moyen (7 000 à 5 500 ans AA)	N.D.	Partie centrale de l'anse des Dunes, à 1,2 km du rivage	Saint-Paul	12	Lévesque, R. 1976; Pintal, J.Y. et al. 1985; Niellon, F. 1984b; Pintal, J.Y. 2010d
EiBh-19	Amérindien préhistorique indéterminé (12 000 à 450 ans AA) Amérindien préhistorique archaïque maritime (8 000 à 3 000 ans AA)	N.D.	Partie centrale de l'anse des Dunes, à 1,2 km du rivage	Saint-Paul	28	Lévesque, R. 1976; Groison, D. 1980c; Pintal, J.Y. <i>et al.</i> 1985; Niellon, F. 1984b; Pintal, J.Y. 2010d
EiBh-20	Amérindien préhistorique archaïque maritime (8 000 à 3 000 ans AA)	N.D.	Partie nord de l'anse des Dunes	Saint-Paul	15	Lévesque, R. 1976; Groison, D. 1980c; Niellon, F. 1984b; Pintal, J.Y. 2010d
EiBh-21	Inuit paléoesquimau récent (dorsétien) (2 000 à 1 000 ans AA)	N.D.	Partie centrale de l'anse des Dunes	Saint-Paul	16	Lévesque, R. 1976; Groison, D. 1980c; Niellon, F. 1984b; Pintal, J.Y. 1998a et 2010d
EiBh-24	Amérindien préhistorique indéterminé (12 000 à 450 ans AA) Amérindien préhistorique archaïque moyen (7 000 à 5 500 ans AA)	N.D.	Partie centrale de l'anse des Dunes, à 1,2 km du rivage	Saint-Paul	16	Lévesque, R. 1972 et 1976; Niellon, F. 1984b; Pintal, J.Y. 2010d
EiBh-25	Amérindien préhistorique indéterminé (12 000 à 450 ans AA) Amérindien préhistorique archaïque moyen (7 000 à 5 500 ans AA)	N.D.	Partie centrale de l'anse des Dunes, à 1,4 km du rivage	Saint-Paul	15	Lévesque, R. 1972 et 1976; Pintal, J.Y. <i>et al</i> . 1985; Niellon, F. 1984b; Pintal, J.Y. 2010d

**Tableau 1** Sites archéologiques connus à proximité du projet n° 154-05-0307, municipalité de Blanc-Sablon, reconstruction et relocalisation de la route 138 dans le secteur de l'anse aux Dunes (suite)

Site	Identification culturelle	Fonction du site	Localisation informelle	Bassin hydrographique	Altitude (m)	Références
EiBh-26	Amérindien préhistorique archaïque moyen (7 000 à 5 500 ans AA)	N.D.	Anse à la Barque, un peu au sud de la pointe à la Barque	Saint-Paul	10	Lévesque, R. 1972 et 1976; Pintal, J.Y. <i>et al.</i> 1985; Niellon, F. 1984b; Pintal, J.Y. 2010d
EiBh-27	Amérindien préhistorique archaïque maritime (8 000 à 3 000 ans AA)	N.D.	Anse à la Barque, un peu au sud de la pointe à la Barque près de la route 138	Saint-Paul	8	Mills, S. 1980; Lévesque, R. 1972 et 1976; Pintal, J.Y. <i>et al.</i> 1985; Niellon, F. 1984b; Pintal, J.Y. 1998a et 2010d
EiBh-28	Amérindien préhistorique archaïque maritime (8 000 à 3 000 ans AA) Historique 1800-1899	Pêche-trappe	Anse à la Barque, un peu au sud de la pointe à la Barque	Saint-Paul	8	Lévesque, R. 1972 et 1976; Pintal, J.Y. <i>et al.</i> 1985; Niellon, F. 1984b; Pintal, J.Y. 2010d
EiBh-29	Amérindien préhistorique indéterminé (12 000 à 450 ans AA) Amérindien préhistorique post-archaïque moyen (2 500 à 1 100 ans AA)	N.D.	Anse à la Barque, un peu au sud de la pointe à la Barque	Saint-Paul	6	Lévesque, R. 1972 et 1976; Pintal, J.Y. <i>et al</i> . 1985; Niellon, F. 1984b; Pintal, J.Y. 2010d
EiBh-30	Amérindien préhistorique post-archaïque moyen (2 500 à 1 100 ans AA) Historique 1760-1799	N.D.	Un peu au sud de l'anse à la Barque	Saint-Paul	30	Lévesque, R. 1972 et 1976; Groison, D. 1980c; Pintal, J.Y. et al. 1985; Niellon, F. 1984b; Pintal, J.Y. 1998a et 2010d
EiBh-31	Amérindien préhistorique indéterminé (12 000 à 450 ans AA)	N.D.	Anse à la Barque, un peu au sud de la pointe à la Barque	Saint-Paul	30	Mills, S. 1980; Lévesque, R. 1972 et 1976; Niellon, F. 1984b; Pintal, J.Y. 2010d
EiBh-32	Amérindien préhistorique indéterminé (12 000 à 450 ans AA)	N.D.	Anse à la Barque, à l'extrémité nord de l'anse des Dunes, le long de la route 138	Saint-Paul	5	Lévesque, R. 1976; Pintal, J.Y. et al. 1985; Niellon, F. 1984b; Pintal, J.Y. 2010d
EiBh-50	Amérindien préhistorique indéterminé (12 000 à 450 ans AA) Amérindien préhistorique archaïque (9 500 à 3 000 ans AA)	N.D.	À 2 km au nord de Lourdes-de-Blanc- Sablon, à l'arrière de l'anse des Dunes	Saint-Paul	15	Groison, D. 1980c; Niellon, F. 1984b; Pintal, J.Y. 2010d
EiBh-51	Amérindien préhistorique indéterminé (12 000 à 450 ans AA)	N.D.	Lourdes-de-Blanc- Sablon, rive nord de l'anse des Dunes	Saint-Paul	7	Groison, D. 1980c; Niellon, F. 1984b; Pintal, J.Y. 2010d

**Tableau 1** Sites archéologiques connus à proximité du projet n° 154-05-0307, municipalité de Blanc-Sablon, reconstruction et relocalisation de la route 138 dans le secteur de l'anse aux Dunes (suite)

Site	Identification culturelle	Fonction du site	Localisation informelle	Bassin hydrographique	Altitude (m)	Références
EiBh-54	Amérindien historique ancien (1500 à 1899) Historique (1800 à 1899)	Domestique Pêche-trappe	Anse à la Barque, pointe nord de l'anse des Dunes	Saint-Paul	7	Mills, S. 1980; Niellon, F. 1980 et 1984b; Pintal, J.Y. 2010d
EiBh-55	Inuite paléoesquimau récent (dorsétien) (2 000 à 1 000 ans AA)	N.D.	Dans le village de Lourdes-de-Blanc- Sablon	Saint-Paul	4	Mills, S. 1980; Niellon, F. 1984b; Pintal, J.Y. 2010d
EiBh-56	Historique 1800-1899	Chasse	À Brador-Bay en bordure de la route 138	Saint-Paul	5	Lévesque, R. 1968; Niellon, F. 1980; Pintal, J.Y. 2010d
EiBh-58	Historique indéterminé Historique 1800-1899	Pêche-trappe	Près de la pointe à la Barque, à environ 200 m à l'est de la route 138	Saint-Paul	8	Lévesque, R. 1976; Niellon, F. 1984b; Pintal, J.Y. 2010d
EiBh-69	Amérindien préhistorique indéterminé (12 000 à 450 ans AA) Amérindien préhistorique post-archaïque récent (1 100 à 450 ans AA)	N.D.	Anse des Dunes, à 200 m au nord-est de la mer	Saint-Paul	5	Pintal, J.Y 1988, 1989, 1998a et 2010d
EiBh-70	Inui paléoesquimau récent (dorsétien) (2 000 à 1 000 ans AA)	N.D.	Anse des Dunes, versant ouest de la route 138	Saint-Paul	5	Pintal, J.Y 1988, 1996h et 2010d
EiBh-72	Amérindien préhistorique post-archaïque récent (1 100 à 450 ans AA)	N.D.	À environ 75 m à l'est du centre de l'anse des Dunes	Saint-Paul	5	Pintal, J.Y. 1989, 1998a et 2010d
EiBh-79	Amérindien préhistorique indéterminé (12 000 à 450 ans AA)	N.D.	Anse des Dunes, au sud-ouest du chemin qui mène à la tour de communication de l'aéroport	Saint-Paul	15	Pintal, J.Y 1989 et 2010d
EiBh-83	Amérindien préhistorique archaïque maritime (8 000 à 3 000 ans AA)	N.D.	Anse des Dunes, au sud d'un petit ruisseau	Saint-Paul	16	Cérane 1989i; Pintal, J.Y. 1998a et 2010d

**Tableau 1** Sites archéologiques connus à proximité du projet n° 154-05-0307, municipalité de Blanc-Sablon, reconstruction et relocalisation de la route 138 dans le secteur de l'anse aux Dunes (suite)

Site	Identification culturelle	Fonction du site	Localisation informelle	Bassin hydrographique	Altitude (m)	Références
EiBh-122	Amérindien préhistorique archaïque (9 500 à 3 000 ans AA)	N.D.	Aux abords de la route 138, à la hauteur du chaînage 0+250, sur le flanc d'une dune de l'anse des Dunes		10	Pintal, J.Y. 1996h et 2010d
EiBh-123	Amérindien préhistorique archaïque maritime (8 000 à 3 000 ans AA)	N.D.	Du côté sud de la rue Cap à Blanc-Sablon	Saint-Paul	24	Pintal, J.Y. 1998b et 2010d
EiBh-125	Amérindien préhistorique archaïque (9 500 à 3 000 ans AA)	N.D.	En dehors de l'emprise du réseau d'égout de Lourdes- de-Blanc-Sablon	Saint-Paul	25	Pintal, J.Y. 1998b et 2010d

## 3. EXPERTISES ARCHÉOLOGIQUES

## 3.1 Projet n° 154-05-0307, municipalité de Blanc-Sablon, relocalisation et reconstruction de la route 138 dans le secteur de l'anse des Dunes

Des expertises archéologiques (surveillance et inventaire) ont été réalisées dans le cadre de l'excavation de sondages géotechniques (travaux de caractérisation des sols) effectués dans l'emprise du projet n° 154-05-0307 visant la relocalisation et la reconstruction de la route 138 dans le secteur l'anse des Dunes, dans les limites de la municipalité de Blanc-Sablon (figures 4 et 5). Ces interventions archéologiques ont été effectuées entre le 23 novembre et le 10 décembre 2012 par un archéologue chargé de projet spécialisé en préhistoire et une assistante-archéologue, spécialiste de la période historique. Par ailleurs, ces travaux archéologiques s'inscrivent dans le cadre du contrat n° 850834826.

#### 3.1.1 Résultats

L'emprise de ce projet est localisée entre les chaînages 0+030 et 4+687. Elle s'étend donc sur une longueur approximative de 4,65 km et sur une largeur moyenne de 60 m, pour une superficie totale de 279 420 m². L'extrémité nord du tracé est située près du lac à la Vache tandis que son extrémité sud est localisée à l'entrée du village de Lourdes-de-Blanc-Sablon. Au total, 177 sondages géotechniques excavés mécaniquement ont fait l'objet d'une surveillance archéologique. Ces derniers étaient généralement localisés sur le centre-ligne et distancés les uns des autres de 20 à 50 m. Certains de ces sondages ont été effectués à 10 m de part et d'autre du centre-ligne. Par ailleurs, l'emprise traverse des terrains au relief varié et à la végétation diversifiée. On y retrouve des collines, des vallées et des dunes de sable recouvertes d'une toundra arbustive ou de hautes herbes. En somme, l'emprise du projet a été divisée en 13 secteurs distincts définis en fonction des caractéristiques du terrain et des séquences stratigraphiques observées (figures 6 à 13; tableau 3).

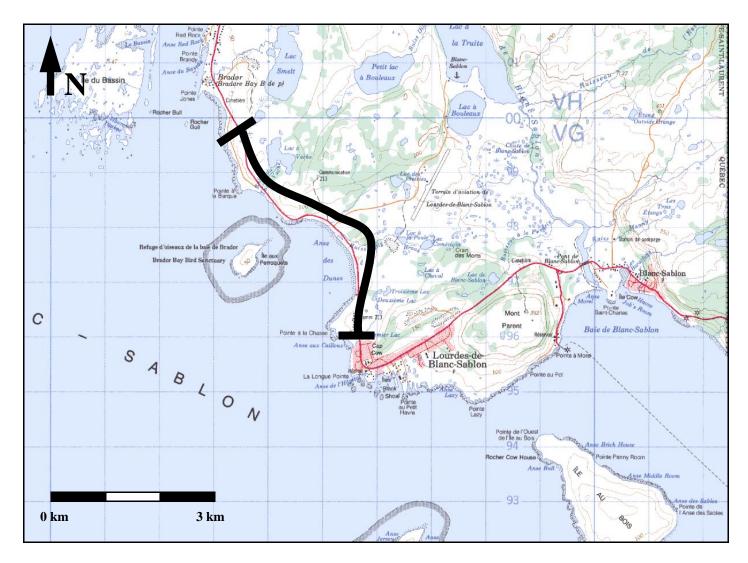


Figure 4 Localisation du projet n° 154-05-0307, municipalité de Blanc-Sablon, relocalisation et reconstruction de la route 138 dans le secteur de l'anse des Dunes (Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, 1986, 12P/06, Blanc-Sablon, 1 : 50 000, [extrait])

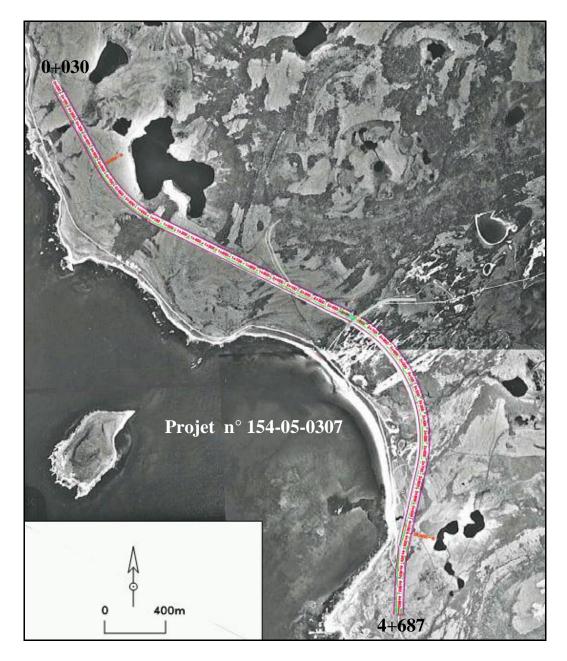


Figure 5 Localisation sur photo aérienne du projet n° 154-05-0307, municipalité de Blanc-Sablon, relocalisation et reconstruction de la route 138 dans le secteur de l'anse des Dunes (Ministère des Terres et des Forêts, Service de la Photogrammétrie et de la Cartographie, 1:15 840, 1966, Q66367-43 et 44 [extrait])

#### 3.1.1.1 Secteurs 1 à 13

#### Secteur 1

Le secteur 1 est localisé entre les chaînages 0+030 et 0+610 (figure 6). Il s'étend sur une longueur de 580 m et sur une largeur de 60 m, pour une superficie totale approximative de 34 800 m². Le terrain est relativement plat alors que sa partie sud accuse une légère pente ascendante (photo 1). Un ruisseau traverse perpendiculairement l'emprise à la hauteur du chaînage 0+230. De manière générale, ce secteur est recouvert par une toundra constituée essentiellement de mousse et de lichens. Quelques blocs arrondis sont également présents à la surface du sol.



Photo 1 Vue générale du secteur 1, vers le sud-est (DUCD-0307-12-226)

Des 16 sondages géotechniques qui étaient initialement prévus dans ce secteur, 13 d'entre eux ont été réalisés. Ils mesuraient en moyenne près de 4 m de longueur sur 1 m de largeur sur une profondeur variant entre 0,70 et 3,50 m. Les travaux de caractérisation des sols ayant débuté avant l'arrivée des archéologues, seulement cinq sondages ont fait l'objet d'une surveillance archéologique. La présence d'une route asphaltée (route 138) longeant l'emprise entre les chaînages 0+030 et 0+360 a également nécessité le repositionnement de plusieurs de ces sondages. À l'extrémité nord-ouest du secteur, la route repose sur un remblai de sable graveleux d'environ 1,65 à 2 m d'épaisseur. Aux endroits non remblayés, on observe sous la mousse un sol humique brun noirâtre. Ce niveau repose sur un sable limoneux brun-rose contenant des plaquettes de grès et des blocs gréseux et granitiques (60%). D'une épaisseur variant entre 0,30 et 0,65 m, il repose à son tour sur le roc en place. Dans la portion sud-est du secteur, la séquence stratigraphique observée est plutôt constituée d'une mince couche de mousse et de lichens qui recouvre un sable grossier brun rougeâtre contenant des pierres granitiques et gréseuses mesurant

de 0,03 à 0,60 m de diamètre et dont la forme varie de anguleuse à arrondie (50%) (photo 2). Par endroits, un humus brun foncé s'est formé entre ce niveau de sable et le niveau de surface.



Photo 2 Séquence stratigraphique type observée dans le secteur 1, vers le nord (DUCD-0307-12-006, sondage PU-11, chaînage 0+480)

#### Structures St-1 et St-2

Par ailleurs, une structure ovoïde (St-1) constituée de pierres gréseuses hétérométriques a été observée en bordure de la route 138, à la hauteur du chaînage 0+098 (photo 3; figure 6). Elle est plus précisément localisée à 12 m au nord du centre-ligne et elle mesure 4,50 m de longueur sur 3 m de largeur. Il pourrait s'agir d'un vestige archéologique ou encore d'un simple empierrement lié à la construction de la route actuelle. D'ailleurs, plusieurs bouteilles de bière et de boisson gazeuse sont présentes entre les pierres de la structure. Un monticule de pierres granitiques (photo 4; figure 6) a été également relevé au chaînage 0+308 (St-2), à environ 12 m au nord-est du centre-ligne. Mesurant approximativement 1,20 m de longueur sur 1,10 m de largeur sur 0,35 m de hauteur, ce vestige se situe à proximité d'un sentier moderne et pourrait par conséquent avoir été mis en place à une époque récente.



Photo 3 Structure de pierres (St-1) localisée à la hauteur du chaînage 0+098, vers le sud-ouest (DUCD-0307-12-223)



Photo 4 Monticule de pierres (St-2) localisé à la hauteur du chaînage 0+308, vers le nord-nord-est (DUCD-0307-12-057)

Le secteur 2 est localisé entre les chaînages 0+610 et 0+740 (figure 7). Il s'étend sur une longueur de 130 m et sur une largeur de 60 m, pour une superficie totale approximative de 7 800 m<sup>2</sup>. Il correspond au sommet et au versant sud-est d'une butte. Ce secteur est caractérisé par un relief plutôt accidenté notamment en raison de la présence de plusieurs blocs dispersés à la surface du sol et du roc affleurant en maints endroits (photos 5 et 6).

De manière générale, ce secteur est recouvert par une mince couche de mousse et de lichens. Au total, 21 sondages géotechniques mesurant généralement 3 m de longueur sur 2 m de largeur ont été effectués dans ce secteur. Cinq d'entre eux ont été réalisés avant l'arrivée des archéologues et n'ont donc pas fait l'objet d'une surveillance archéologique. Bien que le roc en place apparaisse généralement directement sous la couche végétale de surface, une couche de sable grossier humique brun foncé meuble a été observée à quelques endroits. D'une épaisseur moyenne de 0,15 m, celle-ci repose parfois sur un sable gris rosé meuble d'une épaisseur variant entre 0,35 et 1,35 m (photo 7). Ce niveau contient des plaques de grès de moins de 0,50 m de diamètre (20%).

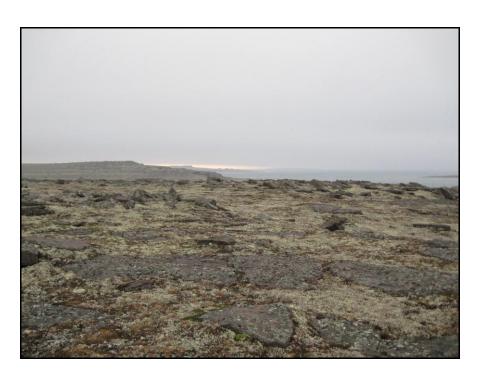


Photo 5 Vue générale du secteur 2 entre les chaînages 0+610 à 0+680, vers l'est (DUCD-0307-12-013)



**Photo 6** Vue générale du secteur 2 entre les chaînages 0+680 à 0+740, vers le nord (DUCD-0307-12-026)



Photo 7 Séquence stratigraphique type observée dans le secteur 2, vers l'ouest (DUCD-0307-12-017, sondage PU-18, chaînage 0+640)

Le secteur 3 est localisé entre les chaînages 0+740 et 1+000 (figure 7). Il s'étend sur une longueur de 260 m et sur une largeur de 60 m, pour une superficie totale approximative de 15 600 m<sup>2</sup>. Au total, cinq sondages y ont été réalisés. Ces derniers étaient distancés les uns des autres de 50 m. De manière générale, ils mesuraient 4 m de longueur sur 1,25 m de largeur.

La topographie du secteur 3 est caractérisée par une légère pente descendante vers le sud-est et par une succession d'étroits plateaux recouverts de mousse et de lichens. Les blocs de surface sont présents en moins grande quantité (photo 8). En bas de la pente, un sentier de VTT croise perpendiculairement l'emprise du projet, mais ce dernier n'a pas perturbé les sols sur une très grande profondeur.



**Photo 8** Vue générale du secteur 3, vers l'est (DUCD-0307-12-039)

De manière générale, la séquence stratigraphique qui a été observée dans ce secteur est constituée d'un niveau de mousse d'une épaisseur variant entre 0,20 et 0,40 m. Celui-ci repose sur un humus et un sable humique brun foncé très mince (horizon Ah). Sous ces niveaux, on retrouve un sable gris-brun rosé, meuble, contenant 50% de pierres gréseuses (0,03 à 0,50 m de diamètre) et dont l'épaisseur varie entre 1,10 et 2,50 m. Sous ce dernier, on observe la présence d'un sable brun jaunâtre meuble de 1,50 m d'épaisseur et qui repose à son tour sur 0,30 à 1 m de sable gris friable contenant des coquillages (photo 9).



**Photo 9** Séquence stratigraphique type observée dans le secteur 3, vers le nord (DUCD-0307-12-037, sondage PU-28, chaînage 0+790)

Le secteur 4 est localisé entre les chaînages 1+000 et 1+140 (figure 7). Il s'étend sur une longueur de 140 m et sur une largeur de 60 m, pour une superficie totale approximative de 8 400 m². Au total, trois sondages ont été réalisés dans ce secteur. Ils mesuraient en moyenne 4 m de longueur sur 1,50 m de largeur. De plus, quelques sondages manuels mesurant 0,50 m de côté ont également été réalisés aléatoirement dans ce secteur. La présence de plusieurs sites localisés en aval d'un ruisseau conférait un fort potentitel archéologique à ce secteur. La réalisation de sondages préalables, qui se sont d'ailleurs tous révélés négatifs, a donc permis de libérer la portion de l'emprise du projet nécessaire au passage de la pelle mécanique.

De manière générale, ce secteur est recouvert d'une forêt d'arbustes constituée de mousse et de petits sapins. Celle-ci est traversée par le ruisseau du lac à la Vache qui serpente perpendiculairement l'emprise à la hauteur du chaînage 1+100. De part et d'autre de ce cours d'eau subsiste une bande de hautes herbes. Le relief y est généralement plat, mais accuse une légère pente vers l'ouest (photo 10).



**Photo 10** Vue générale du secteur 4, vers le nord-ouest (DUCD-0307-12-053)

Quant à la séquence stratigraphique observée dans ce secteur, elle est constituée d'un niveau de surface correspondant à une couche de mousse et d'humus dont l'épaisseur varie entre 0,30 et 0,60 m. Ce niveau repose sur un sable humique d'une épaisseur de 0,10 m et parfois sur un sable brun grisâtre de même épaisseur (photo 11).



Photo 11 Séquence stratigraphique type observée dans le secteur 4, vers le sud-ouest (DUCD-0307-12-049, sondage PU-34, chaînage 1+040)

Sous ce niveau, un sable gris rosé d'une épaisseur de 0,50 m repose à son tour sur 1 m de sable brun rosé contenant des blocs granitiques (0,60 à 1 m de diamètre) et du grès sous forme de gravier. Près du ruisseau du lac à la Vache, 0,10 m d'humus s'est formé sur un sable grossier brun rosé (photo 12). Un second humus formé antérieurement au premier et atteignant une épaisseur de 0,07 m repose sur une couche de sable brun-rose stratifié d'humus de 0,25 m d'épaisseur. À l'atteinte de la nappe phréatique, un niveau de sable brun-rose contenant un fort pourcentage de pierres granitiques de moins de 0,30 m de diamètre a été observé sur une épaisseur de 1,20 m.



Photo 12 Séquence stratigraphique type observée dans le secteur 4, vers le sud-ouest (DUCD-0307-12-050, sondage PU-35, chaînage 1+090)

## Secteur 5

Le secteur 5 est localisé entre les chaînages 1+140 et 1+620 (figures 7 et 8). Il s'étend sur une longueur de 480 m et sur une largeur de 60 m, pour une superficie totale approximative de 28 800 m². Au total, 12 sondages ont été réalisés dans ce secteur. Ils mesuraient en moyenne 4,50 m de longueur sur 1,50 m de largeur.

Le secteur est caractérisé par une légère pente ascendante vers le sud et le sud-est. Il est principalement recouvert de mousse, de lichens et d'une grande quantité de blocs de dimensions variables, principalement dans sa partie nord-ouest (photo 13).



Photo 13 Vue générale du secteur 5, vers le nord (DUCD-0307-12-063)

En bas de la pente, un sentier de VTT croise le secteur. Un autre sentier longe l'emprise du côté nord-est sans toutefois empiéter dans le secteur. La couche végétale et l'humus sous-jacent ont été observés sur une épaisseur d'environ 0,40 m (photo 14). Ce niveau de surface s'est formé sur un sable brun rosé contenant des graviers (60%), des cailloux ainsi que des blocs de grès et de granit. L'épaisseur de ce niveau varie entre 0,40 et 1,60 m. Enfin, un sable grossier gris rosé (noirâtre en surface), meuble et atteignant une épaisseur variant entre 0,10 et 0,25 m a été observé par endroits entre les deux couches précédemment décrites.



Photo 14 Séquence stratigraphique type observée dans le secteur 5, vers le nord (DUCD-0307-12-067, sondage PU-43, chaînage 1+440)

## Structure St-3

Un monticule de pierres mesurant 3 m de diamètre (St-3) et dont le centre présente une dépression a été relevé à la hauteur du chaînage 1+468, à environ 4 m au nord-nord-est du centre-ligne (photo 15; figure 8). Une telle structure pourrait être d'origine anthropique. D'autres structures semblables sont d'ailleurs visibles à proximité, sur un plateau situé à l'extérieur des limites de l'emprise du projet (Fortier 2013).



**Photo 15** Monticule de pierres (St-3) localisé au chaînage 1+468, vers le sud-est (DUCD-0307-12-068)

# Secteur 6

Le secteur 6 est localisé entre les chaînages 1+620 et 1+700 (figure 8). Il s'étend sur une longueur de 80 m et sur une largeur de 60 m, pour une superficie totale approximative de 4 800 m². Au total, onze sondages ont été réalisés dans ce secteur, entre le centre-ligne et une distance de 10 m de part et d'autre de celui-ci. Ils mesuraient en moyenne 4 m de longueur sur 1,50 m de largeur. Seul un de ces sondages n'a pas fait l'objet d'une surveillance archéologique.

Ce secteur est recouvert d'une mince couche de mousse et présente une légère pente ascendante vers le sud et le sud-ouest. Les blocs présents en surface sont plutôt petits et peu nombreux, étant surtout présents à l'extrémité nord-ouest du secteur (photo 16).



**Photo 16** Vue générale du secteur 6, vers le nord (DUCD-0307-12-092)

La mousse qui recouvre de manière générale la surface du secteur ainsi que l'humus sous-jacent atteignent une épaisseur maximale de 0,15 m (photo 17). Ce niveau de surface repose sur un sable gris-brun rosé meuble d'une épaisseur moyenne de 0,25 m.



Photo 17 Séquence stratigraphique type observée dans le secteur 6, vers l'ouest (DUCD-0307-12-089, sondage PU-52G, chaînage 1+690)

Sous ce dernier, se trouve un sable brun rosé contenant des pierres de grès (0,02 à 1 m de diamètre) (50%) et pouvant atteindre une épaisseur de 1,50 m. D'une épaisseur moyenne de 1 m, le dernier niveau observé correspond à un sable brun rougeâtre contenant des pierres arrondies (20%). Ce niveau est présent à une profondeur d'environ 1,90 m à partir de la surface du terrain.

### Secteur 7

Le secteur 7 est localisé entre les chaînages 1+700 et 1+760 (figure 8). Il s'étend sur une longueur de 60 m et sur une largeur de 60 m, pour une superficie totale approximative de 3 600 m². En somme, quatre sondages géotechniques localisés à 10 m au sud-ouest du centre-ligne, trois dans le centre-ligne et trois autres à 10 m au nord-est de ce dernier ont été excavés. Leurs dimensions variaient entre 4 et 8 m de longueur sur 1,50 et 4 m de largeur alors que leur profondeur pouvait atteindre 8 m.

Ce secteur correspond au sommet d'une butte au relief plat mais présentant une légère pente ascendante vers le sud-est (photo 18). De manière générale, le sol est recouvert d'une mince couche de mousse et de blocs hétérométriques dont la présence est limitée à la portion sud-ouest du secteur. Dans sa partie nord-est, un sentier de VTT empiète légèrement dans l'emprise. Quant à la séquence stratigraphique observée, elle est constituée d'un niveau de surface de mousse et d'humus d'une épaisseur de 0,05 m reposant sur un sable gris rosé, meuble, contenant des cailloux gréseux arrondis (10%) et atteignant une épaisseur variant entre 0,20 et 0,70 m. Ce niveau repose à son tour sur un sable brun foncé, meuble, contenant des pierres sub-arrondies (0,10 m à 1,50 m de diamètre) (70%) et dont l'épaisseur atteint 1 m (photo 19). Enfin, un sable brun rosé contenant les mêmes inclusions que la couche précédente et atteignant une épaisseur variant entre 4 et 6 m a été observée. Dans certains sondages, un humus enfoui a été identifié dans la couche de sable gris rosé (photo 20).



Photo 18 Vue générale du secteur 7, vers le sud (DUCD-0307-12-103)



**Photo 19** Séquence stratigraphique type observée dans le secteur 7, vers l'ouest (DUCD-0307-12-275, sondage PU-58G, chaînage 1+750)



Photo 20 Paroi nord d'un sondage manuel effectué près du chaînage 1+760, vers le nord (DUCD-0307-12-102, sondage manuel, chaînage 1+760)

### Structures St-4 et St-5

Par ailleurs, le sommet de cette butte est caractérisé par une multitude de pierres partiellement enfouies et plus ou moins alignées qui pourrait délimiter des structures dont la partie supérieure est aujourd'hui disparue. Les quelques sondages manuels qui ont été réalisés à proximité de ces dernières n'ont pas permis de confirmer leur origine anthropique. À proximité du chaînage 1+703, plus précisément à 6 m au nord-est du centre-ligne, une structure de pierres de forme circulaire (St-4) et mesurant environ 2 m de diamètre, a été observée à la limite de la rupture de pente (photo 21; figure 8). Le sol étant gelé lors du passage des archéologues, aucun sondage manuel n'a pu être réalisé à proximité de cette dernière.

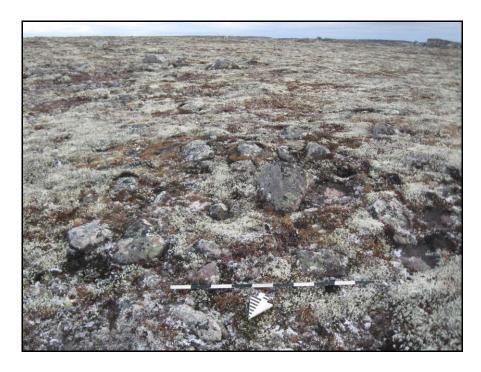


Photo 21 Possible structure de pierres (St-4) localisée près du chaînage 1+703, vers le sud (DUCD-0307-12-088)

À 7 m au nord-est du centre-ligne, près du chaînage 1+722, des alignements de pierres décrivant une forme oblongue ou rectangulaire ont également été observés (St-5) (photos 22 et 23; figure 8). Ils mesurent 2,50 m de longueur (selon un axe nord-est/sud-ouest) et 1,80 m de largeur (selon un axe sud-est/nord-ouest). En somme, ils sont constitués de pierres de grès sub-anguleuses et sub-arrondies mesurant 0,25 à 0,50 m de diamètre. L'extrémité nord-est de cette structure pourrait être ouverte. Toutefois, aucun sondage manuel n'a pu être effectué à proximité de cette dernière en raison du sol gelé. L'origine anthropique de cette structure n'a donc pu être confirmée.



Photo 22 Possible structure de pierres (St-5) localisée près du chaînage 1+722, vers le sud-est (DUCD-0307-12-090)



Photo 23 Possible structure de pierres (St-5) localisée près du chaînage 1+722, vers le sud-ouest (DUCD-0307-12-091)

À la hauteur du chaînage 1+725 et à environ 10 m au nord-est du centre-ligne, un fragment de quartz hyalin a été récolté sous la mousse de surface (+51° 26' 26.61", -57° 13' 11.67"). Bien qu'il ne s'agisse pas d'un objet façonné, ce n'est pas une matière que l'on retrouve naturellement sous cette forme dans cette région. En somme, la présence de plusieurs structures de pierres possiblement d'origine anthropique ainsi que d'éclats et d'outils en quartzite et en quartz hyalin découverts à la même altitude, mais à l'extérieur des limites de l'emprise du projet (Fortier 2013), tend à démontrer que le secteur a été occupé durant la préhistoire.

## Secteur 8

Le secteur 8 est localisé entre les chaînages 1+760 et 2+160 (figures 8 et 9). Il s'étend sur une longueur de 400 m et sur une largeur de 60 m, pour une superficie totale approximative de 24 000 m². En somme, 24 sondages géotechniques ont été réalisés dans ce secteur. Ceux-ci mesuraient en moyenne 4 m de longueur sur 1,50 m de largeur.

Entre les chaînages 1+960 et 2+020, la surface du terrain a été décapée par endroits. L'aménagement d'un chemin en terre battue à la hauteur du chaînage 2+135 et menant à des chalets et à une tour de communication pourrait peut-être expliquer ces perturbations. Le relief de ce secteur présente une pente descendante peu prononcée. Par ailleurs, la surface du sol est recouverte principalement de mousse et elle est parsemée de quelques îlots d'arbustes. L'extrémité sud du secteur correspondant à la partie la plus basse de ce dernier, est caractérisée par la présence de gros blocs erratiques se concentrant surtout au centre et au sud-ouest de l'emprise (photo 24).



Photo 24 Vue générale du secteur 8, vers le sud (DUCD-0307-12-107)

La séquence stratigraphique généralement observée dans ce secteur comporte un niveau de surface constitué de mousse et d'humus atteignant entre 0,13 et 0,50 m d'épaisseur (photo 25). Sous ce niveau de surface, on retrouve une couche de sable brun rosé à gris rosé, meuble, dont l'épaisseur varie entre 0,10 et 1 m. Celle-ci contient des pierres de différentes dimensions (0,30 à 1,50 m de diamètre) (30-70%). Ce niveau repose sur un sable brun foncé ne contenant pas d'inclusion et d'une épaisseur moyenne de 1 m puis sur un sable brun à brun rosé contenant des pierres gréseuses arrondies (0,15 à 0,50 m de diamètre) (60-70%) dont l'épaisseur varie entre 1 et 5 m et qui repose sur le roc en place. À l'extrémité sud-est du secteur, le roc est atteint à moins de 2 m de profondeur. Sous l'humus, on observe tout au plus 1,70 m de sable brun à brun rosé contenant des pierres gréseuses anguleuses à sub-anguleuses (0,05 à 1 m de diamètre) (60%).



Photo 25 Séquence stratigraphique type observée dans le secteur 8, vers l'ouest (DUCD-0307-12-109, sondage PU-67, chaînage 1+840)

# Secteur 9

Le secteur 9 est localisé entre les chaînages 2+160 et 2+480 (figures 9 et 10). Il s'étend sur une longueur de 320 m et sur une largeur de 60 m, pour une superficie totale approximative de 19 200 m². Les sept sondages géotechniques qui ont été réalisés dans ce secteur étaient distancés les uns des autres de 50 m. Ceux-ci mesuraient en moyenne 2,90 m de longueur sur 1,30 m de largeur.

Ce secteur est principalement caractérisé par une légère pente descendante vers le sud et l'est recouverte de toundra (photo 26). Les blocs de surface y sont plutôt rares. Entre les chaînages 2+160 à 2+260, il y a une longue dépression dans le terrain. Celle-ci est comblée par des hautes herbes et des arbustes. Le roc y affleure à un endroit soit à proximité du chaînage 2+250, sous la forme d'un cran rocheux. À la hauteur du chaînage 2+350, à environ 30 m au sud du centre-ligne, un trou et son déblai ont été observés. Il pourrait s'agir d'un sondage test destiné à trouver du gravier pour des travaux de construction. Sous 0,25 m de mousse et d'humus, on retrouve une couche de sable brun-rose contenant des galets (70%), des cailloux et des blocs de grès arrondis. L'épaisseur de cette dernière varie entre 1,70 et 2,10 m.



Photo 26 Vue générale du secteur 9, vers le nord (DUCD-0307-12-145)

#### Structure St-6

À la hauteur du chaînage 2+370, un vestige semi-circulaire constitué d'alignements de pierres arrondies et sub-arrondies dont les dimensions varient entre 0,12 et 0,30 m de largeur sur 0,15 et 0,35 m de longueur a été observé au niveau du sol (St-6) (photo 27; figure 9). Celui-ci mesure 2,60 m de longueur (selon un axe nord-sud) sur 2 m de largeur (selon un axe est-ouest) alors que l'épaisseur moyenne des alignements est d'environ 0,45 m. S'il s'agit de la structure de base d'une habitation circulaire ou semi-circulaire, la partie dénuée de pierres, qui se trouve du côté ouest, pourrait en constituer l'entrée.



Photo 27 Possible structure de pierres (St-6) localisée à la hauteur du chaînage 2+370, vers l'ouest (DUCD-0307-12-138)

À l'extrémité est du secteur se trouve un champ de pierres qui semble naturel et qui est orienté selon un axe est-ouest (photo 28). Ce dernier pourrait bien se poursuivre à l'est de la route de l'aéroport, soit à l'extérieur de l'emprise du projet. L'extrémité ouest de celui-ci n'a pas été observée. Elle se situe au-delà de la route de terre menant à la tour de communication. La présence de végétation et de neige au sol n'a pas permis de bien discerner la possible présence de structures de pierres dans cette portion du secteur.

## Structure St-7

À la hauteur du chaînage 2+453, une fosse de forme plutôt circulaire mesurant 0,60 m de diamètre sur une profondeur de 0,60 m (St-7) a été observée (photo 29; figure 10). Le bourrelet de pierres qui l'entoure confère à cet aménagment d'origine anthropique une longueur totale de 1,60 m (nord-sud) sur une largeur de 1,20 m (est-ouest). Bien qu'elle puisse témoigner d'une occupation ancienne, il semble plus vraisemblable que ce soit un trou fait à une époque récente dans le but de vérifier la présence de gravier sous le champ de pierres. Le bourrelet pourrait alors résulter des déblais. L'absence d'accumulation de sol et de végétation dans la cavité de la fosse pourrait être une preuve supplémentaire de la modernité de cette dernière.



**Photo 28** Champ de pierres, vers le nord-ouest (DUCD-0307-12-143)



Photo 29 Possible structure de pierres (St-7) localisée à la hauteur du chaînage 2+453, vers l'ouest (DUCD-0307-12-140)

Le secteur 10 est localisé entre les chaînages 2+480 et 4+090 (figures 10 à 12). Il s'étend sur une longueur de 1 610 m et sur une largeur de 60 m, pour une superficie totale approximative de 96 600 m². Des 60 sondages géotechniques qui ont été réalisés dans ce secteur, un seul n'a pas fait l'objet d'une surveillance archéologique. Ces derniers mesuraient en moyenne 2,70 m de longueur sur 1,30 m de largeur. À la hauteur du chaînage 2+540, un ruisseau serpente l'emprise, entre un étang et le fleuve Saint-Laurent respectivement situés au nord et au sud de celle-ci. L'embranchement de deux ruisseaux reliant de petits lacs à l'estuaire traverse également l'emprise à la hauteur du chaînage 2+980.

Au nord-ouest de ces ruisseaux se trouve un plateau sableux alors qu'au sud-est, le secteur est caractérisé par un terrain plat. L'aménagement de la route de l'aéroport a passablement bouleversé le terrain entre les chaînages 2+540 et 2+580. Il semble toutefois que l'excavation n'a pas été assez profonde pour perturber complètement les sols pouvant recéler un potentiel archéologique, l'épaisseur du remblai présent sur les bords de la route de l'aéroport ne dépassant pas 0,20 m. Entre les chaînages 2+580 et 3+900, le relief du secteur est caractérisé par une succession de dunes de sable plus ou moins hautes. Le sommet des dunes est recouvert de mousse alors que les creux (les cuvettes de déflation) sont comblés, lorsqu'ils ne sont pas dénudés, par une sapinière arbustive (photo 30) ou par des hautes herbes. Le relief y est très irrégulier et les intempéries (pluie et vent) ont vraisemblablement eu un fort impact sur la nature du terrain.



Photo 30 Vue générale du secteur 10, vers le nord (DUCD-0307-12-187)

Une tranchée moderne associée au drainage d'un ponceau a été relevée entre les chaînages 2+620 et 2+640. Ce dernier est situé à environ 15 m au nord du centre-ligne et se poursuit plus au nord. Il aurait été mis en place au cours des années 1970 ou 1980. L'opérateur de la pelle mécanique soutient que des artéfacts amérindiens ont été récoltés lors de l'excavation de cette tranchée, mais aucun artéfact n'a été observé en surface du sol et aucun sondage n'y a été réalisé (Comm. perso. René Dumas 2 décembre 2012). Entre les chaînages 3+900 et 4+020, le secteur a presque entièrement été décapé jusqu'au sol naturel stérile. Cette perturbation serait associée à l'aménagement d'un ancien terrain de baseball qui était situé à cet endroit. De plus, un chemin de terre et de gravier traverse perpendiculairement l'emprise. Les sols en place présentent néanmoins une séquence semblable à celle observée dans le reste du secteur 10. Malgré la présence d'un site préhistorique à proximité de ce secteur (EiBh-72), l'accumulation de neige au sol a empêché les archéologues de faire une inspection visuelle afin de vérifier si une partie de celui-ci était comprise dans l'emprise du projet. Mentionnons que le site EiBh-72 a été découvert sur un terrain bouleversé en surface et qu'aucun inventaire n'a permis d'en cerner les limites spatiales.

Par ailleurs, différentes séquences stratigraphiques ont été observées dans le secteur 10. À l'extrémité ouest de celui-ci, on a observé 0,40 m d'humus s'étant formé sur 0,55 m de sable humique brun noirâtre contenant des pierres arrondies en grès et en granit (50%) (photo 31). D'une épaisseur moyenne de 1 m, ce niveau repose sur un sable brun rosé contenant des pierres arrondies en grès (0,10 à 0,60 m de diamètre) (80%). Des sondages manuels effectués à proximité de l'ancien terrain de baseball ont, quant à eux, démontré la présence de 0,20 à 0,25 m d'humus formé directement sur un sable beige rosé meuble d'origine éolienne (photo 32).



Photo 31 Séquence stratigraphique observée à l'extrémité ouest du secteur 10, vers l'est (DUCD-0307-12-146, sondage PU-84, chaînage 2+500)



Photo 32 Séquence stratigraphique observée dans le secteur 10, entre les chaînages 3+900 et 4+020, vers le nord (DUCD-0307-12-148, sondage manuel, chaînage 2+529)

Près de la route de l'aéroport, entre les chaînages 2+540 et 2+580, sous un remblai de 0,20 à 0,50 m de sable beige associé à la construction de la route, nous avons observé la présence d'un niveau de sable beige orangé pâle stratifié avec du sable brun-orange foncé atteignant une épaisseur d'environ 2 m. Seul un tesson de verre à bouteille coloré vert moderne a été retrouvé dans le remblai. Entre les chaînages 2+580 et 3+900, dans les cuvettes de déflation des dunes, la séquence stratigraphique observée est constituée d'un sable gris-beige d'origine éolienne de 0,50 à 1,30 m d'épaisseur qui devient de plus en plus foncé en profondeur et qui s'est déposé sur un sable friable d'origine fluvio-marine dont la couleur varie de l'orange foncé au brun moyen (photo 33). Parfois, entre les deux couches ou à l'intérieur de la première couche, la présence d'une ou plusieurs couches de sable humique enfoui (0,05 à 0,10 m d'épaisseur) est visible à une profondeur variant entre 0,70 et 1,30 m à partir de la surface du terrain. Par ailleurs, la nappe phréatique a été atteinte à une profondeur de 1,70 m. Les sondages excavés sur le sommet des dunes ont permis d'observer au moins 3,3 m de sable meuble dont la couleur varie du beige-gris au beige-brun. Des stratifications de sable brun foncé apparaissent à une profondeur variant entre 1,70 et 3 m sous la surface. Entre les chaînages 3+040 et 3+100, on observe la présence d'au moins 3 m de sable brun-beige meuble. À la hauteur du chaînage 3+100, plus précisément à 47 et à 62 m au sud-ouest du centre-ligne, au moins deux couches de charbons de bois superposées et présentes à environ 3 m de profondeur ont été relevées. Elles sont visibles sur la paroi nord d'une dune sur une longueur de six mètres. Bien qu'observées en dehors de l'emprise, il n'est pas exclu que ces couches soient également présentes dans les limites de cette dernière.

Par ailleurs, deux sites archéologiques (EiBh-133 et EiBh-h) ainsi que les limites du Chemin des Français ont été identifiés dans le secteur 10. Ces derniers sont respectivement traités dans les sections 3.1.2.2, 3.1.2.3 et 3.1.2.4 du présent rapport.



Photo 33 Séquence stratigraphique observée dans le secteur 10, entre les chaînages 2+580 et 3+900, vers le nord-ouest (DUCD-0307-12-167, sondage PU-88, chaînage 2+590)

## Secteur 11

Le secteur 11 est localisé entre les chaînages 4+090 et 4+220 (figures 12 et 13). Il s'étend sur une longueur de 130 m et sur une largeur de 60 m, pour une superficie totale approximative de 7 800 m². En raison du fort potentiel archéologique de ce secteur, quelques sondages manuels préalables ont été effectués afin de libérer l'espace au centre de l'emprise avant l'excavation mécanique de trois sondages géotechniques. Ces sondages manuels ont également permis de préciser la description des niveaux supérieurs de la séquence stratigraphique dont le passage de la pelle mécanique rendait difficile à distinguer.

Ce secteur présente une légère pente ascendante vers le sud (photo 34). Le terrain est recouvert de mousse et de hautes herbes. De plus, une série de poteaux téléphoniques traverse de biais le secteur du nord-ouest au sud-est. À l'extrémité nord de ce dernier, en bas de la pente, un étang et un ruisseau croisent perpendiculairement l'emprise. La séquence stratigraphique généralement observée dans le secteur 11 correspond à un humus sableux brun foncé d'une épaisseur de 0,20 m s'étant formé sur un sable brun-rose d'une épaisseur de 0,15 m. Ce dernier repose sur un second niveau d'humus brun noirâtre de faible épaisseur soit d'à peine 0,10 m. Un sable brun rosé contenant des pierres anguleuses et sub-anguleuses (25%) d'une épaisseur de 0,20 m a ensuite été observé. Celui-ci repose à son tour sur 2 m de sable brun orangé (photos 35 et 36). En raison de la présence de la pente, l'épaisseur des couches varie grandement. Des nodules d'ocre rouge ont

également été observés à la hauteur du chaînage 4+120 (PU-131) et à une profondeur de 0,30 m à partir de la surface initiale du sol. À la hauteur du chaînage 4+120, les fondations en béton d'un ancien garage ont été observées (photo 37). L'aménagement d'une cour qui reliait ce garage à la route 138 a également perturbé plus ou moins profondément les sols (photo 38).



**Photo 34** Vue générale du secteur 11, vers le nord (DUCD-0307-12-257)



Photo 35 Séquence stratigraphique type observée dans le secteur 11, vers l'est (DUCD-0307-12-259, sondage PU-132, chaînage 4+170)



Photo 36 Paroi sud d'un sondage manuel réalisé près du chaînage 4+180, vers le sud (DUCD-0307-12-260, sondage manuel)



Photo 37 Fondations en béton localisées à proximité du chaînage 4+120, vers le sud-est (DUCD-0307-12-263)



Photo 38 Aire perturbée en association avec les fondations en béton localisées à proximité du chaînage 4+120, vers l'ouest (DUCD-0307-12-264)

Le secteur 12 est localisé entre les chaînages 4+220 et 4+370 (figure 13). Il s'étend sur une longueur de 150 m et sur une largeur de 60 m, pour une superficie totale approximative de 9 000 m². Trois sondages ont été réalisés dans ce secteur. L'un d'entre eux a toutefois été fait directement sur le roc affleurant.

Ce secteur correspond à un terrain disposé en paliers dont la surface est jonchée de pierres hétérométriques et qui présente une pente ascendante plutôt forte (photo 39). Le roc en place y affleure en maints endroits, surtout dans la moitié est du secteur. La végétation qui recouvre ce dernier correspond à une toundra arbustive constituée de mousse, de lichens et d'aulnes rouges.

Sous près de 0,50 m de mousse et d'humus sableux brun à noir et contenant environ 90% de pierres anguleuses à arrondies en grès (moins de 0,30 m de diamètre) se trouve un sable brun rosé caractérisé par le même type d'inclusions et présent dans les mêmes proportions (photo 40).



**Photo 39** Vue générale du secteur 12, vers le nord (DUCD-0307-12-270)



**Photo 40** Séquence stratigraphique type observée dans le secteur 12, vers le nord (DUCD-0307-12-256, sondage PU-134, chaînage 4+270)

Le secteur 13 est localisé entre les chaînages 4+370 et 4+687 (figure 13). Il s'étend sur une longueur de 310 m et sur une largeur de 60 m, pour une superficie totale approximative de 18 600 m². Des 21 sondages géotechniques qui devaient initialement être excavés, seulement onze d'entre eux ont été réalisés. Ils ont majoritairement été déplacés par rapport à leur emplacement d'origine en raison de la présence de l'actuelle route 138. Ils ont donc été excavés en bordure de la route et mesuraient en moyenne près de 2,50 m de longueur sur 1 m de largeur.

La route 138 croise l'emprise à l'extrémité sud du secteur, soit près du chaînage 4+400 (photo 41). La partie du secteur non perturbée par l'aménagement de la route est recouvert d'une toundra constituée de mousse et de hautes herbes. Le terrain a également été bouleversé par l'aménagement de plusieurs entrées en gravier et par des creusements ponctuels. Le terrain est relativement plat bien qu'il y ait une pente ascendante dans la partie nord du secteur. Le roc en place affleure à quelques endroits.



Photo 41 Vue générale du secteur 13, vers le nord (DUCD-0307-12-244)

En bordure de la route 138, on observe un remblai de sable graveleux brun, compact, d'une épaisseur variant entre 0,70 et 0,80 m et qui repose sur une argile gris-vert bleuté, compacte, de 0,10 m d'épaisseur ou sur un humus brun noirâtre d'une épaisseur de 0,10 à 0,25 m (photo 42). Une canette de boisson gazeuse a été récoltée dans ce dernier niveau. Un sable graveleux brunrose a également été observé à la surface du roc.

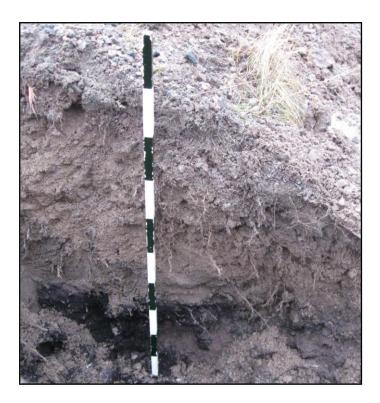


Photo 42 Séquence stratigraphique type observée dans le secteur 13, vers le nord (DUCD-0307-12-241, sondage PU-147G, chaînage 4+600)

#### Structures St-8 à St-12

De nombreuses concentrations de pierres ont été identifiées dans le secteur 13. À la hauteur du chaînage 4+573 et à 22,1 m à l'est du centre-ligne, une concentration constituée de pierres granitiques et gréseuses de forme ovoïde et contenant des fragments de béton (0,10 à 0,50 m de diamètre) et des fragments de poteaux de téléphone/télégraphe a été observée à la surface du sol (St-8) (photo 43; figure 13). Cet amoncellement mesure 2,30 de longueur sur 2 m de largeur.

Un deuxième amas de pierres de forme ovale (St-9) mesurant 2,40 m de longueur sur 2,20 m de largeur et dans lequel on a relevé la présence de fragments de poteaux de téléphone/télégraphe a été localisé à la hauteur du chaînage 4+586 et à 13,7 m à l'est du centre-ligne (photo 44; figure 13). Il est constitué de pierres gréseuses sub-arrondies et sub-anguleuses dont le diamètre varie entre 0,10 et 0,40 m.

Un troisième vestige de forme ovoïde (St-10) constitué de pierres gréseuses sub-arrondies et sub-anguleuses mesurant 0,15 à 0,50 m de diamètre a été localisé à la hauteur du chaînage 4+636, à 24 m à l'est du centre-ligne (photo 45; figure 13). D'une longueur de 1,90 m et d'une largeur de 1,60 m, sa profondeur est d'au moins 0,40 m. À la hauteur du chaînage 4+644 et à 31,60 m à l'est du centre-ligne, deux poteaux de téléphone/télégraphe de 0,21 m de diamètre et plusieurs pierres gréseuses ont aussi été observés (St-11) (photo 46; figure 13).



Photo 43 Concentration de pierres (St-8) localisée à la hauteur du chaînage 4+573, vers le nord-ouest (DUCD-0307-12-238)



Photo 44 Concentration de pierres (St-9) localisée à la hauteur du chaînage 4+586, vers le nord-ouest (DUCD-0307-12-236)



Photo 45 Concentration de pierres (St-10) localisée à la hauteur du chaînage 4+636, vers le nord-ouest (DUCD-0307-12-234)



Photo 46 Poteaux de bois et pierres (St-11) localisés à la hauteur du chaînage 4+644, vers le sud-est (DUCD-0307-12-233)

Enfin, une cinquième concentration plus ou moins carrée constituée de pierres gréseuses gris rosé (St-12) (0,10 à 0,50 m de diamètre) a été relevée à la hauteur du chaînage 4+655 et à 27,60 m à l'est du centre-ligne (photo 47; figure 13). La structure mesure 1,90 m de côté et atteint une profondeur d'au moins 0,70 m.



Photo 47 Concentration de pierres (St-12) localisée à la hauteur du chaînage 4+655, vers le nord-ouest (DUCD-0307-12-232)

Toutes les concentrations de pierres précédemment décrites semblent modernes et pourraient être associées à des instruments météorologiques, des réseaux de fils télégraphiques ou, plus récemment, téléphoniques.

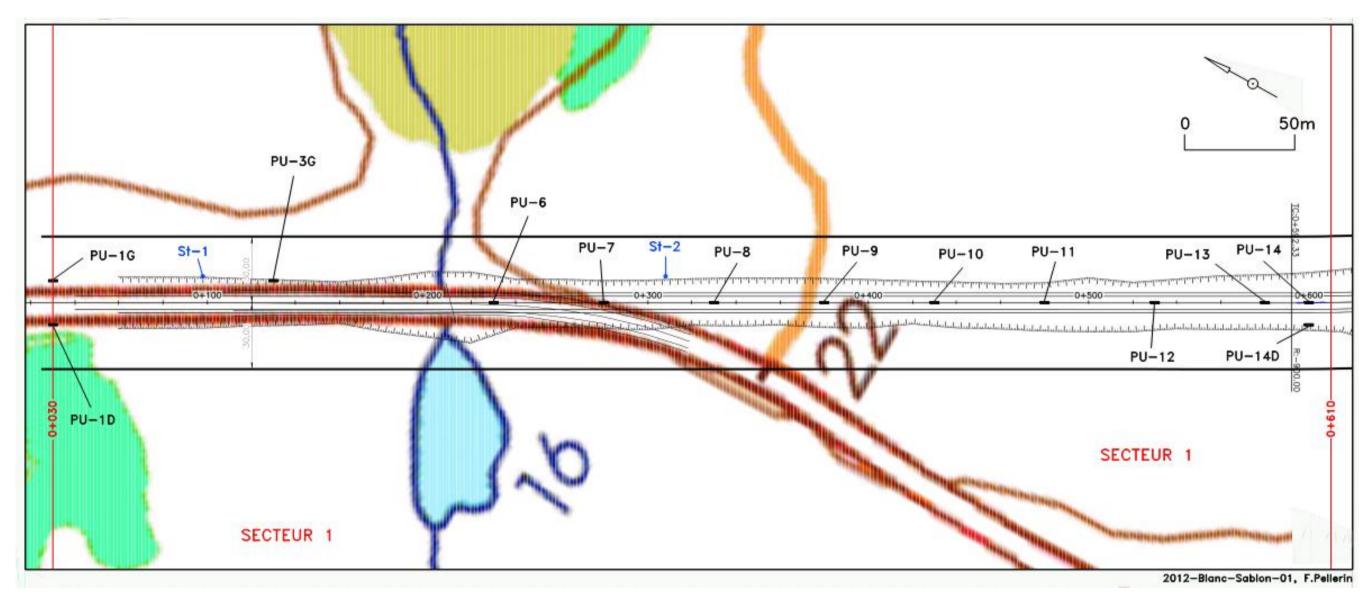


Figure 6 Secteur 1 du projet n° 154-05-0307, municipalité de Blanc-Sablon, relocalisation et reconstruction de la route 138 dans le secteur de l'anse des Dunes (Ministère des Transports du Québec)

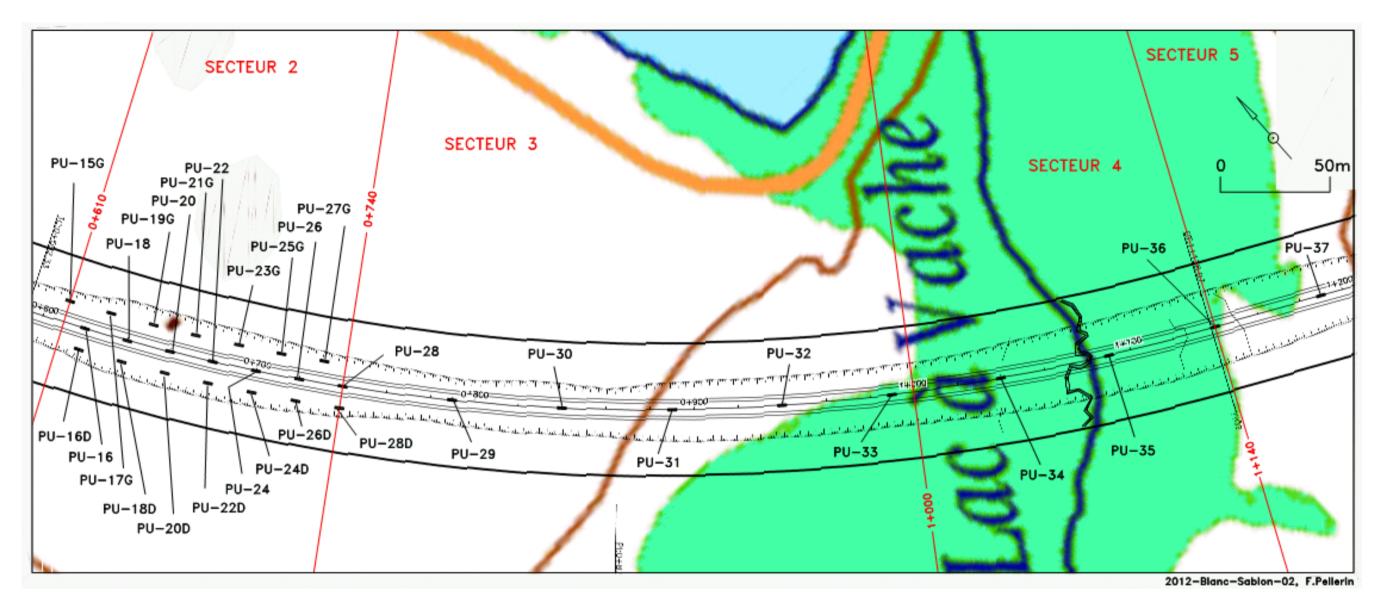


Figure 7 Secteurs 2 à 5 du projet n° 154-05-0307, municipalité de Blanc-Sablon, relocalisation et reconstruction de la route 138 dans le secteur de l'anse des Dunes (Ministère des Transports du Québec)

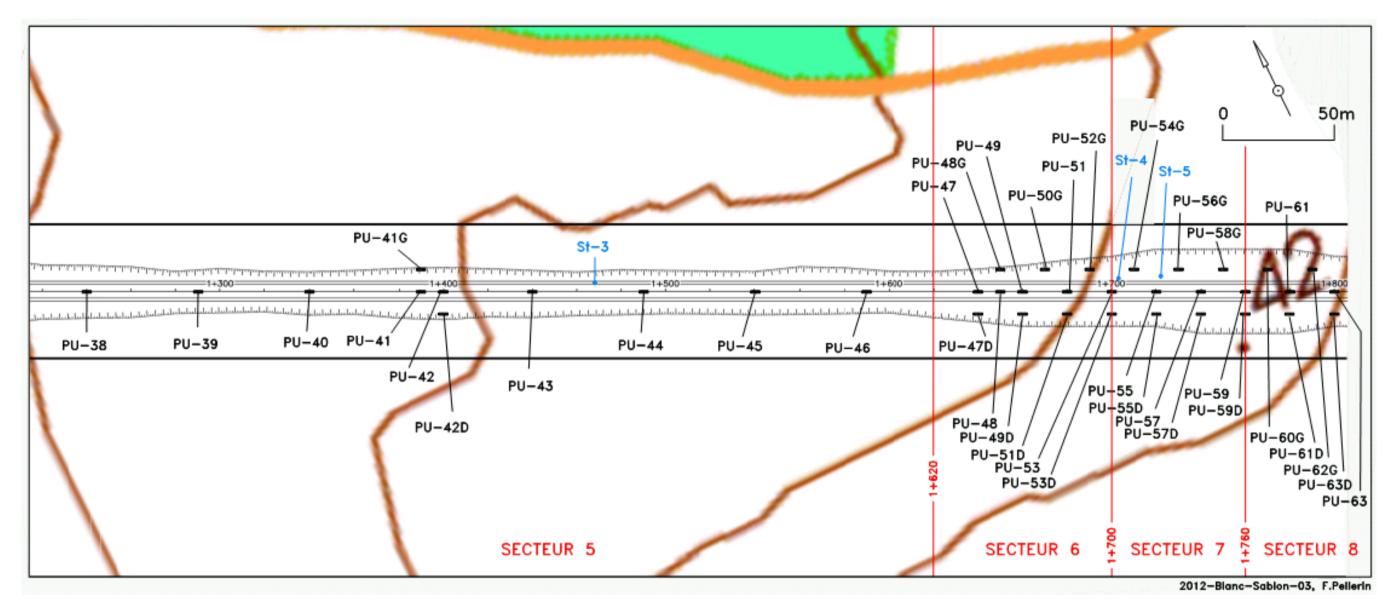


Figure 8 Secteurs 5 à 8 du projet n° 154-05-0307, municipalité de Blanc-Sablon, relocalisation et reconstruction de la route 138 dans le secteur de l'anse des Dunes (Ministère des Transports du Québec)

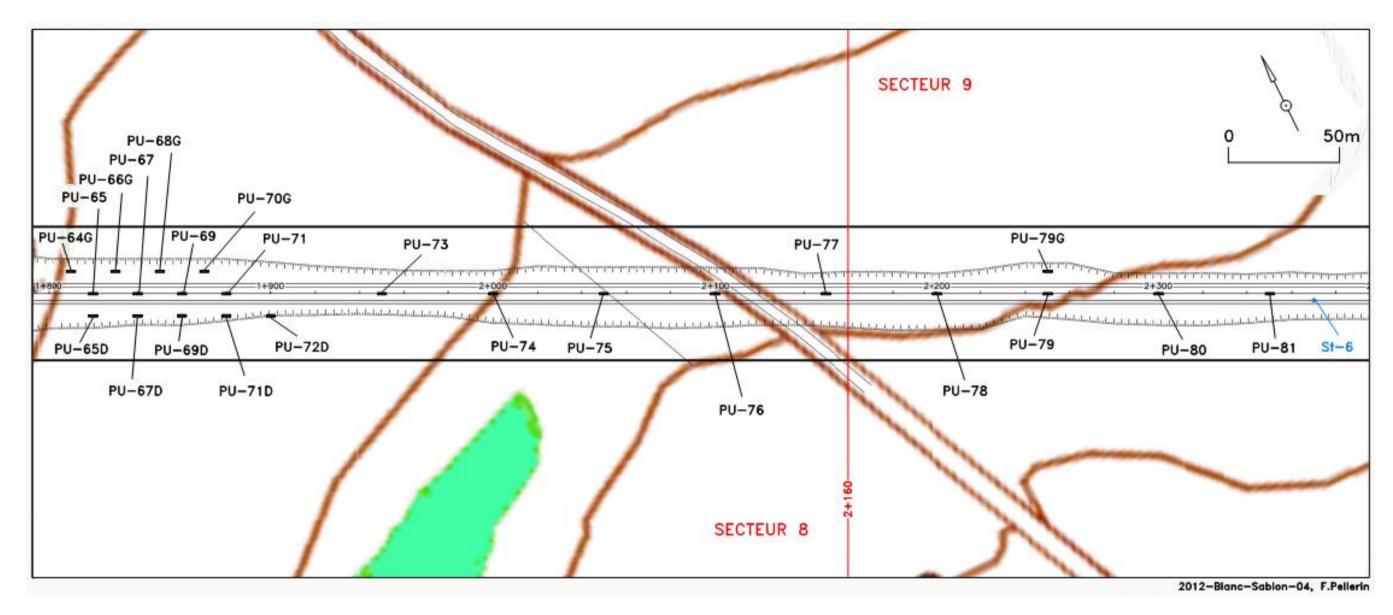


Figure 9 Secteurs 8 et 9 du projet n° 154-05-0307, municipalité de Blanc-Sablon, relocalisation et reconstruction de la route 138 dans le secteur de l'anse des Dunes (Ministère des Transports du Québec)

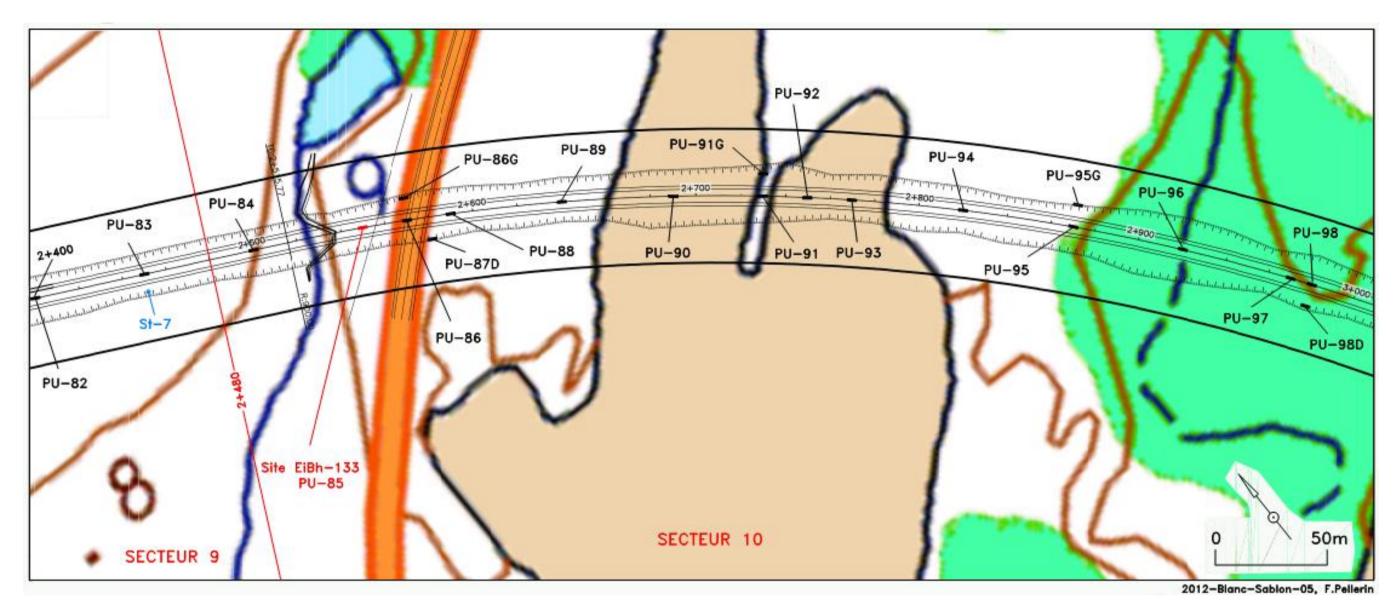


Figure 10 Secteurs 9 et 10 du projet n° 154-05-0307, municipalité de Blanc-Sablon, relocalisation et reconstruction de la route 138 dans le secteur de l'anse des Dunes (Ministère des Transports du Québec)

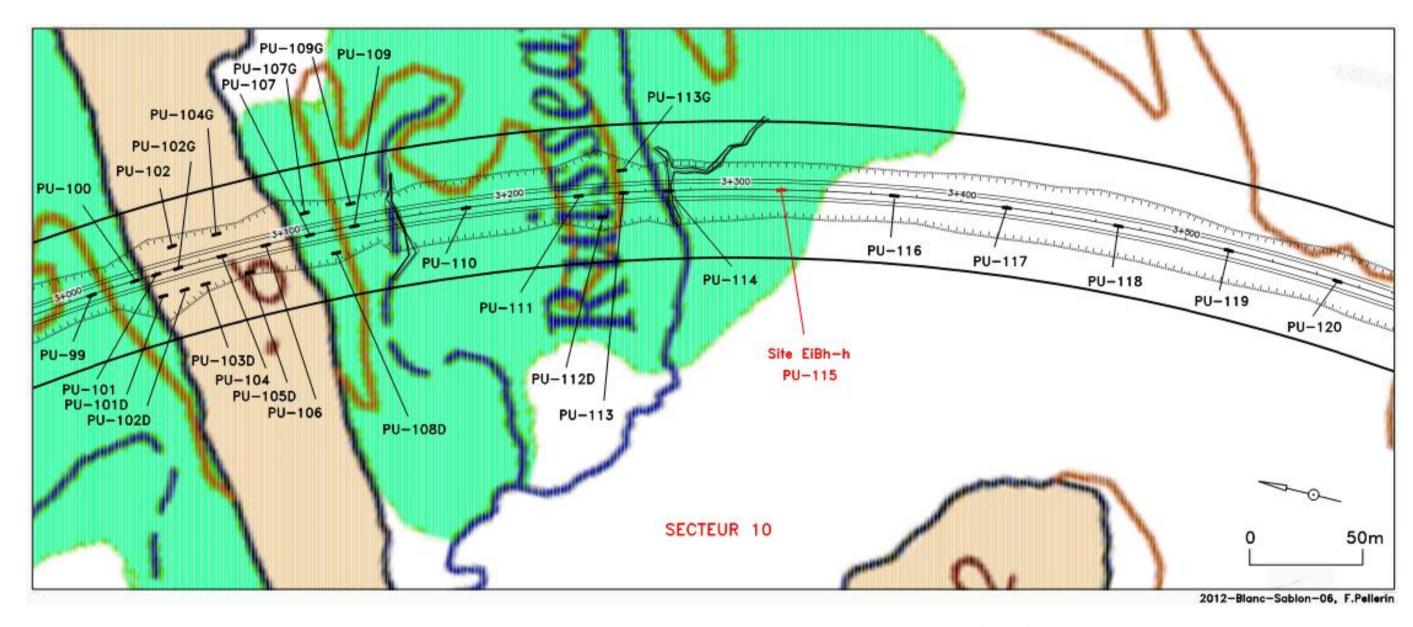


Figure 11 Secteur 10 du projet n° 154-05-0307, municipalité de Blanc-Sablon, relocalisation et reconstruction de la route 138 dans le secteur de l'anse des Dunes (Ministère des Transports du Québec)

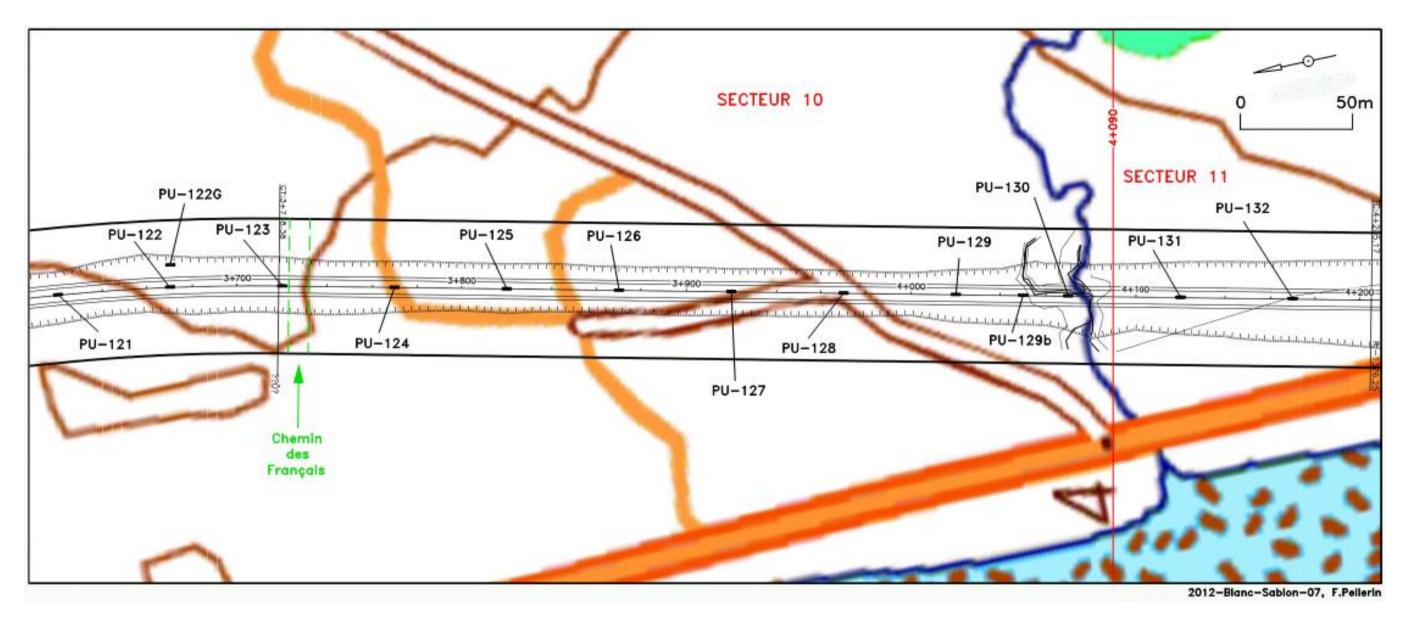


Figure 12 Secteurs 10 et 11 du projet n° 154-05-0307, municipalité de Blanc-Sablon, relocalisation et reconstruction de la route 138 dans le secteur de l'anse des Dunes (Ministère des Transports du Québec)

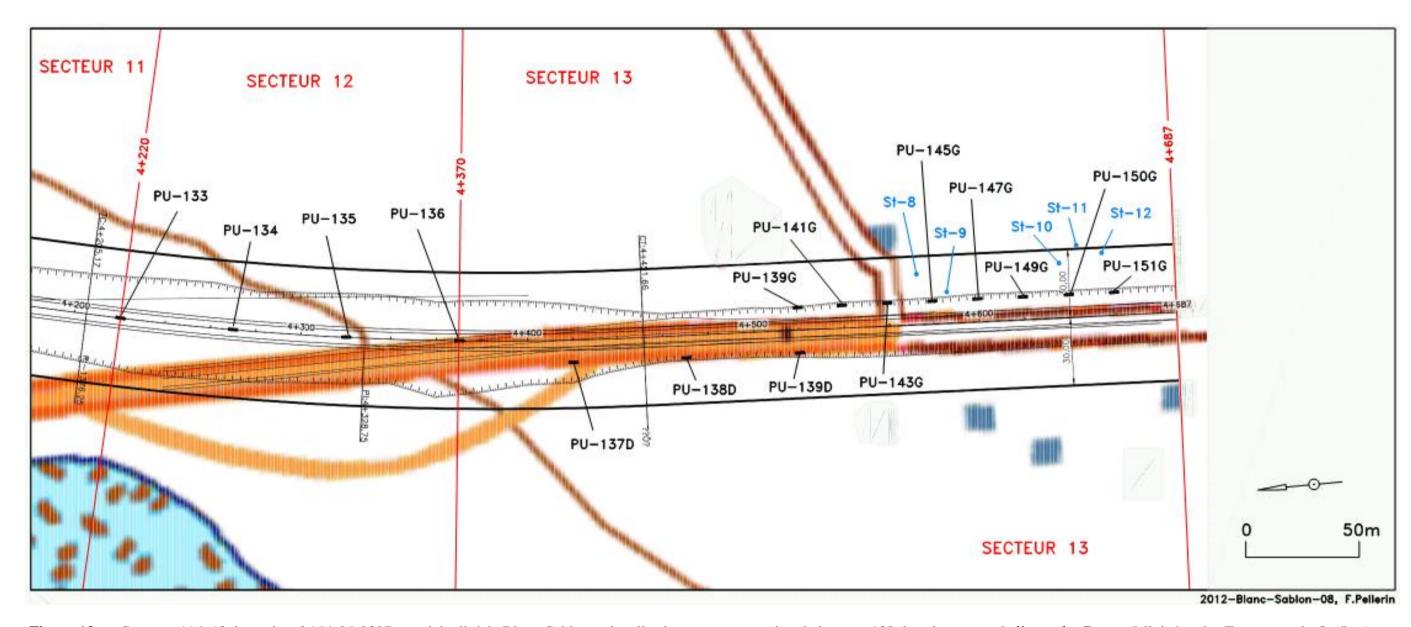


Figure 13 Secteurs 11 à 13 du projet n° 154-05-0307, municipalité de Blanc-Sablon, relocalisation et reconstruction de la route 138 dans le secteur de l'anse des Dunes (Ministère des Transports du Québec)

# 3.1.1.2 Site EiBh-133 (N51 26' 13.7" W57 12' 34.4")

La supervision de l'excavation de la tranchée géotechnique PU-85 localisée à la hauteur du chaînage 2+550 (secteur 10) a conduit à la découverte d'un nouveau site archéologique (figure 10). Celui-ci est désigné par le code Borden EiBh-133. Au total, 17 sondages manuels ont été réalisés autour de la tranchée géotechnique PU-85 et cinq d'entre eux se sont révélés positifs (figure 14). La superficie du site EiBh-133 a ainsi été sommairement évaluée à environ 87 m² (photos 48 et 49). Par conséquent, moins de 7% du site aurait été fouillé. De manière générale, le site revêt une forme rectangulaire orientée selon un axe nord-ouest-ouest/sud-est-est et qui mesure environ 14,5 m de longueur sur 6 m de largeur.

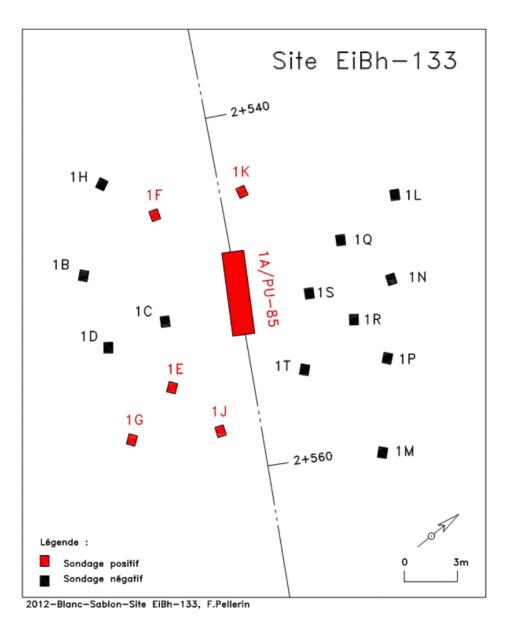


Figure 14 Limites du site EiBh-133



Photo 48 Vue générale du site EiBh-133, vers le nord-ouest (DUCD-0307-12-217)



Photo 49 Vue générale du site EiBh-133, vers le nord-est (DUCD-0307-12-161)

# Le contexte stratigraphique

La séquence stratigraphique type observée sur le site EiBh-133 est constituée, du fond vers la surface, d'au moins 3,30 m de sable meuble d'origine fluvio-marine dont la couleur varie du grisbeige au brun orangé. Celui-ci présente, dans sa partie supérieure, de fines stratifications de sable humique brun noirâtre (photos 50 et 51). La partie supérieure de cet horizon pédologique pourrait avoir été constituée par divers épisodes de mise en place d'une végétation se voyant ensevelie sous un sable d'origine éolienne. Ce niveau de sable stratifié est recouvert d'un humus de couleur brun très foncé, friable, contenant des galets et des racines (-1%) et atteignant une épaisseur maximale d'environ 0,10 m. Le niveau archéologique témoignant d'une occupation préhistorique se situe dans la partie supérieure de cet humus. En fait, la totalité des artéfacts a été mise au jour dans cet horizon. Un niveau de sable éolien gris-beige meuble stratifié de sable humique brun noirâtre d'environ 0,10 m d'épaisseur s'est ensuite déposé sur l'humus et l'a ainsi enfoui. Par la suite, l'humus actuel, de couleur brun foncé (surface) à brun orangé (base), s'est formé et a été recouvert par une couche de mousse. L'épaisseur globale de cette couche de mousse et de l'humus sous-jacent varie entre 0,15 et 0,20 m. Dans la partie ouest du site, ce processus s'est reproduit pour ensevelir de sable éolien une seconde fois l'humus avant d'être à nouveau recouvert par de la végétation.



Photo 50 Paroi sud-ouest de la sous-opération EiBh-133-1A (PU-85), vers le sud-ouest (DUCD-0307-12-152)



Photo 51 Paroi nord-est de la sous-opération EiBh-133-1E, vers le nord-est (DUCD-0307-12-202)

Dans la partie est du site, un remblai de moins de 0,10 m de sable brun jaunâtre lié à l'aménagement de la route de l'aéroport a été déposé sur l'humus de surface avant d'être luimême recouvert par la mousse. On retrouve ce remblai dans les sondages 1G, 1J, 1M et 1T. Dans le sondage 1M, une couche de charbons de bois est visible à une profondeur de 0,36 m, entre deux couches de sable beige. Bien que ces charbon de bois ne soient pas en lien direct avec un niveau d'occupation préhistorique, ils pourraient indiquer la présence d'un foyer à proximité ou témoigner d'un incendie de forêt qu'il serait possible de dater, fournissant par conséquent une datation relative pour le site.

Par ailleurs, l'humus enfoui atteint une épaisseur maximale au centre et à l'ouest du site (sondages 1A et 1B) et diminue continuellement vers l'est, le nord et le sud. Ceci nous permet d'émettre l'hypothèse que cet emplacement a été choisi pour sa position surélevée par rapport aux terrains environnants et par la présence de végétation sur ce qui devait être anciennement une dune. Ce constat est conforté par la découverte de la majorité des artéfacts dans le sondage 1A, point qui aurait été le plus élevé dans le secteur attenant au ruisseau et à l'étang (figure 15).

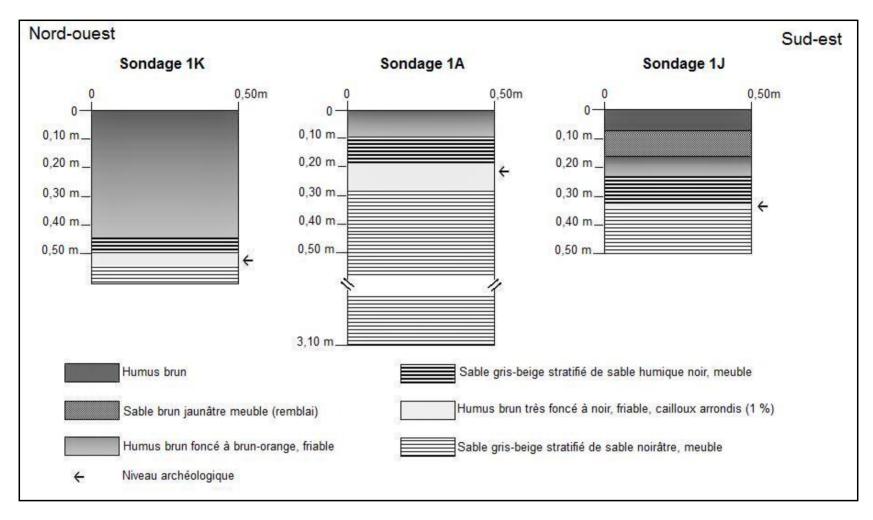


Figure 15 Séquences stratigraphiques observées sur le site EiBh-133

### Les artéfacts

La supervision de l'excavation de la tranchée PU-85 (sondage 1A)¹ et la fouille manuelle de 17 sondages mesurant 0,50 m de côté ont mené à la récolte de trois possibles ébauches, de deux nucléi et de 607 déchets de taille (tableau 2; annexe 2). L'examen minutieux des produits de débitage a révélé la présence d'une douzaine de variétés de quartzite qui proviendrait de la région de Blanc-Sablon. La couleur de ces matériaux varie du blanc au gris très foncé et du rose au brun-bourgogne. Cette dernière variété de quartzite est dite de Blanc-Sablon. De telles lithologies pourraient être trouvées sous forme de galets dans le ruisseau localisé à l'ouest du site. Un grès quartzitique gris foncé de provenance vraisemblablement locale figure également parmi les matériaux taillés sur le site. Cette matière est toutefois représentée par une seule possible ébauche. Par conséquent, l'ensemble des artéfacts mis au jour sur le site EiBh-133 est fait de matériaux locaux et plus de 99% de ceux-ci sont en quartzite.

**Tableau 2** Les classes technologiques des artéfacts provenant du site EiBh-133

Matières premières  Classes technologiques	0	O.o. hun h	Q.or. oun b. ongogne	0,000	Q. Sunt	O. O	O. C. C. S. De.	0.900 000 000 000 000 000 000 000 000 00	O. B. Shung	0.00 500	O. br. Moyer	980 00	Srs tas for	Ores, Ciles, Co.	Totaux
Éclat de 1 e phase de déb.	20	7	2	2	2	3	-	1	1	3	5	1	3	-	50
Éclat de 2e phase de déb.	25	1	4	3	3	1	2	-	-	-	1	1	4	-	45
Éclat de plein débitage	6	2	2	2	4	-	4	-	-	4	4	-	-	-	28
Éclat d'amincissement bif.	28	12	7	2	6	8	10	1	-	5	6	-	15	-	100
Éclat de retouche	45	22	28	1	18	134	3	5	3	1	1	-	104	-	365
E squille	-	1	1	-	-	-	2	-	-	-	-	-	-	-	4
Débris	10	-	-	-	-	-	-	-	-	2	-	-	3	-	15
Nucléus	2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2
Ébauche	2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	3
Totaux	138	45	44	10	33	146	21	7	4	15	17	2	129	1	612

\_

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Bien que les déchets de taille récoltés dans le sondage 1A proviennent exclusivement des déblais de l'excavation mécanique, il est estimé que les méthodes de fouille utilisées ont permis de récolter la majorité des artéfacts et que ceux-ci sont représentatifs de l'assemblage qui pourrait avoir échappé à la vue des archéologues. De plus, la présence d'un seul niveau d'occupation permet de conclure que l'ensemble de la collection provenant du sondage 1A peut être attribué à une seule et même occupation.

L'examen morpho-technologique des déchets de taille indique que le site a servi d'atelier de taille afin de fabriquer des outils à partir de galets arrondis. En effet, plus de 15% des produits de débitage (éclats de 1ère et 2ième phases de débitage) portaient des traces de cortex. De plus, la présence de deux nucléi en quartzite gris brunbourgogne soutient l'hypothèse que non seulement les premières étapes de la taille ont été réalisées sur le site, mais que la source de cette matière première est possiblement située à proximité de ce dernier. La présence d'éclats d'amincissement bifacial, représentant 16% de la collection, tend à démontrer que la fabrication de pièces bifaciales a également eu lieu sur le site. Les éclats attribués aux étapes de la retouche, dernière étape de la taille, comptent pour 60% des produits de débitage.

L'ensemble des quartzites aurait subi toutes les étapes de la taille, du décorticage à la finition, à l'exception du quartzite gris très foncé qui n'a été que décortiqué sur le site. De plus, malgré l'absence d'outils, fragmentaires ou complets, la présence d'éclats de retouche dans la collection confirme que le tailleur cherchait à obtenir des outils finis. La présence d'ébauches de biface faites à même un galet et non à partir d'un éclat pourrait témoigner de la volonté de produire des pointes ou des bifaces à partir d'un galet. D'ailleurs, rien n'indique que l'obtention ou la récupération d'éclats afin d'en faire des outils était visée.

Des trois ébauches d'outil (1A99-1, 1E3-1 et 1E3-2) (photo 52) qui ont été récoltées durant cette supervision et l'inventaire qui en a découlé, deux sont en quartzite brunbourgogne et une en grès gris. Deux d'entre elles portent toujours des traces de cortex à leur surface. Elles mesurent entre 5,5 et 6 cm de longueur sur une largeur moyenne de 5 cm et une épaisseur moyenne de 2,5 cm. La forme de 1A99-1 est plutôt ovoïde alors que 1E3-1 et 1E3-2 présentent une forme foliacée. Il semble que ces ébauches aient été abandonnées à cause de leur épaisseur devenue difficile, voire impossible à amincir.

Quant aux deux nucléi (photo 53), ils sont en quartzite brun-bourgogne. Ils montrent également des traces de cortex malgré leurs dimensions réduites (5,65 cm de longueur sur 5,25 cm de largeur sur 3,80 cm d'épaisseur). Ils ont possiblement été abandonnés à cause de la difficulté à les transformer en l'outil voulu. En effet, leur forme ou leur taille pouvait poser un problème pour le tailleur.



**Photo 52** Ébauches en quartzite (1A99-1 et 1E3-1) et en grès (1E3-2) mis au jour sur le site EiBh-133



**Photo 53** Nucléi en quartzite (1A99-2 et 3) mis au jour sur le site EiBh-133

# La distribution horizontale des artéfacts

La distribution horizontale des artéfacts démontre que l'aire d'activité principale et centrale du site était localisée à l'emplacement du sondage 1A (tranchée géotechnique PU-85). En effet, les 591 produits de débitage, les deux nucléi et les ébauches d'outil qui ont été mis au jour dans ce sondage démontrent une concentration d'artéfacts beaucoup plus grande que dans les sondages manuels. De part et d'autre de cette tranchée, la concentration d'artéfacts diminue radicalement.

# L'appartenance culturelle

Les données récoltées jusqu'à présent sur le site EiBh-133 indiquent qu'une ou plusieurs personnes se sont rendues sur un terrain recouvert de végétation aux abords d'un ruisseau, afin de tailler des galets de quartzite trouvés à proximité pour en faire des pièces bifaciales comme des pointes, des bifaces ou des couteaux. La présence d'ébauches et d'éclats d'amincissement bifaciaux supporte cette hypothèse. L'ensemble des artéfacts récoltés *in situ* témoigne d'un seul niveau d'occupation et d'une seule grande aire de travail dont le centre principal correspond à l'emplacement du sondage 1A (tranchée géotechnique PU-85).

Puisqu'aucun artéfact diagnostique n'a été mis au jour sur le site EiBh-133, nous devons nous rabattre sur l'histoire géomorphologique afin de dater le site. Selon l'archéologue Jean-Yves Pintal (Pintal 2004), la terrasse de 6 m (NMM) sur laquelle se trouve le site aurait émergé, selon la courbe de Bigras et Dubois (1987), entre 5 000 et 3 000 ans AA (figure 2). L'amplitude des marées et le temps que nécessite un sol avant d'être suffisamment bien drainé et habitable portent à croire que cette terrasse pourrait n'avoir été habitable que vers 3 000 ou 2 000 ans AA. Le site pourrait avoir été occupé peu après puisque les artéfacts ont été découverts dans la première couche d'humus s'étant formée après le retrait des eaux. Par ailleurs, les différentes couches d'humus et de sable éolien qui se sont déposées par la suite ont parfaitement préservé le site.

Par ailleurs, Jean-Yves Pintal (1998) attribue au complexe « Flèche-Littoral » les sites mis au jour à une altitude variant entre 6 et 10 m (NMM) et dont la collection archéologique est majoritairement composée de quartzite de Blanc-Sablon. Les sites associés à ce complexe ont été attribués à l'intervalle 2 500 à 1 500 ans AA. L'altitude du terrain actuel où a été mis au jour le site EiBh-133 se situe à 12,38 m (NMM) alors que l'altitude de la surface de la couche d'occupation se situe à 12,58 m (NMM).

# 3.1.1.3 Site EiBh-h (N51 25' 54.2" W57 12' 11.4")

L'excavation de la tranchée géotechnique PU-115 localisée au chaînage 3+320 (secteur 10) a mené à l'identification d'un nouveau site archéologique désigné par le code EiBh-h (figure 11; photo 54). En plus de l'excavation mécanique de la tranchée PU-115 (1A), un sondage manuel (1B) a été effectué à 2,40 m au sud du sondage positif. Toutefois, ce dernier s'est révélé négatif. En somme, le site est localisé sur un replat au sud d'un ruisseau, à une altitude d'environ 6,77 m (NMM), à la limite d'une zone boisée recouverte d'épinettes et de sapins. Le secteur est protégé au nord et à l'ouest par des dunes de sable de bonne hauteur et plus loin au nord, par des buttes de plus de 60 m d'altitude (NMM). Étant donné que la couche d'humus de surface était gelée lors du passage des archéologues et qu'il était possible que des artéfacts puissent être contenus dans cette couche, les recherches n'ont pas été poursuivies afin de préserver l'intégralité du site.



**Photo 54** Vue générale du site EiBh-h, vers le nord-est (DUCD-0307-12-318)

# Le contexte stratigraphique

La séquence stratigraphique type observée sur le site EiBh-h correspond à un niveau de sable d'origine fluvio-marine brun orangé meuble d'une épaisseur d'environ 0,50 m (photo 55) recouvert par un sable brun-beige meuble, possiblement d'origine

fluvio-marine. Son épaisseur est d'environ 0,90 m. Enfin, un humus de 0,10 à 0,15 m d'épaisseur s'est par la suite formé.



**Photo 55** Séquence stratigraphique type observée dans les limites du site EiBh-h, vers le nord (DUCD-0307-12-377)

Nous supposons que le niveau archéologique témoignant d'une occupation préhistorique se situe dans la couche d'humus ou à la base de celle-ci. Les recherches n'ont pas permis de mettre au jour d'autres artéfacts que celui découvert dans la sous-opération 1A (sondage PU-85) et ainsi d'identifier avec précision la localisation verticale du niveau d'occupation mis au jour.

# Le matériel lithique

Un éclat qui semble avoir été utilisé (photo 56; annexe 3) constitue l'unique élément de la collection archéologique associée au site EiBh-h. Il s'agit d'un éclat de plein débitage ou d'amincissement bifacial en quartzite de Ramah, un matériau provenant de la pointe nord du Labrador. Il mesure 38 mm longueur sur 24 mm de largeur alors que son épaisseur n'excède pas 5 mm. Sa partie distale aurait été utilisée, créant un front rectiligne de 12 mm de longueur.



**Photo 56** Éclat utilisé en quartzite de Ramah (1A99-1) mis au jour sur le site EiBh-h

# L'appartenance culturelle

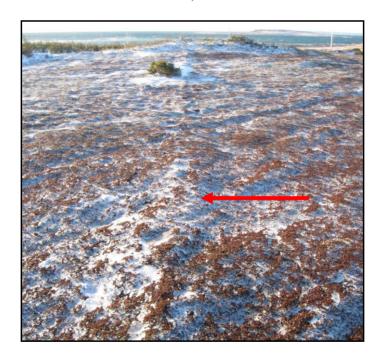
Localisé à une d'altitude de 6,77 m (NMM), le site EiBh-h se situe sur un territoire qui a émergé après 5 000 ans AA, mais qui n'a possiblement pas été habitable avant 3 000 ou 2 000 ans AA pour des raisons qui ont été expliquées précédemment. Par ailleurs, la majorité des sites mis au jour dans le secteur de l'anse des Dunes sont attribués au complexe Anse Morel, qui couvre l'intervalle 1 100-400 ans AA.

# 3.1.1.4 Chemin des Français

Les vestiges de ce qui appert être un ancien chemin ont été localisés entre les chaînages 3+723 et 3+732 (secteur 10) (figure 12; photos 57 et 58). Sa largeur est d'environ 9,50 m. Les pierres qui le constituent s'arrêtent un peu à l'est du centreligne, mais reprennent plus loin en dehors de l'emprise. Vers l'ouest, les pierres se poursuivent vers la route 138. Le chemin est délimité par des pierres de grès arrondies à sub-anguleuses mesurant en moyenne 0,30 m de diamètre.



Photo 57 Alignement de pierres à la hauteur du chaînage 3+723, vers l'est (DUCD-0307-12-339)



**Photo 58** Alignement de pierres à la hauteur du chaînage 3+732, vers l'ouest (DUCD-0307-12-343)

Son aménagement est attribué soit au sieur Augustin Le Gardeur de Courtemanche ou à son successeur François Martel de Brouague qui, dès la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, détiennent des intérêts sur des concessions situées sur la côte du Labrador. En 1702, le sieur de Courtemanche se voit officiellement octroyer une concession qui comprend la région de Blanc-Sablon. Dès les premières années du XVIII<sup>e</sup> siècle, celuici amorce la construction du fort Pontchartrain à la baie des Espagnols. En 1718, de Brouague succède au sieur de Courtemanche comme administrateur officiel de la concession. En ce qui concerne le chemin proprement dit, une seule représentation iconographique de ce dernier est jusqu'à maintenant connue. Il s'agit d'une carte anonyme et non datée (figure 16). Selon l'archéologue Françoise Niellon, qui l'a découverte en France, celle-ci daterait approximativement de 1735. La carte montre l'établissement de Brouague à la baie de Phélypeaux et indique l'emplacement d'un chemin traversant la plaine de Blanc-Sablon, entre l'actuelle anse des Dunes, vis-à-vis l'île aux Perroquets, et la rive ouest de la rivière de Blanc-Sablon. Celui-ci est représenté sous la forme de deux traits parallèles en pointillé. Toujours selon cette carte, ce chemin s'étend sur une distance d'une lieue et un quart soit environ 5 km. Par ailleurs, le chemin est désigné sur la carte sous l'odonyme « Chemin par ou L'on và aux Sablons » (Duchaine, *à paraître*).



Figure 16 Carte de l'établissement du sieur François Martel de Brouague à la baie de Phélypeaux (ca. 1735) (Carte anonyme, APC, PH/340/Phélypeaux, s.d. [extrait])

Le tracé de cet ancien axe de circulation a été reporté sur une photo aérienne du secteur (figure 17). Ce dernier croise perpendiculairement l'emprise du projet de relocalisation et de reconstruction de la route 138 dans le secteur de l'anse des Dunes.



Figure 17 Tracé du « Chemin par ou L'on và aux Sablons » reporté sur une photo aérienne (Ministère des Transports du Québec, Service de l'arpentage foncier, L17, 1 : 8 000, MTQ-7807, nos 60 à 62)

### 3.1.2 Discussion

La surveillance archéologique réalisée dans le cadre de travaux de caractérisation des sols dans l'emprise du projet de relocalisation et de reconstruction de la route 138 dans le secteur de l'anse des Dunes à Blanc-Sablon a d'abord permis de mettre au jour deux nouveaux sites archéologiques préhistoriques (secteur 10) (tableau 3). Le premier a pu être délimité dans le cadre d'un inventaire archéologique réalisé au moyen de sondages manuels. Localisé à la hauteur du chaînage 2+550, le site EiBh-133 se présente comme un atelier de taille de courte durée d'une superficie de 87 m². De par sa composition artéfactuelle et son altitude, il pourrait avoir été occupé postérieurement à 2 500 ans AA et serait par conséquent lié au complexe « Flèche-Littoral ».

Désigné par le code EiBh-h, le second site mis au jour à la hauteur du chaînage 3+320 pourrait être attribuable au complexe « Anse Morel » (1 100-400 ans AA) puisqu'il est situé à une altitude de 6,77 m (NMM). Le sol gelé et la mise au jour d'un seul outil sur ce dernier n'ont pas permis d'en identifier la fonction et d'en préciser la superficie.

Par ailleurs, l'inspection visuelle de l'ensemble de l'emprise du projet, qui s'étend sur une longueur de près de 4,7 km et sur une largeur moyenne de 60 m, a également mené à l'identification de nombreuses aires propices à l'établissement humain, principalement dans les vallées et dans le secteur de l'anse des Dunes où des terrains plats caractérisés par un sable modérément bien à bien drainé ont été observés (tableau 3). Les autres terrains sont généralement en pente ou soumis à de forts vents. L'examen des différentes séquences stratigraphiques observées au cours de l'excavation des sondages géotechniques a d'ailleurs permis de confirmer la présence de sols représentant des surfaces d'accueil favorables à l'occupation humaine ancienne.

En somme, la surveillance archéologique a permis d'identifier des zones propices à l'établissement humain durant la préhistoire ou la période historique ainsi que des indices qui pourraient mener à la découverte d'autres sites archéologiques. En effet, des concentrations de pierres qui pourraient s'avérer être des structures d'origine anthropique (St-1 à St-7) ont été identifiées dans les secteurs 1, 5, 8 et 9. Quant à la fonction de ces structures, plusieurs hypothèses peuvent être émises. Par exemple, la position de la structure St-3 tend à démontrer qu'il s'agirait d'une cache qui avait pour fonction d'observer l'arrivée d'animaux tels que des caribous vers le nord-est. Dans le cas de la structure St-5, elle pourrait avoir eu une fonction de base de tente ou de piège pour de petits animaux comme des renards (Fitzhugh 2006). La structure St-7 pourrait quant à elle être associée à une cache. En somme, ces structures pourraient fort probablement témoigner d'occupations inuites ou paléoesquimaudes au cours de la préhistoire. Toutefois, aucun indice pouvant confirmer cette hypothèse n'a été recueilli, les conditions météorologiques ayant grandement limité la recherche sur le terrain.

Enfin, l'inspection visuelle de l'emprise a également permis de localiser des alignements de pierres associés au Chemin des Français aménagé fort probablement au cours de la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. Ce dernier croise perpendiculairement l'emprise du projet, à la hauteur des chaînages 3+723 et 3+732 (secteur 10). Aucune intervention archéologique n'a été effectuée dans les limites de ce dernier permettant de confirmer l'utilisation de cet ancien axe de circulation.

**Tableau 3** Surveillance archéologique de sondages géotechniques – Synthèse des activités – Projet n° 154-05-0307, municipalité de Blanc-Sablon, relocalisation et reconstruction de la route 138 dans le secteur de l'anse des Dunes

					Nomb sond		Observations		
Identification des secteurs	Début	Fin	Distance (m)	Largeur max. (m)	Superficie approximative (m²)	(+)	(-)	Topographie	Remarques
I	0+030	0+610	580	60	34 800	0	13	Plane	Légère pente ascendante dans la partie sud du secteur. Secteur recouvert de toundra (mousse et lichens). Présence de blocs arrondis par endroits. Vestiges de pierres localisés aux chaînages 0+098 et 0+308 (St-1 et St-2).
II	0+610	0+740	130	60	7 800	0	16	Accidentée	Sommet et versant sud-est d'une butte. Présence de plusieurs blocs et roc affleurant.
III	0+740	1+000	260	60	15 600	0	5	Plane à légère pente	Légère pente vers le sud-est. Succession d'étroits plateaux recouverts de mousse et de lichens. Présence de blocs en surface et d'un sentier de VTT perpendiculaire à l'emprise.
IV	1+000	1+140	140	60	8 400	0	3	Plane	Secteur recouvert d'une forêt de petits sapins. Ruisseau du lac à la Vache.
V	1+140	1+620	480	60	28 800	0	12	Légère pente	Légère pente vers le sud et le sud-est. Secteur recouvert de mousse et de lichens. Présence de blocs. Sentier de VTT qui croise le secteur. Monticule de pierres localisé au chaînage 1+468 (St-3).
VI	1+620	1+700	80	60	4 800	0	11	Plane à légère pente	Secteur recouvert de mousse et présence de blocs en surface. Légère pente ascendante vers le sud et le sud-ouest. Présence de blocs, surtout à l'extrémité nord-ouest du secteur.
VII	1+700	1+760	60	60	3 600	0	10	Plane	Sommet d'une butte. Légère pente ascendante vers le sud-est. Vestiges de pierres localisés aux chaînages 1+703 et 1+722 (St-4 et St-5). Fragment de quartz hyalin récolté près du chaînage 1+725.

**Tableau 3** Surveillance archéologique de sondages géotechniques – Synthèse des activités – Projet n° 154-05-0307, municipalité de Blanc-Sablon, relocalisation et reconstruction de la route 138 dans le secteur de l'anse des Dunes (suite)

Localisatio			Localisation		Nombre de sondages		Observations		
Identification des secteurs	Début	Fin	Distance (m)	Largeur max. (m)	Superficie approximative (m²)	(+)	(-)	Topographie	Remarques
VIII	1+760	2+160	400	60	24 000	0	24	Légère pente	Surface du terrain décapée entre les chaînages 1+960 et 2+020. Secteur recouvert de mousse et d'îlots d'arbustes. Présence de gros blocs erratiques.
IX	2+160	2+480	320	60	19 200	0	7	Légère pente	Légère pente descendante vers le sud et l'est. Secteur recouvert de toundra. Longue dépression entre les chaînages 2+160 et 2+260. Roc affleure en maints endroits. Possibles structures de pierres aux chaînages 2+370 et 2+453 (St-6 et St-7).
Х	2+480	4+090	1 610	60	96 600	2	57	Plane	Succession de dunes de sable. Terrain décapé entre les chaînages 3+900 et 4+020. Sondages PU-85 et PU-115 positifs. Chemin des Français entre les chaînages 3+723 et 3+732.
ΧI	4+090	4+220	130	60	7 800	0	3	Plane	Secteur recouvert de mousse et de hautes herbes. Série de poteaux télégraphiques/téléphoniques qui traversent l'emprise. Fondations en béton au chaînage 4+120.
XII	4+220	4+370	150	60	9 000	0	3	Pente abrupte	Terrain disposé en paliers. Présence de blocs et roc affleurant.
XIII	4+370	4+687	317	60	19 020	0	11	Plane	Secteur recouvert de toundra. Terrain bouleversé par endroits. Roc affleurant. Plusieurs concentrations de pierres (St-8 à St-12).
TOTAL			4 657		279 420	2	175		

### 4. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Des expertises archéologiques ont été réalisées dans le cadre de travaux de caractérisation des sols dans l'emprise du projet de relocalisation et de reconstruction de la route 138 dans le secteur de l'anse des Dunes à Blanc-Sablon. Cette dernière s'étend sur une longueur approximative de 4,65 km et sur une largeur moyenne de 60 m, pour une superficie totale de 279 420 m<sup>2</sup>.

Au total, 177 sondages géotechniques excavés mécaniquement ont fait l'objet d'une surveillance archéologique. Ces derniers étaient généralement localisés sur le centre-ligne et distancés les uns des autres de 20 à 50 m. Certains de ces sondages ont été effectués à 10 m de part et d'autre du centre-ligne. L'emprise du projet a été divisée en 13 secteurs distincts définis en fonction des caractéristiques du terrain et des séquences stratigraphiques observées. En effet, l'emprise du projet traverse des terrains au relief varié et à la végétation diversifiée. On y retrouve des collines, des vallées et des dunes de sable recouvertes d'une toundra arbustive ou de hautes herbes.

Lors de la surveillance archéologique, deux sondages géotechniques se sont révélés positifs (PU-85 et PU-115). Deux nouveaux sites archéologiques ont ainsi été identifiés. L'inventaire archéologique du site EiBh-133 a permis de déterminer qu'il s'agissait d'un atelier de taille de courte durée d'une superficie approximative de 87 m². Ce dernier pourrait avoir été occupé postérieurement à 2 500 ans AA et serait par conséquent lié au complexe « Flèche-Littoral ». Quant au site EiBh-h, il pourrait être attribuable au complexe «Anse Morel» (1 100-400 ans AA). Le sol gelé n'a toutefois pas permis de procéder à un inventaire archéologique dans les limites de ce dernier.

Par ailleurs, une inspection visuelle de l'ensemble du projet a mené à l'identification de concentrations de pierres qui pourraient s'avérer être des structures témoignant d'occupations humaines au cours de la préhistoire. Des alignements de pierres délimitant un ancien axe de circulation ont également été localisés dans l'emprise, à la hauteur des chaînages 3+723 et 3+732. Le Chemin des Français aurait été aménagé au cours de la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. L'inspection visuelle de l'emprise a également permis d'identifier de nombreuses aires propices à l'établissement humain. Des secteurs à fort potentiel archéologique subsistent donc dans l'emprise du projet.

Par ailleurs, la réalisation des sondages géotechniques, principalement près du centre-ligne, a laissé de grandes sections de l'emprise non sondées. En somme, des expertises archéologiques supplémentaires devront être réalisées dans l'emprise du projet. Le tableau 4 résume les principales recommandations émises pour chacun des secteurs inventoriés.

# • Nous recommandons qu'un inventaire archéologique de l'ensemble de l'emprise du projet soit réalisé

La région de Blanc-Sablon jouit d'une concentration particulièrement forte en sites archéologiques. Ces sites témoignent d'occupations liées aux Amérindiens, aux Inuits, aux Français, aux Anglais et aux Canadiens. La surveillance de sondages géotechniques a démontré que les terrains, à certains endroits, étaient propices à l'établissement humain. Il importe par

conséquent qu'un inventaire archéologique soit effectué systématiquement sur la totalité de l'emprise du projet. Des sondages distancés les uns des autres de 15 m et disposés en quinconce sur des alignements également distancés de 15 m devront être réalisés. Sur les collines, où l'accumulation de sol est plutôt faible, les artéfacts pourraient se trouver directement sous la mousse alors que dans le secteur de l'anse des Dunes, des couches d'humus enfouies ont été observées très profondément. Les sondages effectués dans ce secteur devront atteindre, si possible, jusqu'à un mètre de profondeur.

Près des ruisseaux qui traversent l'emprise à de multiples reprises, les sondages devront être plus rapprochés, soit effectués aux 5 ou aux 10 m (tableau 4). C'est en effet à proximité de cours d'eau que le potentiel de découverte archéologique est le plus fort. La dimension réduite des sites fait en sorte qu'un inventaire traditionnel pourrait ne pas permettre la mise au jour des sites de petite taille tels que le site EiBh-133.

D'autre part, lors de la surveillance archéologique, le couvert de neige et la surface gelée du sol a contraint les archéologues dans leur travail. Étant donné que de possibles vestiges mobiliers ou immobiliers pourraient avoir échappé à l'inspection visuelle, il est important qu'un tel exercice soit à nouveau conduit sur la totalité de l'emprise. Des sondages manuels devront être faits à chaque endroit où de possibles structures seront identifiées. D'ailleurs, il est à noter qu'après une tempête ou une forte pluie, l'inspection visuelle est facilitée puisque le vent et l'eau balayent le sable et plusieurs artéfacts peuvent alors apparaître à la surface du sol.

# • Nous recommandons que les sites EiBh-133 et EiBh-h soient fouillés

Le site EiBh-133, découvert au cours de la surveillance dont fait état ce rapport, devra faire l'objet d'une fouille complète afin d'établir plus précisément les limites du site, d'y récupérer un maximum d'artéfacts, d'isoler des éléments diagnostiques et d'identifier des structures architecturales ou de combustion. L'acquisition de telles données permettra de mieux documenter l'occupation du site EiBh-133 dans le but de confirmer notamment son appartenance culturelle ainsi que la période de temps à laquelle il est associé. Quant au site EiBh-h, il est actuellement représenté par un seul élément soit un éclat utilisé en quartzite de Ramah. Ce site devra impérativement faire l'objet d'un inventaire dans le but d'en établir la superficie. Par la suite, une fouille exhaustive du site devra être effectuée afin d'identifier la fonction ainsi que la période d'occupation du site.

# • Nous recommandons que le Chemin des Français fasse l'objet d'un inventaire archéologique

Le Chemin des Français, bien que localisé à l'aide de plusieurs coordonnées GPS, devra être localisé de façon plus précise par un arpenteur. Par ailleurs, la réalisation d'un inventaire archéologique dans les limites de ce dernier pourrait peut-être permettre de documenter son aménagement ainsi que son utilisation.

# • Nous recommandons que les structures observées dans différents secteurs fassent l'objet d'une évaluation plus exhaustive

L'inspection visuelle de surface a permis d'isoler de nombreux amoncellements, alignements ou cercles de pierres (tableau 3). Les conditions météorologiques n'ont toutefois pas permis de les sonder. Ces structures devront donc faire l'objet d'un inventaire archéologique dans le but de déterminer leur appartenance culturelle ainsi que leur fonction. De plus, à proximité du chaînage 1+725 (à environ 10 m au nord-est du centre-ligne), un fragment de quartz hyalin a été récolté directement sous la mousse. D'autres fragments semblables ont été récupérés en dehors de l'emprise. Des sondages rapprochés devront être faits dans ce secteur afin de localiser des objets qui seraient d'origine anthropique.

 Tableau 4
 Recommandations par secteur

Secteur	Chaînages	Relief	Végétation	Recommandations		
	0+030 à 0+610	Plat	Mousse	Inspection visuelle systématique et sondages manuels aux 15 m		
1	0+098	Plat	Mousse	Possible structure (St-1) à inventorier		
	0+230	Plat	Mousse	Sondages manuels aux 5 m près du ruisseau		
2	0+610 à 0+740	Pente ascendante	Mousse	Inspection visuelle systématique et sondages manuels aux 15 m		
3	0+740 à 1+000	Pente et plateaux	Mousse	Inspection visuelle systématique et sondages manuels aux 15 m		
4	1+000 à 1+140	Plat	Forêt	Sondages manuels aux 15 m		
4	1+100	Plat	Hautes herbes	Sondages manuels aux 5 m près du ruisseau		
5	1+140 à 1+620	Pente ascendante	Mousse	Inspection visuelle systématique et sondages manuels aux 15 m		
5	1+468	Pente ascendante	Mousse	Inspection visuelle systématique et sondages manuels aux 15 m		
6	1+620 à 1+700	Pente ascendante	Mousse	Inspection visuelle systématique et sondages manuels aux 15 m		
	1+700 à 1+760	Plat	Mousse	Inspection visuelle systématique et sondages manuels aux 15 m		
				Sondages manuels rapprochés s'il y a de possibles structures au		
7	1+703	Plat	Mousse	sol		
/				Sondages manuels rapprochés s'il y a de possibles structures au		
	1+722	Plat	Mousse	sol		
	1+725	Plat	Mousse	Sondages manuels à 10 m au nord du centre-ligne		
8	1+760 à 2+160	Pente descendante	Mousse	Inspection visuelle systématique et sondages manuels aux 15 m		
	2+160 à 2+480	Pente descendante	Mousse	Inspection visuelle systématique et sondages manuels aux 15 m		
				Sondages manuels rapprochés s'il y a de possibles structures au		
9	2+370	Pente descendante	Mousse	sol		
				Sondages manuels rapprochés s'il y a de possibles structures au		
	2+450	Pente descendante	Mousse	sol		
	2+480 à 4+090	Irrégulier	Diverse	Inspection visuelle systématique et sondages manuels aux 15 m		
10			Forêt et hautes			
10	2+480 à 2+540	Plat	herbes	Sondages manuels aux 5 m près du ruisseau		
	2+540 à 2+580	Plat	Forêt et mousse	Sondages manuels aux 5 m entre la route et le ruisseau		

 Tableau 4
 Recommandations par secteur (suite)

Secteur	Chaînages	Relief	Végétation	Recommandations			
	2+550	Plat	Forêt et mousse	Site à fouiller (EiBh-133)			
			Mousse et				
	2+580 à 2+810	Irrégulier	hautes herbes	Inspection visuelle systématique et sondages manuels aux 15 m			
10	2+620 à 2+640 Irrégulier		Mousse	Inspection visuelle à proximité d'une ancienne tranchée associée à la mise en place d'un ponceau (15 m au nord du centre-ligne)			
	3+280 à 3+320	Plat	Forêt et mousse	Sondages manuels aux 5 m près des ruisseaux			
	3+320	Plat	Forêt et mousse Site à délimiter et à fouiller (EiBh-h)				
	3+723 à 3+732	Plat	Mousse	Chemin des Français - sondages manuels aux 5 m			
			Mousse et hautes herbes	Inspection visuelle dans un secteur bouleversé, sondages manuels si possible			
			Mousse et				
11	4+090 à 4+220	Plat	hautes herbes	Sondages manuels aux 15 m			
11			Mousse et				
	4+090 à 4+220	Plat	hautes herbes	Sondages manuels aux 5 m près du ruisseau			
12	4+220 à 4+370	Pente ascendante	Mousse	Inspection visuelle systématique et sondages manuels aux 15 m			
13	4+370 à 4+680	Plat	Mousse	Inspection visuelle systématique et sondages manuels aux 15 m			

#### **BIBLIOGRAPHIE**

# BIGRAS, P. et J.-M. DUBOIS

Répertoire commenté des datations <sup>14</sup>C du nord de l'estuaire et du golfe du Saint-Laurent, Québec et Labrador. Bulletin de recherche 94-95-96, Département de géographie, Université de Sherbrooke, Sherbrooke

# De BOUTRAY, B. et C. HILLAIRE-MARCEL

« Aperçu géologique du substratum et des dépôts meubles quaternaires dans la région de Blanc-Sablon, Québec », Géographie physique et Quaternaire 31 (3-4): 207-215.

### DIONNE, J.-C.

« Palses et limite méridionale du pergélisol dans l'hémisphère nord : Le cas de Blanc- Sablon, Québec », Géographie physique et Quaternaire 38 (2) : 165-184.

# DUBOIS, J.-M., G. DESMARAIS, D. BROUILLETTE, S. PERRAS, G.L. TREMBLAY, L. LARIVIÈRE, F. DENIS et G.L. LESSARD

Géologie des formations en surface de la mer de Goldtwait, Côte-Nord du Saint-Laurent (Québec) : première partie (12J, 12K, 12L, 12O, 12P). Dossier public 1045, Commission géologique du Canada, 5 cartes au 1:250 000, Ottawa.

#### DUBOIS, J.-M. et S. PERRAS

« Annexe 1. Géographie physique et paléogéographie quaternaire de la région de Blanc-Sablon ». Dans Pintal, J.-Y., <u>Aux frontières de la mer : La préhistoire de Blanc-Sablon</u>. Collection Patrimoines : Dossiers 101. Ministère de la Culture et des Communications du Québec, Québec, 281-315.

### DUCHAINE, D.-E.

À paraître

<u>Étude historique. Chemin par ou L'on và aux Sablons.</u> MTQ, rapport inédit.

# **ENVIRONNEMENT CANADA**

2007 La Voie verte.

Site: http://www.climat.meteo.ec.gc.ca/climate\_normals/results\_f.html.

### FITZHUGH, W.W.

2006 « Cultures, Borders, and Basques: Archaeological Surveys on Quebec's Lower North Shore ». dans Rankin, L. and P. Ramsden (éd.), <u>From the Arctic to Avalon: Papers in Honour of James A. Tuck Jr.</u> British Archaeological Reports International Series 1507: 53-70.

#### FORTIER, N.

2013 <u>Découvertes archéologiques fortuites à Blanc-Sablon, Côte-Nord (automne 2012)</u>. Rapport inédit, Ministère de la Culture et des Communications, Québec.

### FORTIN, C.

2005 « Sortie herpétologique sur la Côte-Nord et au Labrador : de Natashquan à St. Lewis ». *Le naturaliste canadien*, 129 (1) : 50-56.

### FRENETTE, P.

2009 « Côte-Nord, terre de convergence ». Histoire Québec, 15 (2) : 9-15.

### GENDRON, G. et P. CHAREST

1984 « Les villages de la Basse-Côte-Nord : Origine et peuplement ». Dans Québec : Gouvernement du Québec, Ministère des affaires culturelles.

### GRANT, D.R.

- « Surficial Deposits, Geomorphic Features and Late Quaternary History of the Terminus of the Northern Peninsula of Newfoundland and Adjacent Quebec-Labrador », *Maritime Sediments* 3: 123-125.
- 1986 <u>Surficial Geology, St. Anthony Blanc-Sablon, Newfoundland-Quebec</u>. Commission géologique du Canada, carte 1610A, 1:125 000, Ottawa.

### GROISON, D.

1980 <u>Route 138, Brador/Blanc-Sablon, inventaire archéologique, 1980</u>. MTQ, Environnement, rapport inédit.

### GROISON, D., L. LITWINIONEK, J.-Y. PINTAL et S. PERRAS

1985 <u>Programme de recherches archéologiques, municipalité de la Côte-Nord du golfe du Saint-Laurent, activités 1984-1985</u>. Ministère des Affaires culturelles, Québec, rapport inédit.

# MILLS.

1980 <u>Reconnaissance et fouilles archéologiques, région Brador/Lourdes-de-Blanc-Sablon, travaux en archéologie préhistorique, été 1980.</u> MTQ, rapport inédit.

# PARENT, M., J.-M. DUBOIS, P. BAIL, A. LAROCQUE et G. LAROCQUE

1985 « Paléogéographie du Québec méridional entre 12 500 et 8 000 ans BP », Recherches amérindiennes au Québec 15 (1-2) : 17-37.

### PINTAL, J.-Y.

Recherche en archéologie préhistorique sur la Basse-Côte-Nord : région de Blanc-Sablon. Ministère des Affaires culturelles, Québec, rapport inédit.

- 1989 <u>La préhistoire de Blanc-Sablon, l'intervention de 1988.</u> Ministère des Affaires culturelles, Québec, rapport inédit.
- 1996h Contrat no 3000-95-AD01, inventaires archéologiques, Direction de la Côte-Nord, 1996. MTQ, Direction de la Côte-Nord, Service inventaire et plans, rapport inédit.
- 1998 <u>Aux frontières de la mer : La préhistoire de Blanc-Sablon</u>. Collection Patrimoines : Dossiers 101. Ministère de la Culture et des Communications du Québec, Québec.
- 2001c <u>Inventaires archéologiques (été 2000)</u>. <u>Direction de la Côte-Nord.</u> MTQ, rapport inédit.
- 2003e <u>Interventions archéologiques, direction de la Côte-Nord (été 2002).</u> MTQ, Service du Soutien technique, rapport inédit.
- Fouille archéologique du site EiBg-131, station B : Municipalité de Blanc-Sablon (été 2004). Rapport inédit, ministère des Transports du Québec, Direction de la Côte-Nord.
- 2005b <u>Inventaires archéologiques (été 2004)</u>. <u>Direction de la Côte-Nord.</u> MTQ, rapport inédit.
- 2010 <u>Réévaluation de l'état et de l'intérêt des sites archéologiques classés ou répertoriés de la moyenne et de la basse Côte-Nord</u>. Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec, rapport inédit.
- 2012c <u>Inventaires archéologiques (2011)</u>. <u>Direction de la Côte-Nord. Direction générale de Québec et de l'Est.</u> MTQ, rapport inédit.

#### PLUMET, P.

1994 <u>La question de la coexistence du Paléoesquimau et de l'Amérindien :</u>
Recherches dans la région de Blanc-Sablon, Basse-Côte-Nord, Québec. Paléo-Québec 21, Recherches amérindiennes au Québec.

### **TECSULT**

2007 <u>Correction de la Côte de Black Rock à Blanc-Sablon</u>. Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec, rapport inédit.

# ANNEXE 1 : CATALOGUE DES PHOTOGRAPHIES

Projet nº 154-05-0307, municipalité de Blanc-Sablon, relocalisation et reconstruction de la route 138 dans le secteur de l'anse des Dunes

CLICHÉ	SECTEUR	CHAÎNAGE	DESCRIPTION	ORIENTATION
DUCD-0307-12-001	Secteur 1	0+420 à 0+440	Concentrations de pierres	Sud-est
DUCD-0307-12-002	Secteur 1	0+420 à 0+440	Concentrations de pierres	Sud-est
DUCD-0307-12-003	Secteur 1	0+420 à 0+440	Concentrations de pierres	Sud-est
DUCD-0307-12-004	Secteur 1	0+430	Excavation de la tranchée PU-10	Nord-ouest
DUCD-0307-12-005	Secteur 1	0+430	Paroi nord de la tranchée PU-10	Nord-ouest
DUCD-0307-12-006	Secteur 1	0+480	Paroi nord de la tranchée PU-11	Nord
DUCD-0307-12-007	Secteur 1	0+480	Morphologie du terrain	Ouest
DUCD-0307-12-008	Secteur 1	0+480	Morphologie du terrain	Est
DUCD-0307-12-009	Secteur 1	0+530	Sondage PU-12	Sud
DUCD-0307-12-010	Secteur 1	0+580	Sondage PU-13	Est
DUCD-0307-12-011	Secteur 1	0+600	Sondages PU-14 et PU-14D	Est
DUCD-0307-12-012	Secteur 2	0+610 à 0+620	Sondages PU-15G, PU-16 et PU-16D	Est
DUCD-0307-12-013	Secteur 2	0+640	Morphologie du terrain	Est
DUCD-0307-12-014	Secteurs 1 et 2	0+000 à 0+640	Morphologie du terrain	Ouest
DUCD-0307-12-015	Secteur 2	0+630	Sondage PU-17G	Ouest
DUCD-0307-12-016	Secteur 2	0+640	Sondage PU-18	Sud
DUCD-0307-12-017	Secteur 2	0+640	Paroi ouest du sondage PU-18	Ouest
DUCD-0307-12-018	Secteur 2	0+650	Paroi nord du sondage PU-19G	Nord
DUCD-0307-12-019	Secteur 2	0+650	Sondage PU-19G	Est
DUCD-0307-12-020	Secteur 2	0+650	Paroi est du sondage PU-19	Est

CLICHÉ	SECTEUR	CHAÎNAGE	DESCRIPTION	ORIENTATION
DUCD-0307-12-021	Secteur 2	0+650	Sondage PU-19	Sud
DUCD-0307-12-022	Secteur 2	0+660	Paroi nord du sondage PU-20D	Nord
DUCD-0307-12-023	Secteur 2	0+660	Sondage PU-20D	Ouest
DUCD-0307-12-024	Secteur 2	0+670	Paroi nord du sondage PU-21G	Nord
DUCD-0307-12-025	Secteur 2	0+670	Sondage PU-21G	Sud
DUCD-0307-12-026	Secteur 2	0+680	Sondages PU-22 et PU-22D	Nord
DUCD-0307-12-027	Secteur 2	0+690	Sondages PU-23G, PU-24 et PU-24D	Est
DUCD-0307-12-028	Secteur 2	0+700	Morphologie du terrain	Est
DUCD-0307-12-029	Secteur 2	0+700	Paroi ouest du sondage PU-24D	Est
DUCD-0307-12-030	Secteur 2	0+710	Pelle mécanique et pierres	Ouest
DUCD-0307-12-031	Secteur 2	0+710	Paroi est du sondage PU-25G	Est
DUCD-0307-12-032	Secteur 2	0+720	Paroi sud du sondage PU-26	Sud
DUCD-0307-12-033	Secteur 2	0+720	Sondage PU-26	Ouest
DUCD-0307-12-034	Secteur 2	0+720	Paroi ouest du sondage PU-26D	Ouest
DUCD-0307-12-035	Secteur 2	0+730	Paroi nord du sondage PU-27G	Nord
DUCD-0307-12-036	Secteur 2	0+740	Paroi nord du sondage PU-28D	Nord
DUCD-0307-12-037	Secteur 3	0+790	Paroi nord du sondage PU-28	Nord
DUCD-0307-12-038	Secteur 3	0+790	Sondage PU-29	Nord
DUCD-0307-12-039	Secteur 3	0+800	Morphologie du terrain	Est
DUCD-0307-12-040	Secteur 3	0+840	Paroi sud du sondage PU-30	Sud-ouest

CLICHÉ	SECTEUR	CHAÎNAGE	DESCRIPTION	ORIENTATION
DUCD-0307-12-041	Secteur 3	0+840	Sondage PU-30	Sud-ouest
DUCD-0307-12-042	Secteur 3	0+890	Paroi sud du sondage PU-31	Sud-ouest
DUCD-0307-12-043	Secteur 3	0+890	Sondage PU-31	Sud-ouest
DUCD-0307-12-044	Secteur 3	0+940	Paroi nord du sondage PU-32	Nord-est
DUCD-0307-12-045	Secteur 3	0+940	Morphologie du terrain	Est
DUCD-0307-12-046	Secteur 3	0+990	Paroi ouest du sondage PU-33	Ouest
DUCD-0307-12-047	Secteur 3	0+990	Morphologie du terrain	Ouest
DUCD-0307-12-048	Secteur 4	0+990	Morphologie du terrain	Est
DUCD-0307-12-049	Secteur 4	1+040	Paroi sud du sondage PU-34	Sud-ouest
DUCD-0307-12-050	Secteur 4	1+090	Paroi sud du sondage PU-35	Sud-ouest
DUCD-0307-12-051	Secteur 4	1+090	Sondage PU-35	Sud
DUCD-0307-12-052	Secteur 4	1+090	Morphologie du terrain	Ouest
DUCD-0307-12-053	Secteur 4	1+160	Morphologie du terrain	Nord-ouest
DUCD-0307-12-054	Secteur 4	1+140	Paroi sud du sondage PU-36	Sud-ouest
DUCD-0307-12-055	Secteur 5	1+190	Sondage PU-37	Nord-ouest
DUCD-0307-12-056	Secteur 5	1+190	Paroi nord du sondage PU-37	Nord-est
DUCD-0307-12-057	Secteur 1	0+308	Monticule de pierres (St-2)	Nord-nord-est
DUCD-0307-12-058	Secteur 1	0+380	Sondage PU-9	Nord
DUCD-0307-12-059	Secteur 1	0+330	Sondage PU-8	Nord
DUCD-0307-12-060	Secteur 1	0+280	Sondage PU-7	Nord

CLICHÉ	SECTEUR	CHAÎNAGE	DESCRIPTION	ORIENTATION
DUCD-0307-12-061	Secteur 1	0+230	Sondage PU-6	Nord
DUCD-0307-12-062	Secteur 5	1+240	Paroi sud du sondage PU-38	Sud-ouest
DUCD-0307-12-063	Secteur 5	1+290	Sondage PU-39, en cours d'excavation	Nord
DUCD-0307-12-064	Secteur 5	1+340	Paroi sud du sondage PU-40	Sud-ouest
DUCD-0307-12-065	Secteur 5	1+400	Paroi sud du sondage PU-42	Sud-ouest
DUCD-0307-12-066	Secteur 5	1+400	Paroi sud du sondage PU-42D	Sud-ouest
DUCD-0307-12-067	Secteur 5	1+440	Paroi nord du sondage PU-43	Nord
DUCD-0307-12-068	Secteur 5	1+468	Structure de pierres (St-3)	Sud-est
DUCD-0307-12-069	Secteur 5	1+468	Structure de pierres (St-3)	Sud-est
DUCD-0307-12-070	Secteur 5	1+530	Structure de pierres (hors emprise)	Nord
DUCD-0307-12-071	Secteur 5	1+530	Structure de pierres (hors emprise)	Nord
DUCD-0307-12-072	Secteur 5	1+530	Détail de la structure de pierres avec dépression au centre (hors emprise)	Nord-ouest
DUCD-0307-12-073	Secteur 5	1+530	Structure de pierres (hors emprise)	Nord
DUCD-0307-12-074	Secteur 5	1+530	Détail de la dépression au centre de la structure de pierres (hors emprise)	Est
DUCD-0307-12-075	Secteur 6	1+640	Paroi sud du sondage PU-46	Sud-ouest
DUCD-0307-12-076	Secteur 5	1+590	Sondage PU-46	Ouest
DUCD-0307-12-077	Secteur 6	1+640	Paroi nord du sondage PU-47	Nord
DUCD-0307-12-078	Secteur 5	1+530	Paroi ouest d'un sondage effectué au nord de la structure de pierres (St-3)	Ouest
DUCD-0307-12-079	Secteur 6	1+640	Paroi ouest du sondage PU-47D	Ouest
DUCD-0307-12-080	Secteur 6	1+650	Paroi est du sondage PU-48G	Nord-est

CLICHÉ	SECTEUR	CHAÎNAGE	DESCRIPTION	ORIENTATION
DUCD-0307-12-081	Secteur 6	1+660	Sondage PU-49D	Nord-ouest
DUCD-0307-12-082	Secteur 6	1+680	Paroi est du sondage PU-51	Est
DUCD-0307-12-083	Secteur 6	1+680	Sondage PU-51	Nord-est
DUCD-0307-12-084	Secteur 7	1+711	Paroi ouest d'un sondage manuel	Ouest
DUCD-0307-12-085	Secteur 7	1+711	Paroi sud d'un sondage manuel	Sud
DUCD-0307-12-086	Secteur 7	1+711	Paroi sud d'un sondage manuel	Sud
DUCD-0307-12-087	Secteur 7	1+703	Possible structure de pierres (St-4)	Sud-ouest
DUCD-0307-12-088	Secteur 7	1+703	Possible structure de pierres (St-4)	Sud
DUCD-0307-12-089	Secteur 6	1+690	Paroi ouest du sondage PU-52G	Ouest
DUCD-0307-12-090	Secteur 7	1+722	Structure de pierres (St-5)	Sud-est
DUCD-0307-12-091	Secteur 7	1+722	Structure de pierres (St-5)	Sud-ouest
DUCD-0307-12-092	Secteur 6	1+690	Morphologie du terrain	Nord
DUCD-0307-12-093	Secteur 6	1+700	Sondage PU-53	Nord
DUCD-0307-12-094	Secteur 6	1+700	Paroi ouest du sondage PU-53	Ouest
DUCD-0307-12-095	Secteur 6	1+700	Sondage PU-53D, en cours d'excavation	Sud
DUCD-0307-12-096	Secteur 6	1+700	Paroi ouest du sondage PU-53D	Ouest
DUCD-0307-12-097	Secteur 7	1+722	Paroi nord d'un sondage manuel	Nord
DUCD-0307-12-098	Secteur 7	1+720	Paroi est du sondage PU-55	Est
DUCD-0307-12-099	Secteur 7	1+720	Paroi est du sondage PU-55D	Est
DUCD-0307-12-100	Secteur 7	1+720	Sondage PU-55D, en cours d'excavation	Sud

CLICHÉ	SECTEUR	CHAÎNAGE	DESCRIPTION	ORIENTATION
DUCD-0307-12-101	Secteur 7	1+720	Paroi est du sondage PU-55D	Nord-est
DUCD-0307-12-102	Secteur 7	1+760	Paroi nord d'un sondage manuel	Nord
DUCD-0307-12-103	Secteur 7	1+700 à 1+760	Morphologie du terrain	Sud
DUCD-0307-12-104	Secteur 7	1+730	Paroi est du sondage PU-56G	Est
DUCD-0307-12-105	Secteur 8	1+820	Sondage PU-65D	Sud
DUCD-0307-12-106	Secteur 8	1+820	Paroi est du sondage PU-65D	Est
DUCD-0307-12-107	Secteur 8	1+760	Morphologie du terrain	Sud
DUCD-0307-12-108	Secteur 8	1+840	Paroi est du sondage PU-67	Est
DUCD-0307-12-109	Secteur 8	1+840	Paroi ouest du sondage PU-67	Ouest
DUCD-0307-12-110	Secteur 8	1+840	Paroi est du sondage PU-67D	Est
DUCD-0307-12-111	Secteur 8	1+860	Cercle de pierres	Sud
DUCD-0307-12-112	Secteur 8	1+860	Deux alignements de pierres	Ouest
DUCD-0307-12-113	Secteur 8	1+860	Cercle de pierres	Est
DUCD-0307-12-114	Secteur 8	1+850	Paroi ouest du sondage PU-68G	Ouest
DUCD-0307-12-115	Secteur 8	1+860	Cercle de pierres dégagé	Sud-ouest
DUCD-0307-12-116	Secteur 8	1+860	Deux alignements de pierres dégagés	Ouest
DUCD-0307-12-117	Secteur 8	1+860	Paroi ouest du sondage PU-69D	Ouest
DUCD-0307-12-118	Secteur 8	1+870	Sondage PU-70G, en cours d'excavation	Nord-est
DUCD-0307-12-119	Secteur 8	1+870	Paroi sud du sondage PU-70G	Sud
DUCD-0307-12-120	Secteur 8	1+880	Paroi ouest du sondage PU-71	Ouest

CLICHÉ	SECTEUR	CHAÎNAGE	DESCRIPTION	ORIENTATION
DUCD-0307-12-121	Secteur 8	1+880	Paroi ouest du sondage PU-71D	Ouest
DUCD-0307-12-122	Secteur 8	1+900	Paroi ouest du sondage PU-72	Ouest
DUCD-0307-12-123	Secteur 8	1+950	Paroi ouest du sondage PU-73	Ouest
DUCD-0307-12-124	Secteur 8	1+950	Affleurement de la roche-mère	Sud-est
DUCD-0307-12-125	Secteur 8	2+000	Paroi ouest du sondage PU-74	Ouest
DUCD-0307-12-126	Secteur 8	2+050	Secteur arasé	Nord-ouest
DUCD-0307-12-127	Secteur 8	2+050	Travaux d'excavation en cours	Sud-ouest
DUCD-0307-12-128	Secteur 8	2+050	Paroi ouest du sondage PU-75	Ouest
DUCD-0307-12-129	Secteur 8	2+100	Paroi est du sondage PU-76	Est
DUCD-0307-12-130	Secteur 8	2+150	Paroi ouest du sondage PU-77	Nord-ouest
DUCD-0307-12-131	Secteur 9	2+160	Morphologie du terrain	Sud
DUCD-0307-12-132	Secteur 9	2+200	Paroi nord du sondage PU-78	Nord
DUCD-0307-12-133	Secteur 9	2+250	Paroi sud du sondage PU-79	Sud
DUCD-0307-12-134	Secteur 9	2+250	Affleurement de la roche-mère	Nord-est
DUCD-0307-12-135	Secteur 9	2+250	Paroi sud du sondage PU-79G	Sud
DUCD-0307-12-136	Secteur 9	2+290	Morphologie du terrain	Sud
DUCD-0307-12-137	Secteur 9	2+300	Paroi est du sondage PU-80	Est
DUCD-0307-12-138	Secteur 9	2+370	Possible structure de pierres (St-6)	Ouest
DUCD-0307-12-139	Secteur 9	2+350	Paroi est du sondage PU-81	Nord-est
DUCD-0307-12-140	Secteur 9	2+453	Possible structure de pierres (St-7)	Ouest

CLICHÉ	SECTEUR	CHAÎNAGE	DESCRIPTION	ORIENTATION
DUCD-0307-12-141	Secteur 9	2+453	Possible structure de pierres (St-7)	Nord
DUCD-0307-12-142	Secteur 9	2+453	Possible structure de pierres (St-7)	Est
DUCD-0307-12-143	Secteur 9	2+450	Champ de pierres	Nord-ouest
DUCD-0307-12-144	Secteur 9	2+450	Paroi ouest du sondage PU-83	Ouest
DUCD-0307-12-145	Secteur 9	2+500	Morphologie du terrain	Nord
DUCD-0307-12-146	Secteur 10	2+500	Paroi est du sondage PU-84	Est
DUCD-0307-12-147	Secteur 10	2+512	Paroi nord d'un sondage manuel	Nord
DUCD-0307-12-148	Secteur 10	2+529	Paroi nord d'un sondage manuel	Nord
DUCD-0307-12-149	Secteur 10	2+480	Morphologie du terrain	Sud-est
DUCD-0307-12-150	Secteur 10	2+480	Morphologie du terrain	Sud
DUCD-0307-12-151	Secteur 10	2+480	Morphologie du terrain	Est
DUCD-0307-12-152	Secteur 10	2+550	Paroi sud-ouest du sondage PU-85	Sud-ouest
DUCD-0307-12-153	Secteur 10	2+550	Paroi sud-ouest du sondage PU-85	Sud-ouest
DUCD-0307-12-154	Secteur 10	2+550	Sondage PU-85	Sud
DUCD-0307-12-155	Secteur 10	2+570	Paroi sud-ouest du sondage PU-86	Sud-ouest
DUCD-0307-12-156	Secteur 10	2+570	Sondage PU-86	Nord
DUCD-0307-12-157	Secteur 10	2+570	Paroi nord-est du sondage PU-86G	Nord-est
DUCD-0307-12-158	Secteur 10	2+570	Paroi nord-est du sondage PU-86G	Nord-est
DUCD-0307-12-159	Secteur 10	2+550	Sondage PU-85	Nord-ouest
DUCD-0307-12-160	Secteur 10	2+550	Sondage PU-85	Sud-est

CLICHÉ	SECTEUR	CHAÎNAGE	DESCRIPTION	ORIENTATION
DUCD-0307-12-161	Secteur 10	2+550	Sondage PU-85	Nord-est
DUCD-0307-12-162	Secteur 10	2+570	Sondage PU-86	Est
DUCD-0307-12-163	Secteur 10	2+550	Sondage PU-85	Sud-ouest
DUCD-0307-12-164	Secteur 10	2+580	Paroi nord du sondage PU-87D	Nord-ouest
DUCD-0307-12-165	Secteur 10	2+560	Morphologie du terrain	Sud-est
DUCD-0307-12-166	Secteur 10	2+580	Morphologie du terrain	Sud-est
DUCD-0307-12-167	Secteur 10	2+590	Paroi nord-ouest du sondage PU-88	Nord-ouest
DUCD-0307-12-168	Secteur 10	2+640	Paroi ouest du sondage PU-89	Ouest
DUCD-0307-12-169	Secteur 10	2+620 à 2+648	Fossé du MTQ	Nord
DUCD-0307-12-170	Secteur 10	2+690	Paroi ouest du sondage PU-90	Ouest
DUCD-0307-12-171	Secteur 10	2+730	Paroi est du sondage PU-91	Est
DUCD-0307-12-172	Secteur 10	2+730	Sondage PU-91	Est
DUCD-0307-12-173	Secteur 10	2+730	Paroi sud du sondage PU-91G	Sud
DUCD-0307-12-174	Secteur 10	2+750	Paroi sud du sondage PU-92	Sud
DUCD-0307-12-175	Secteur 10	2+770	Paroi sud du sondage PU-93	Sud
DUCD-0307-12-176	Secteur 10	2+800	Morphologie du terrain	Nord
DUCD-0307-12-177	Secteur 10	2+820	Paroi nord du sondage PU-94	Nord
DUCD-0307-12-178	Secteur 10	2+790	Morphologie du terrain	Ouest
DUCD-0307-12-179	Secteur 10	2+870	Paroi nord-est du sondage PU-95	Nord-est
DUCD-0307-12-180	Secteur 10	2+870	Paroi sud-est du sondage PU-95D	Sud-est

CLICHÉ	SECTEUR	CHAÎNAGE	DESCRIPTION	ORIENTATION
DUCD-0307-12-181	Secteur 10	2+870	Morphologie du terrain	Nord
DUCD-0307-12-182	Secteur 10	2+920	Paroi sud-ouest du sondage PU-96	Ouest
DUCD-0307-12-183	Secteur 10	2+970	Paroi sud-est du sondage PU-97	Est
DUCD-0307-12-184	Secteur 10	2+980	Paroi nord-est du sondage PU-98	Nord-est
DUCD-0307-12-185	Secteur 10	2+980	Sondage PU-98D, en cours d'excavation	Nord-est
DUCD-0307-12-186	Secteur 10	2+980	Paroi nord-est du sondage PU-98D	Nord-est
DUCD-0307-12-187	Secteur 10	3+040	Morphologie du terrain	Nord
DUCD-0307-12-188	Secteur 10	3+040	Morphologie du terrain	Nord-est
DUCD-0307-12-189	Secteur 10	3+010	Paroi nord-est du sondage PU-99	Est
DUCD-0307-12-190	Secteur 10	3+050	Paroi nord du sondage PU-102	Est
DUCD-0307-12-191	Secteur 10	3+100	Couche de cendre	Sud-est
DUCD-0307-12-192	Secteur 10	3+050	Paroi sud-ouest du sondage PU-102G	Sud-ouest
DUCD-0307-12-193	Secteur 10	3+040	Paroi nord-ouest du sondage PU-101D	Nord-ouest
DUCD-0307-12-194	Secteur 10	3+040	Sondage PU-101D, en cours d'excavation	Ouest
DUCD-0307-12-195	Secteur 10	3+050	Paroi est du sondage PU-102G	Est
DUCD-0307-12-196	EiBh-133	2+550	Paroi nord-ouest du sondage manuel 1B	Nord-ouest
DUCD-0307-12-197	EiBh-133	2+550	Paroi nord-ouest du sondage manuel 1C	Nord-ouest
DUCD-0307-12-198	EiBh-133	2+550	Paroi nord-est du sondage manuel 1D	Nord-est
DUCD-0307-12-199	EiBh-133	2+550	Paroi nord-ouest du sondage manuel 1F	Nord-ouest
DUCD-0307-12-200	EiBh-133	2+550	Paroi nord-est du sondage manuel 1F	Nord-est

CLICHÉ	SECTEUR	CHAÎNAGE	DESCRIPTION	ORIENTATION
DUCD-0307-12-201	EiBh-133	2+550	Paroi nord-ouest du sondage manuel 1E	Nord-ouest
DUCD-0307-12-202	EiBh-133	2+550	Paroi nord-est du sondage manuel 1E	Nord-est
DUCD-0307-12-203	EiBh-133	2+550	Paroi nord-est du sondage manuel 1H	Nord-est
DUCD-0307-12-204	EiBh-133	2+550	Paroi nord-ouest du sondage manuel 1G	Nord-ouest
DUCD-0307-12-205	EiBh-133	2+550	Paroi nord-est du sondage manuel 1J	Nord-est
DUCD-0307-12-206	EiBh-133	2+550	Paroi nord-ouest du sondage manuel 1K	Nord-ouest
DUCD-0307-12-207	EiBh-133	2+550	Paroi nord-ouest du sondage manuel 1L	Nord-ouest
DUCD-0307-12-208	EiBh-133	2+550	Paroi nord-est du sondage manuel 1M	Nord-est
DUCD-0307-12-209	EiBh-133	2+550	Paroi nord-ouest du sondage manuel 1N	Nord-ouest
DUCD-0307-12-210	EiBh-133	2+550	Paroi nord-ouest du sondage manuel 1P	Nord-ouest
DUCD-0307-12-211	EiBh-133	2+550	Paroi nord-est du sondage manuel 1Q	Nord-est
DUCD-0307-12-212	EiBh-133	2+550	Paroi nord-ouest du sondage manuel 1R	Nord-ouest
DUCD-0307-12-213	EiBh-133	2+550	Paroi nord-ouest du sondage manuel 1S	Nord-ouest
DUCD-0307-12-214	EiBh-133	2+550	Paroi nord-ouest du sondage manuel 1T	Nord-ouest
DUCD-0307-12-215	EiBh-133	2+550	Vue générale des sondages manuels 1L à 1T	Nord-ouest
DUCD-0307-12-216	EiBh-133	2+560	Sous-opérations positives	Sud-ouest
DUCD-0307-12-217	EiBh-133	2+540	Secteur sondé du site EiBh-133	Nord-ouest
DUCD-0307-12-218	Secteur 1	0+030	Paroi sud du sondage PU-1G	Sud
DUCD-0307-12-219	Secteur 1	0+030	Morphologie du terrain	Sud-est
DUCD-0307-12-220	Secteur 1	0+080	Paroi sud du sondage PU-2G	Sud-est

CLICHÉ	SECTEUR	CHAÎNAGE	DESCRIPTION	ORIENTATION
DUCD-0307-12-221	Secteur 1	0+080	Bord de la route 138	Sud-est
DUCD-0307-12-222	Secteur 1	0+098	Structure de pierres (St-1)	Nord-est
DUCD-0307-12-223	Secteur 1	0+098	Structure de pierres (St-1)	Sud-ouest
DUCD-0307-12-224	Secteur 1	0+098	Structure de pierres (St-1)	Ouest
DUCD-0307-12-225	Secteur 1	0+130	Paroi sud du sondage PU-3	Sud-est
DUCD-0307-12-226	Secteur 1	0+130	Morphologie du terrain	Sud-est
DUCD-0307-12-227	Secteur 1	0+225	Morphologie du terrain	Nord-est
DUCD-0307-12-228	Secteur 1	0+225	Morphologie du terrain	Nord-ouest
DUCD-0307-12-229	Secteur 2	0+660	Paroi ouest du sondage PU-151G	Ouest
DUCD-0307-12-230	Secteur 13	4+655	Structure de pierres (St-12)	Sud-est
DUCD-0307-12-231	Secteur 13	4+655	Structure de pierres (St-12)	Nord-ouest
DUCD-0307-12-232	Secteur 13	4+655	Localisation de la structure de pierres (St-12)	Nord-ouest
DUCD-0307-12-233	Secteur 13	4+644	Poteaux et pierres (St-11)	Sud-est
DUCD-0307-12-234	Secteur 13	4+636	Structure de pierres (St-10)	Nord-ouest
DUCD-0307-12-235	Secteur 13	4+636	Structure de pierres (St-10)	Nord-ouest
DUCD-0307-12-236	Secteur 13	4+586	Structure de pierres (St-9)	Nord-ouest
DUCD-0307-12-237	Secteur 13	4+586	Structure de pierres (St-9)	Nord-ouest
DUCD-0307-12-238	Secteur 13	4+573	Structure de pierres (St-8)	Nord-ouest
DUCD-0307-12-239	Secteur 13	4+573	Structure de pierres (St-8)	Sud-est
DUCD-0307-12-240	Secteur 13	4+620	Paroi ouest du sondage PU-149G	Nord-ouest

CLICHÉ	SECTEUR	CHAÎNAGE	DESCRIPTION	ORIENTATION
DUCD-0307-12-241	Secteur 13	4+600	Paroi nord du sondage PU-147G	Nord
DUCD-0307-12-242	Secteur 13	4+600	Sondage PU-147G	Nord
DUCD-0307-12-243	Secteur 13	4+580	Paroi nord du sondage PU-145G	Nord
DUCD-0307-12-244	Secteur 13	4+660	Morphologie du terrain	Nord
DUCD-0307-12-245	Secteur 13	4+660	Morphologie du terrain	Nord
DUCD-0307-12-246	Secteur 13	4+560	Paroi sud du sondage PU-143G	Sud
DUCD-0307-12-247	Secteur 13	4+520	Paroi sud du sondage PU-139D	Sud
DUCD-0307-12-248	Secteur 13	4+470	Paroi sud du sondage PU-138D (côté ouest)	Sud
DUCD-0307-12-249	Secteur 13	4+520	Morphologie du terrain	Nord
DUCD-0307-12-250	Secteur 13	4+540	Paroi nord du sondage PU-141G	Nord
DUCD-0307-12-251	Secteur 13	4+520	Paroi ouest du sondage PU-139G	Ouest
DUCD-0307-12-252	Secteur 13	4+520	Morphologie du terrain (côté ouest)	Nord
DUCD-0307-12-253	Secteur 13	4+420	Paroi est du sondage PU-137D	Est
DUCD-0307-12-254	Secteur 13	4+420	Paroi nord du sondage PU-137D (bas de la pente)	Nord
DUCD-0307-12-255	Secteur 12	4+370	Paroi ouest du sondage PU-136	Ouest
DUCD-0307-12-256	Secteur 12	4+270	Paroi nord du sondage PU-134	Nord
DUCD-0307-12-257	Secteur 12	4+270	Morphologie du terrain	Nord
DUCD-0307-12-258	Secteur 11	4+220	Paroi nord du sondage PU-133	Nord
DUCD-0307-12-259	Secteur 11	4+170	Paroi est du sondage PU-132	Est
DUCD-0307-12-260	Secteur 11	4+180	Paroi sud d'un sondage manuel	Sud

CLICHÉ	SECTEUR	CHAÎNAGE	DESCRIPTION	ORIENTATION
DUCD-0307-12-261	Secteur 11	4+120	Paroi est du sondage PU-131	Est
DUCD-0307-12-262	Secteur 9	4+230	Paroi est d'un sondage manuel	Est
DUCD-0307-12-263	Secteur 11	4+120	Dalle de béton	Sud-est
DUCD-0307-12-264	Secteur 11	4+120	Bouleversement	Ouest
DUCD-0307-12-265	Secteur 10	4+070	Paroi est du sondage PU-130	Est
DUCD-0307-12-266	Secteur 10	4+070	Paroi est du sondage PU-130	Sud-est
DUCD-0307-12-267	Secteur 10	4+090	Étang	Nord-ouest
DUCD-0307-12-268	Secteur 10	4+090	Étang	Sud-ouest
DUCD-0307-12-269	Secteur 10	4+020	Paroi ouest du sondage PU-129	Ouest
DUCD-0307-12-270	Secteur 12	4+430	Morphologie du terrain	Nord
DUCD-0307-12-271	Secteur 8	1+765,5	Trous dans un rocher	Nord
DUCD-0307-12-272	Secteur 8	1+765,5	Pierres dont l'une a des trous	Nord
DUCD-0307-12-273	Secteur 7	1+740	Paroi sud-ouest du sondage PU-57	Nord-ouest
DUCD-0307-12-274	Secteur 7	1+740	Sondage PU-57	Sud
DUCD-0307-12-275	Secteur 7	1+750	Paroi ouest du sondage PU-58G	Ouest
DUCD-0307-12-276	Secteur 8	1+760	Paroi ouest du sondage PU-59	Ouest
DUCD-0307-12-277	Secteur 8	1+760	Paroi est du sondage PU-59D	Nord
DUCD-0307-12-278	Secteur 8	1+770	Paroi est du sondage PU-60G	Nord-est
DUCD-0307-12-279	Secteur 7	1+700 à 1+760	État des lieux après la réalisation des sondages	Nord
DUCD-0307-12-280	Secteur 8	1+780	Paroi sud du sondage PU-61	Sud

CLICHÉ	SECTEUR	CHAÎNAGE	DESCRIPTION	ORIENTATION
DUCD-0307-12-281	Secteur 8	1+780	Paroi est du sondage PU-61D	Est
DUCD-0307-12-282	Secteur 8	1+780	Sondage PU-61D	Nord-est
DUCD-0307-12-283	Secteur 8	1+790	Paroi nord-ouest du sondage PU-62G	Nord-ouest
DUCD-0307-12-284	Secteur 8	1+810	Paroi sud-est du sondage PU-64G	Est
DUCD-0307-12-285	Secteur 8	1+800	Paroi nord-est du sondage PU-63D	Sud-est
DUCD-0307-12-286	EiBh-h	1+720	Lieu de découverte d'un fragment de quartzite	Ouest
DUCD-0307-12-287	EiBh-h	1+720	Lieu de découverte d'un fragment de quartzite	Est
DUCD-0307-12-288	Secteur 10	3+060	Paroi ouest du sondage PU-103D	Ouest
DUCD-0307-12-289	Secteur 10	3+060	Sondage PU-103D	Sud-ouest
DUCD-0307-12-290	Secteur 10	3+070	Paroi sud du sondage PU-104	Sud
DUCD-0307-12-291	Secteur 10	3+070	Paroi sud du sondage PU-104G	Sud
DUCD-0307-12-292	Secteur 10	3+040 à 3+100	Morphologie du terrain	Est
DUCD-0307-12-293	Secteur 10	3+080	Paroi nord du sondage PU-105D	Nord
DUCD-0307-12-294	Secteur 10	3+100	Paroi est du sondage PU-106	Est
DUCD-0307-12-295	Secteur 10	3+100	Morphologie du terrain	Sud
DUCD-0307-12-296	Secteur 10	3+110	Paroi ouest du sondage PU-107	Ouest
DUCD-0307-12-297	Secteur 10	3+110	Sondage PU-107	Ouest
DUCD-0307-12-298	Secteur 10	3+110	Paroi est du sondage PU-107G	Est
DUCD-0307-12-299	Secteur 10	3+120	Paroi nord-est du sondage PU-108D	Nord-est
DUCD-0307-12-300	Secteur 10	3+120	Paroi nord du sondage PU-108D	Nord

CLICHÉ	SECTEUR	CHAÎNAGE	DESCRIPTION	ORIENTATION
DUCD-0307-12-301	Secteur 10	3+130	Paroi ouest du sondage PU-109	Ouest
DUCD-0307-12-302	Secteur 10	3+140	Ruisseau	Ouest
DUCD-0307-12-303	Secteur 10	3+150	Équipe au travail	Nord
DUCD-0307-12-304	Secteur 10	3+180	Paroi est du sondage PU-110	Est
DUCD-0307-12-305	Secteur 10	3+180	Paroi est du sondage PU-110	Est
DUCD-0307-12-306	Secteur 10	3+180	Paroi ouest du sondage PU-110	Ouest
DUCD-0307-12-307	Secteur 10	3+320	Morphologie du terrain	Nord-ouest
DUCD-0307-12-308	Secteur 10	3+320	Morphologie du terrain	Sud
DUCD-0307-12-309	Secteur 10	3+240	Paroi ouest du sondage PU-112D	Ouest
DUCD-0307-12-310	Secteur 10	3+250	Paroi ouest du sondage PU-113G	Sud-ouest
DUCD-0307-12-311	Secteur 10	3+220 à 3+250	Morphologie du terrain	Ouest
DUCD-0307-12-312	Secteur 10	3+250	Paroi nord du sondage PU-113	Nord
DUCD-0307-12-313	Secteur 10	3+300	Sondage manuel	Nord
DUCD-0307-12-314	Secteur 10	3+280	Ruisseau	Ouest
DUCD-0307-12-315	Secteur 10	3+280	Paroi ouest du sondage PU-114	Sud-ouest
DUCD-0307-12-316	Secteur 10	3+320	Paroi est du sondage PU-115	Nord-est
DUCD-0307-12-317	Secteur 10	3+322	Paroi nord d'un sondage manuel	Nord
DUCD-0307-12-318	Secteur 10	3+320	Environnement du sondage PU-115	Nord-est
DUCD-0307-12-319	Secteur 10	3+320	Environnement du sondage PU-115	Sud
DUCD-0307-12-320	Secteur 10	3+370	Paroi est du sondage PU-116	Nord-est

CLICHÉ	SECTEUR	CHAÎNAGE	DESCRIPTION	ORIENTATION
DUCD-0307-12-321	Secteur 10	3+370	Morphologie du terrain	Nord
DUCD-0307-12-322	Secteur 10	3+370	Morphologie du terrain	Ouest
DUCD-0307-12-323	Secteur 10	3+370	Morphologie du terrain	Sud
DUCD-0307-12-324	Secteur 10	3+420	Paroi nord-ouest du sondage PU-117	Nord-ouest
DUCD-0307-12-325	Secteur 10	3+420	Paroi est du sondage PU-117	Est
DUCD-0307-12-326	Secteur 10	3+470	Paroi est du sondage PU-118	Est
DUCD-0307-12-327	Secteur 10	3+470	Paroi nord du sondage PU-118	Nord
DUCD-0307-12-328	Secteur 10	3+520	Morphologie du terrain	Nord
DUCD-0307-12-329	Secteur 10	3+520	Morphologie du terrain	Ouest
DUCD-0307-12-330	Secteur 10	3+520	Paroi est du sondage PU-119	Est
DUCD-0307-12-331	Secteur 10	3+570	Paroi ouest du sondage PU-120	Ouest
DUCD-0307-12-332	Secteur 10	3+620	Paroi ouest du sondage PU-121	Ouest
DUCD-0307-12-333	Secteur 10	3+670	Paroi nord du sondage PU-122	Nord
DUCD-0307-12-334	Secteur 10	3+670	Morphologie du terrain	Nord
DUCD-0307-12-335	Secteur 10	3+670	Morphologie du terrain	Ouest
DUCD-0307-12-336	Secteur 10	3+670	Morphologie du terrain	Sud
DUCD-0307-12-337	Secteur 10	3+670	Paroi sud du sondage PU-122D	Sud
DUCD-0307-12-338	Chemin des Français	3+723	Chemin des Français	Est
DUCD-0307-12-339	Chemin des Français	3+723	Chemin des Français	Est
DUCD-0307-12-340	Secteur 10	3+720	Paroi sud du sondage PU-123	Sud

CLICHÉ	SECTEUR	CHAÎNAGE	DESCRIPTION	ORIENTATION
DUCD-0307-12-341	Secteur 10	3+770	Paroi ouest du sondage PU-124	Ouest
	Chemin des			
DUCD-0307-12-342	Français	3+723	Chemin des Français	Ouest
DUCD-0307-12-343	Chemin des Français	3+732	Chemin des Français	Ouest
DUCD-0307-12-344	Chemin des Français	3+732	Chemin des Français	Ouest
DUCD-0307-12-345	Secteur 10	3+820	Paroi ouest du sondage PU-125	Ouest
DUCD-0307-12-346	Secteur 10	3+870	Paroi est du sondage PU-126	Est
DUCD-0307-12-347	Secteur 10	3+870	Sondage PU-126	Nord
DUCD-0307-12-348	Secteur 10	3+920	Paroi ouest du sondage PU-127	Ouest
DUCD-0307-12-349	Secteur 10	3+920	Morphologie du terrain	Sud
DUCD-0307-12-350	Secteur 10	4+020	Paroi sud-est du sondage PU-129	Sud-est

ANNEXE 2 : INV	ENTAIRE DES A	RTÉFACTS PF	ROVENANT DU	SITE EiBh-133

Code Borden	Couche	N° cat.	Matériau	Couleur	Classe technologique	Quantité	Intégralité	Superficie cm <sup>2</sup>	Longueur	Largeur	Épaisseur
EiBh-133	1A99		Quartzite BS		Débris	1	complet	5			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS		Débris	1	complet	1			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS		Débris	1	fr. prox- més.	1			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS		Éclat d'amincissement bif.	1	complet	10			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS		Éclat d'amincissement bif.	3	complet	5			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS		Éclat d'amincissement bif.	1	fr. proximal	1			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS		Éclat d'amincissement bif.	1	fr. prox- més.	1			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS		Éclat d'amincissement bif.	9		1			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS		Éclat de 1e phase de débitage	1	complet	5			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS		Éclat de 1e phase de débitage	1	fr. prox- més.	5			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS		Éclat de 1e phase de débitage	1	fr. proximal	1			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS		Éclat de 2e phase de débitage	1	complet	25			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS		Éclat de 2e phase de débitage	1	fr. prox- més.	5			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS		Éclat de 2e phase de débitage	2	complet	5			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS		Éclat de retouche	1	complet	1			
EiBh-133	1A99		Ouartzite BS		Éclat de retouche	103		1			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 1	gris-brun bourgogne	Éclat de 1e phase de débitage	1	complet	10			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 1	gris-brun bourgogne	Débris	1	complet	1			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 1	gris-brun bourgogne	Éclat d'amincissement bif.	3	fr. prox- més.	1			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 1	gris-brun bourgogne	Éclat d'amincissement bif.	2	fr. mésial	5			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 1	gris-brun bourgogne	Éclat d'amincissement bif.	5		1			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 1	gris-brun bourgogne	Éclat d'amincissement bif.	2	complet	5			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 1	gris-brun bourgogne	Éclat d'amincissement bif.	2	complet	1			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 1	gris-brun bourgogne	Éclat d'amincissement bif.	1	fr. distal	5			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 1	gris-brun bourgogne	Éclat d'amincissement bif.	3	fr. més- distal	1			

Code Borden	Couche	N° cat.	Matériau	Couleur	Classe technologique	Quantité	Intégralité	Superficie cm <sup>2</sup>	Longueur	Largeur	Épaisseur
							fr.				
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 1	gris-brun bourgogne	Éclat d'amincissement bif.	1	proximal	5			
							fr.				
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 1	gris-brun bourgogne	Éclat d'amincissement bif.	3	proximal	1			
					4		fr. prox-				
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 1	gris-brun bourgogne	Éclat d'amincissement bif.	1	més.	25			
E'D1 100	1 4 00		0 1 701		<b>5</b> 1 . 11	_	fr. prox-	~			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 1	gris-brun bourgogne	Eclat d'amincissement bif.	5	més.	5			
EiBh-133	1A99		Ouartzite BS 1	gris-brun bourgogne	Éclat de 1e phase de débitage	1	aomnlat	10			
EIBII-133	1A99		Quartzite BS 1	gris-bruit bourgogne	Éclat de 1e phase de	1	complet	10	+		
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 1	gris-brun bourgogne	débitage	1	fr. més-dis.	10			
LIDII-133	IA))		Quartzite B5 1	gris-bruit bourgogne	Éclat de 2e phase de	1	II. IIICS-GIS.	10			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 1	gris-brun bourgogne	débitage	2	complet	25			
			Q	8	Éclat de 2e phase de		fr.				
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 1	gris-brun bourgogne	débitage	1	proximal	10			
					Éclat de 2e phase de		•				
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 1	gris-brun bourgogne	débitage	2	complet	10			
					Éclat de 2e phase de						
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 1	gris-brun bourgogne	débitage	5	complet	5			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 1	gris-brun bourgogne	Éclat de plein débitage	1	complet	5			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 1	gris-brun bourgogne	Éclat de retouche	3	complet	1			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 1	gris-brun bourgogne	Éclat de retouche	1	complet	5			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 1	gris-brun bourgogne	Éclat de retouche	37		1			
EiBh-133	1A99	1	Quartzite BS 1	gris-brun bourgogne	Ébauche ou Nucléus	1	complet		60mm	60mm	33mm
					Éclat de 1e phase de						
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 1	gris-brun bourgogne	débitage	2	complet	25			
F:D: 400	4 4 0 0		0 1 701		Éclat de 1e phase de			4.0			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 1	gris-brun bourgogne	débitage	1	complet	10	+		
EiBh-133	1A99		O	:- h h	Éclat de 1e phase de débitage	1	fr. prox- més.	25			
EIDII-133	1A99		Quartzite BS 1	gris-brun bourgogne	Éclat de 1e phase de	1	fr. prox-	23	+		
EiBh-133	1A99		Ouartzite BS 1	gris-brun bourgogne	débitage	1	més.	10			
LIDII 133	111))		Quartzite BB 1	gris bruit bourgogne	Éclat de 1e phase de	1	fr. prox-	10			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 1	gris-brun bourgogne	débitage	1	més.	5			
				8	Éclat de 1e phase de		fr. més-	-			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 1	gris-brun bourgogne	débitage	1	distal	5			
					Éclat de 1e phase de						
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 1	gris-brun bourgogne	débitage	3	complet	5			
					Éclat de 1e phase de						
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 1	gris-brun bourgogne	débitage	1	complet	10	1		
E'D1 100	1 4 00		0		Éclat de 1e phase de		fr. més-	10			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 1	gris-brun bourgogne	débitage	1	distal	10			
EiBh-133	1A99		Ouartzite BS 1	ania hann hannaaan-	Éclat de 1e phase de	1	fr. més- distal	5			
EIDII-133	1A99		Quartzite BS 1	gris-brun bourgogne	débitage	1	uistai	3		L	

Code Borden	Couche	N° cat.	Matériau	Couleur	Classe technologique		Intégralité	Superficie cm <sup>2</sup>	Longueur	Largeur	Épaisseur
201401		Cutt			Éclat de 1e phase de		fr. prox-				
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 1	gris-brun bourgogne	débitage	3	més.	5			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 1	gris-brun bourgogne	Éclat de 1e phase de débitage	1	complet	5			
EIDII-133	1A99		Quartzhe BS 1	gris-bruit bourgogne	Éclat de 2e phase de	1	fr. més-	3			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 1	gris-brun bourgogne	débitage	1	distal	25			
					Éclat de 2e phase de						
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 1	gris-brun bourgogne	débitage Éclat de 2e phase de	1	complet	25			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 1	gris-brun bourgogne	débitage	3	complet	10			
	222,7		Q	8-10 11 11 11 11 11 11 11 11	Éclat de 2e phase de		fr. prox-				
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 1	gris-brun bourgogne	débitage	1	més.	10			
E:Dl. 122	1A99		O		Éclat de 2e phase de	9	fr. prox-	£			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 1	gris-brun bourgogne	débitage	9	més. fr. prox-	5			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 1	gris-brun bourgogne	Éclat de plein débitage	1	més.	25			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 1	gris-brun bourgogne	Éclat de plein débitage	3	complet	5			
Elbii 100	11177		Quarteste 25 1	gno orun oourgogne	Zeint de piem destrage		fr. prox-				
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 1	gris-brun bourgogne	Éclat de plein débitage	1	més.	5			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 1	gris-brun bourgogne	Éclat de retouche	1	complet	5			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 1	gris-brun bourgogne	Éclat de retouche	1	complet	1			
				<u> </u>			fr. més-				
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 1	gris-brun bourgogne	Éclat de retouche	1	distal	1			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 1	gris-brun bourgogne	Débris	1	complet	10			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 1	gris-brun bourgogne	Débris	8		1			
EiBh-133	1A99	2	Quartzite BS 1	gris-brun bourgogne	Nucléus	1	complet		47mm	46mm	32mm
EiBh-133	1A99	3	Ouartzite BS 1	gris-brun bourgogne	Nucléus	1	complet		66mm	56mm	44mm
	22.27		Q	8 8			fr. prox-				
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 10	gris moyen	Éclat d'amincissement bif.	2	més.	5			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 10	gris moyen	Éclat de plein débitage	2	complet	1			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 10	gris moyen	Éclat de retouche	1	fr. proximal	1			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 11	brun pâle	Éclat d'amincissement bif.	1	fr. mésial	10			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 11	brun pâle	Éclat d'amincissement bif.	1	complet	5			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 11	brun pâle	Éclat d'amincissement bif.	3	fr. proximal	5			
			`	*			1				
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 11	brun pâle	Éclat d'amincissement bif. Éclat de 1e phase de	1	fr. mésial	5	+		
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 11	brun pâle	débitage	3	complet	5			

Code	Couche	N°	Matériau	Couleur	Classe technologique	Quantité	Intégralité	Superficie	Longueur	Largeur	Épaisseur
Borden		cat.	O ti Da		<u> </u>			cm <sup>2</sup>			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 11	brun pâle	Éclat de 1e phase de débitage	1	fr. mésial	5			
ElBii 100	11127		Quartzite BS	orum pune	Éclat de 1e phase de	-	III IIIosiai				
EiBh-133	1A99		11	brun pâle	débitage	1	complet	1			
			Quartzite BS	•	Éclat de 2e phase de		fr. prox-				
EiBh-133	1A99		11	brun pâle	débitage	1	més.	5			
			Quartzite BS		,						
EiBh-133	1A99		11	brun pâle	Éclat de plein débitage	1	complet	25			
E:D1 100	1 4 0 0		Quartzite BS	1 21	<b>5</b> 1 . 1 . 1 . 1 . 1 . 1 . 1 . 1 . 1 . 1	2		10			
EiBh-133	1A99		11 Quartzite BS	brun pâle	Éclat de plein débitage	2	complet	10			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS	brun pâle	Éclat de plein débitage	1	fr. proximal	5			
LIBII-133	IA))		Quartzite BS	orun paic	Leiat de piem debitage	1	proximai				
EiBh-133	1A99		11	brun pâle	Éclat de retouche	1	complet	5			
			Quartzite BS	gris très foncé (grains	Éclat de 1e phase de			-			
EiBh-133	1A99		12	grossiers)	débitage	1	complet	10			
			Quartzite BS	gris très foncé (grains	Éclat de 2e phase de		fr. prox-				
EiBh-133	1A99		12	grossiers)	débitage	1	més.	5	1		
F:D: 400	1.100		0		<b>4.1.1</b> 1.1.1.1.1.1.1.1.1.1.1.1.1.1.1.1.1.	_	fr.	_			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 2	gris-brun beige	Éclat d'amincissement bif.	2	proximal	5	1		
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 2	gris-brun beige	Éclat d'amincissement bif.	1	fr. proximal	1			
EIBII-133	1A99		Quartzite BS 2	gris-bruit berge	Eciat d'annicissement bir.	1	fr.	1	+		
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 2	gris-brun beige	Éclat d'amincissement bif.	2	proximal	1			
EIBH 199	111))		Quartzate BB 2	giis oran berge	Delat d animelissement off.		fr.	-	†		
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 2	gris-brun beige	Éclat d'amincissement bif.	1	proximal	1			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 2	gris-brun beige	Éclat d'amincissement bif.	1	fr. mésial	1			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 2	gris-brun beige	Éclat d'amincissement bif.	4		1			
LIBII-133	IA))		Quartzite B5 2	gris-bruit beige	Éclat de 1e phase de	7		1			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 2	gris-brun beige	débitage	2	complet	25			
				8 1 1 1 6	Éclat de 1e phase de			-			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 2	gris-brun beige	débitage	3	complet	10			
					Éclat de 1e phase de						
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 2	gris-brun beige	débitage	1	complet	1			
E:Dl- 122	1 4 0 0		O	1 1	Éclat de 2e phase de	1	fr.	10			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 2	gris-brun beige	débitage	1	proximal		+		
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 2	gris-brun beige	Éclat de plein débitage	1	fr. mésial	5			
E'DI 122	1 4 00		0		É 1 . 1 . 1 . 14 .		fr.	~			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 2	gris-brun beige	Éclat de plein débitage	1	proximal	5	1		
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 2	gris-brun beige	Éclat de retouche	2	complet	1	1		
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 2	gris-brun beige	Éclat de retouche	20		1			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 2	gris-brun beige	Esquille	1	complet	1		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	
					1		fr.				
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 3	gris foncé	Éclat d'amincissement bif.	1	proximal	5			

Code Borden	Couche	N° cat.	Matériau	Couleur	Classe technologique	Quantité	Intégralité	Superficie cm <sup>2</sup>	Longueur	Largeur	Épaisseur
EiBh-133	1A99		Ouartzite BS 3	gris foncé	Éclat d'amincissement bif.	1	fr. prox- més.	1			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 3	gris foncé	Éclat d'amincissement bif.	2	fr. mésial	1			
EiBh-133	1A99 1A99		Quartzite BS 3	gris foncé	Éclat d'amincissement bif.	1		1			
EIDII-133	1A99		Quartzite bs 5	gris tonce	Eciat d'annicissement bit.	1	complet fr.	1			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 3	gris foncé	Éclat d'amincissement bif.	1	proximal	1			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 3	gris foncé	Éclat d'amincissement bif.	1	complet	1			
EiBh-133	1A99		Ouartzite BS 3	gris foncé	Éclat de 1e phase de débitage	1	complet	10			
				U	Éclat de 1e phase de		•				
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 3	gris foncé	débitage Éclat de 2e phase de	1	complet	5			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 3	gris foncé	débitage	2	complet	10			
EiBh-133	1 4 0 0		Ouartzite BS 3		Éclat de 2e phase de	1	fr.	Ē			
E1BП-133	1A99		Quartzite BS 3	gris foncé	débitage Éclat de 2e phase de	1	proximal	5			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 3	gris foncé	débitage	1	fr. mésial	1			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 3	gris foncé	Éclat de plein débitage	1	complet	1			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 3	gris foncé	Éclat de plein débitage	1	complet	5			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 3	gris foncé	Éclat de retouche	28		1			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 3	gris foncé	Esquille	1		1			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 4	gris-brun moyen	Éclat d'amincissement bif.	1	fr. distal	1			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 4	gris-brun moyen	Éclat d'amincissement bif.	1	fr. mésial	1			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 4	gris-brun moyen	Éclat de 1e phase de débitage	1	complet	10			
					Éclat de 1e phase de		· ·	1			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 4	gris-brun moyen	débitage Éclat de 2e phase de	1	complet	5			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 4	gris-brun moyen	débitage	1	complet	10			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 4	gris-brun moyen	Éclat de 2e phase de débitage	1	fr. mésial	5			
F:D1 400	1.100		0 1 70 4		Éclat de 2e phase de	_	fr.				
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 4	gris-brun moyen	débitage 1		proximal fr. prox-	5			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 4	gris-brun moyen	Éclat de plein débitage 1		més.	10			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 4	gris-brun moyen	Éclat de plein débitage	1	fr. prox- més.	5			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 4	gris-brun moyen	Éclat de retouche	1	complet	5			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 5	gris moyen tacheté gris foncé	Éclat d'amincissement bif.	1	complet	1			-

Code Borden	Couche	N° cat.	Matériau	Couleur	Classe technologique	Quantité	Intégralité	Superficie cm <sup>2</sup>	Longueur	Largeur	Épaisseur
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 5	gris moyen tacheté gris foncé	Éclat d'amincissement bif.	2	complet	5			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 5	gris moyen tacheté gris foncé	Éclat d'amincissement bif.	1	fr. mésial	1			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 5	gris moyen tacheté gris foncé	Éclat d'amincissement bif.	2		1			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 5	gris moyen tacheté gris foncé	Éclat de 1e phase de débitage	1	fr. prox- més.	25			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 5	gris moyen tacheté gris foncé	Éclat de 1e phase de débitage	1	complet	5			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 5	gris moyen tacheté gris foncé	Éclat de 2e phase de débitage	1	fr. prox- més.	25			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 5	gris moyen tacheté gris foncé	Éclat de 2e phase de débitage	2	complet	5			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 5	gris moyen tacheté gris foncé	Éclat de plein débitage	1	complet	10			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 5	gris moyen tacheté gris foncé	Éclat de plein débitage	1	complet	25			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 5	gris moyen tacheté gris foncé	Éclat de plein débitage	1	fr. prox- més.	10			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 5	gris moyen tacheté gris foncé	Éclat de plein débitage	1	fr. prox- més.	5			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 5	gris moyen tacheté gris foncé	Éclat de retouche	18		1			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 6	blanc à blanc rosé	Éclat d'amincissement bif.	2	fr. mésial	5			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 6	blanc à blanc rosé	Éclat d'amincissement bif.	5	fr. proximal	1			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 6	blanc à blanc rosé	Éclat de 1e phase de débitage	2	complet	10			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 6	blanc à blanc rosé	Éclat de 1e phase de débitage	1	complet	5			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 6	blanc à blanc rosé	Éclat de retouche	134		1			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 7	gris pâle	Éclat d'amincissement bif.	3	complet	5			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 7	gris pâle	Éclat d'amincissement bif.	3	fr. prox- més.	5			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 7	gris pâle	Éclat d'amincissement bif.	1	fr. proximal	5			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 7	gris pâle	Éclat d'amincissement bif.	1	fr. distal	5			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 7	gris pâle	Éclat d'amincissement bif.	1	complet	1			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 7	gris pâle	Éclat de 2e phase de débitage	2	fr. prox- més.	5			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 7	gris pâle	Éclat de plein débitage	1	complet	5			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 7	gris pâle	Éclat de plein débitage	1	fr. proximal	5			

Code Borden	Couche	N° cat.	Matériau	Couleur	Classe technologique	Quantité	Intégralité	Superficie cm <sup>2</sup>	Longueur	Largeur	Épaisseur
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 7	gris pâle	Éclat de plein débitage	2	complet	5			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 7	gris pâle	Éclat de retouche	1	fr. prox- més.	1			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 7	gris pâle	Éclat de retouche	2	complet	1			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 7	gris pâle	Esquille	2	complet	1			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 8	gris-brun pâle	Éclat d'amincissement bif.	1	fr. mésial	25			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 8	gris-brun pâle	Éclat d'amincissement bif.	1	fr. mésial	5			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 8	gris-brun pâle	Éclat d'amincissement bif.	1	fr. prox- més.	5			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 8	gris-brun pâle	Éclat d'amincissement bif.	1	fr. prox- més.	1			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 8	gris-brun pâle	Éclat d'amincissement bif.	1	complet	10			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 9	rose foncé	Éclat de 1e phase de débitage	1	fr. prox- més.	1			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 9	rose foncé	Éclat de retouche	1	complet	5			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 9	rose foncé	Éclat de retouche	1	complet	1			
EiBh-133	1A99		Quartzite BS 9	rose foncé	Éclat de retouche	3		1			
EiBh-133	1E3	1	Quartzite BS 1	gris-brun bourgogne	Ébauche	1	complet		60mm	45mm	22mm
EiBh-133	1E3		Quartzite BS 2	gris-brun beige	Éclat de 1e phase de débitage	1	fr. mésial	1			
EiBh-133	1E3		Quartzite BS 2	gris-brun beige	Éclat d'amincissement bif.	1	fr. proximal	1			
EiBh-133	1E3	2	Grès quartziteux	gris foncé	Ébauche ?	1	complet		55mm	44mm	19mm
EiBh-133	1G5		Quartzite BS 6	blanc à blanc rosé	Éclat de 2e phase de débitage	1	1 fr.	5			
EiBh-133	1F5		Quartzite BS 6	blanc à blanc rosé	Éclat d'amincissement bif.	1	rr. proximal	1			
EiBh-133	1F5		Quartzite BS 10	gris moyen	Débris	2	£.,	1			
EiBh-133	1F5		Quartzite BS 10	gris moyen	Éclat d'amincissement bif.	1	fr. proximal	1			
EiBh-133	1F5		Quartzite BS 10	gris moyen	Éclat d'amincissement bif.	1	fr. proximal	5			
EiBh-133	1F5		Quartzite BS 10	gris moyen	Éclat d'amincissement bif.	1	fr. mésial	1			
EiBh-133	1F5		Quartzite BS 10	gris moyen	Éclat de plein débitage	1	fr. prox- més.	5			
EiBh-133	1F5		Quartzite BS 10	gris moyen	Éclat de 1e phase de débitage	1	fr. prox- més.	5			

Code	Couche	N°	Matériau	Couleur	Classe technologique	Quantité	Intégralité	Superficie	Longueur	Largeur	Épaisseur
Borden		cat.						cm <sup>2</sup>			
				Éclat de 1e phase de							
EiBh-133	1F5		Quartzite BS 10	gris moyen	débitage	1	complet	1			
				-	Éclat de 1e phase de						
EiBh-133	1F5		Quartzite BS 10	gris moyen	débitage	1	fr. distal	1			
EiBh-133	1J5		Quartzite BS 1	gris-brun bourgogne	Éclat de retouche	1	complet	1			
							fr. més-				
EiBh-133	1K3		Quartzite BS 10	gris moyen	Éclat de plein débitage	1	distal	25			
EiBh-133	1K3		Quartzite BS 7	gris pâle	Éclat d'amincissement bif.	1	fr. mésial	25			

ANNEXE 3:	: INVENTAIRE	DES ARTÉF	ACTS PROV	ENANT DU SI	TE EiBh-h

Code Bord	en Couche	No cat.	Matériau	Description	Quantité	Intégralité	Superficie cm <sup>2</sup>	Longueur	Largeur	Épaisseur
EiBh-h	1A99	1	Quartzite Ramah	Éclat utilisé	1	complet		38 mm	24 mm	5 mm

## ANNEXE 4 : FICHES DES SITES ARCHÉOLOGIQUES

FICHE DU SITE ARCHÉOLOGIQUE					
Nom attribué au site : Chaînage 2+550		Code Borden: EiBh-133			
Date de la découverte : 01-12-2012					
Coordonnées UTM (NAD83)	- Longitude: N51 26' 13,7'' Latitude: W57 12' 34,4'' Zone:	Coordonnées MTM - (NAD83)	Longitude: 51.43713888888889 Latitude: -57.209555555556 Fuseau: 2		
Technique de localisation - GPS Arpentage Autre : [préciser]					
Photographie(s) aérienne(s): Q66367		<b>Échelle :</b> 1 :15840			
Municipalité(s): Blanc-Sablon					
M.R.C.: Golfe-du-Saint-Laurent		Canton:			
Lot:		Nom du propriétaire : Ministère des Transports du Québec			
Adresse du propriétaire : 700, boul. René-Lévesque Est, Québec, (Qué.), G1R 5H1					
Altitude au dessus du niveau de la mer (m) : 6 m		Nom du bassin hydrographique : Saint-Laurent-nord-est			
Nom du plan d'eau le plus près : Ruisseau sans nom		Élévation du site par rapport au plan d'eau (m): environ 1,5 m			
Statut légal (connu	, reconnu ou classé): connu				
Dimension (longueur x largeur) (m): 13 x 2		Superficie du site (m²): 26			
Nombre d'aires d'occupation : 1		Nombre de couches d'occupation : 1			
Profondeur du ou des niveaux d'occupation par rapport à la surface du sol (cm)-		Limite supérieure : 30-51 Limite inférieure: 35-56 Identification du/des niveau(x): humus enfoui			
<b>Description de la stratigraphie :</b> environ 16 cm d'humus, environ 14 cm de sable brun beige, 5 à 10 cm d'humus enfoui					
Identité culturelle/chronologie : Amérindien préhistorique, probablement Sylvicole					
Datation du site -	Relative : Référence : Absolue :				
État du site -	Perturbé (%):-	Détruit (%): ind.			
	Inventorié (%): 100	Fouillé (%): ind.			
Intérêt du site -	<b>⊠</b> État de conservation	☐ Rareté			
	☐ Contexte culturel et/ou chronologique	☐ Intérêt pour la re	echerche		
<b>Description de l'environnement naturel et anthropique :</b> Présence d'une route au sud-est. Il y a un étang au nord-est et un ruisseau au nord-ouest. Le terrain est plat et recouvert de sphaigne.					
<b>Description des points de repère géographiques ou anthropiques :</b> Entre la route de l'aéroport et un ruisseau, près de l'intersection entre la route de l'aéroport et la route 138 à Blanc-Sablon.					
Description des artéfacts diagnostiques : aucun					
Fonction(s) des structures et des vestiges :					
Interprétation(s) préliminaire(s): atelier de taille de courte durée, possiblement utilisé par une seule personne					
Description des moyens de protection temporaires mis en place : les sondages positifs ont été identifiés par des piquets identifiés « ARCHÉO MTQ + no du sondage »					
<b>Autres commentaires :</b> Éclats et nucléus en quartzite de Blanc-Sablon. Il faudrait déterminer la limite nord-est du site afin de vérifier la présence d'autres stations à l'intérieur de l'emprise.					

FICHE DU SITE ARCHEOLOGIQUE					
Nom attribué au site : Chaînage 3+320		Code Borden: EiBh-h			
Date de la découverte : 10-12-2012					
Coordonnées UTM (NAD83)	Longitude: N51 25' 54,2'' Latitude: W57 12' 11,4'' Zone:	Coordonnées MTM - (NAD83)	Longitude: 51.4317222222222 Latitude: -57.20316666666667 Fuseau: 2		
Technique de localisation - GPS Arpentage Autre : [préciser]					
Photographie(s) aérienne(s): Q66367		<b>Échelle :</b> 1 :15840			
Municipalité(s): Blanc-Sablon					
M.R.C.: Golfe-Du-Saint-Laurent		Canton:			
Lot:		Nom du propriétaire : Ministère des Transports du Québec			
Adresse du propriétaire : 700, boul. René-Lévesque Est, Québec, (Qué.), G1R 5H1					
Altitude au dessus du niveau de la mer (m): 4m		Nom du bassin hydrographique : Saint-Laurent-nord-est			
Nom du plan d'eau le plus près : Golfe Saint-Laurent		Élévation du site par rapport au plan d'eau (m) : environ 4 m			
Statut légal (connu, reconnu ou classé): connu					
<b>Dimension</b> (longue	ur x largeur) (m): ind.	Superficie du site (m <sup>2</sup> ): i	nd.		
Nombre d'aires d'occupation : ind.		Nombre de couches d'occ	upation: 1		
Profondeur du ou des niveaux d'occupation par rapport à la surface du sol (cm)-		Limite supérieure : 10 Limite inférieure: 10 Identification du/des niveau(x): base de l'humus, surface du sable			
Description de la stratigraphie : environ 10 cm d'humus, environ 9 cm de sable brun beige					
Identité culturelle/chronologie : Amérindien préhistorique					
Datation du site - Relative : Référence : Absolue :					
État du site -	Perturbé (%): ind.	Détruit (%): ind.			
	Inventorié (%): ind.	Fouillé (%): ind.			
Intérêt du site -	<b>⊠</b> État de conservation	☐ Rareté			
	☐ Contexte culturel et/ou chronologique	☐ Intérêt pour la rec	herche		
☐ Autre :					
<b>Description de l'environnement naturel et anthropique :</b> Il y a un ruisseau au nord et à l'est du site. Il se situe sur un terrain plat à la limite d'une talle d'arbustes/arbres et de dunes de sable.					
<b>Description des points de repère géographiques ou anthropiques :</b> au sud du ruisseau Big Brook, entre le lac à la Poule et le golfe du Saint-Laurent. Chaînage 3+320					
Description des artéfacts diagnostiques : aucun					
Fonction(s) des structures et des vestiges :					
Interprétation(s) préliminaire(s): possiblement un atelier de taille de courte durée					
Description des moyens de protection temporaires mis en place : le sondage positif a été identifié par un piquet peinturé et identifié « ARCHÉO MTQ »					
Autres commentaires : Un seul éclat utilisé ou retouché en quartzite.					